

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80 - Fax : 04 91 90 96 89

Courriel : [ffjp.siege@petanque.fr](mailto:ffjp.siege@petanque.fr)



# 67<sup>e</sup> Congrès National

\*\*\*\*\*

**CHÂTEAURoux**

**13 & 14 janvier 2012**

# SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES .....	- 2 -
INTERVENTION DE M. MAYET, MAIRE DE CHATEAUROUX .....	- 3 -
INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DE L'INDRE .....	- 3 -
ALLOCATION D'ALAIN CANTARUTTI, PRESIDENT NATIONAL .....	- 4 -
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 66 <sup>EME</sup> CONGRES DE NARBONNE .....	- 11 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES .....	- 12 -
RAPPORT FINANCIER .....	- 20 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	- 23 -
ACTIVITE DE LA D.T.N. ....	- 24 -
INTERVENTION DE M. TOUCHET, .....	- 32 -
(DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DE JEUNESSE, SPORT ET COHESION SOCIALE).....	- 32 -
COMPTE-RENDU FINANCIER .....	- 35 -
DE LA S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE.....	- 35 -
REGLEMENT DISCIPLINAIRE ANTI-DOPAGE .....	- 36 -
RAPPORT DES COMMISSIONS.....	- 37 -
PROJET FEDERAL DE DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION .....	- 37 -
COMMISSION MEDICALE .....	- 39 -
LE HANDICAP .....	- 42 -
INSTANCES FEDERALES.....	- 42 -
COMMISSION INFORMATIQUE .....	- 42 -
CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (C.N.C).....	- 44 -
BUDGET 2013 .....	- 52 -
COUPE DE FRANCE DES CLUBS.....	- 55 -
REPARTITIONS DES EQUIPES.....	- 56 -
F.I.P.J.P. ....	- 57 -
PARTENARIATS-QUARTERBACK .....	- 59 -
ARBITRAGE .....	- 65 -
PRIX BERNARD DUC.....	- 67 -
EQUIPEMENTS SPORTIFS .....	- 67 -
DISCIPLINE .....	- 71 -
PALMARES SPORTIF 2011 ET TROPHÉE BERNARD BRUN .....	- 73 -
QUESTIONS DIVERSES .....	- 74 -
PRIX KIKI AUSSARESSES .....	- 80 -

## ANNEXES :

- \* Palmarès sportif 2011
- \* Représentants F.F.P.J.P., Ligues et Comités
- \* Bilan financier et compte de résultat
- \* Budget 2012

## OUVERTURE DU CONGRES

**M. CANTARUTTI** (*Président de la F.F.P.J.P.*). – MM. MAYET (Maire de Châteauroux), Régis GAILLARD, Président du Comité de l'Indre et ses collaborateurs, Jean-Paul CHAPPE, Président de la Ligue du Centre, Claude AZEMA, Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal, Gérard TOUCHET, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, Mesdames, Messieurs les Présidents des Comités Départementaux, Madame, Messieurs les Présidents des Ligues, mes cher(e)s collègues du Comité Directeur de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les congressistes au nom de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, je vous souhaite la bienvenue dans le département de l'Indre, le quorum étant largement atteint, le chiffre définitif vous sera communiqué ultérieurement après une dernière vérification des secrétaires à l'accueil. Je déclare ouvert le 67<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (F.F.P.J.P.)

*(Mmes et MM. les congressistes se lèvent et écoutent la Marseillaise.)*

**LE PRESIDENT**. – Les années se succèdent à un rythme effréné et la roue tourne suivant la formule consacrée. Cette roue qui nous sépare de nos parents, de nos amis, de nos proches. C'est notre destin, inéluctable, qui devrait nous faire relativiser la portée et le cadre de nos actions, de nos actes, de notre importance au niveau de l'univers. Encore beaucoup trop de nos parents, de nos amis sont partis cette année. Toutes et tous partis pour le paradis des Mamans, des Papas, des personnes que nous aimons. Elles ou ils ont quitté physiquement notre famille mais nos pensées sont là présentes pour toujours. Notre grande famille a perdu Joseph SOULIER, ancien membre de la F.F.P.J.P., Président du Comité de l'Aude et de la Ligue Languedoc Roussillon, « Dédé » MITTEAU, ancien Président de la Gironde, André WOLJUNG, ancien Président du Bas-Rhin, Francis COSTE, Champion de France Triplette Jeu Provençal en 1991 magnifique défenseur du Jeu Provençal, Christian ARCOLAO, Champion de France Triplettes en 1986 avec son père « Bébert de Cagnes », Jacky ROGGERO, proche du Jeu Provençal et beaucoup d'autres.

Mesdames, Messieurs, pour toutes ces personnes que je ne peux citer car la liste est toujours trop longue, je vous demande quelques instants de recueillement.

*(Les congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)*

**LE PRESIDENT**. – Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous voici en département de l'Indre et plus précisément à CHATEAUROUX, ville qui nous a déjà accueillis plusieurs fois dans son magnifique boulodrome. Par exemple, pour une magique finale de la Coupe de France des clubs en 2007.

Châteauroux, ville ultra sportive avec plus de cinquante disciplines sportives, 70 sites dédiés à la pratique du sport et 138 associations, avec comme porte drapeau historique la célèbre Berrichonne Football. Donc une destination incontournable pour des sportifs.

Un Congrès est un rendez-vous d'échanges, de constats, de débats passionnés, de décisions, d'orientations mais aussi le moment de la mise en lumière du Comité hôte. Le Comité Départemental de l'Indre autour de son Président Régis GAILLARD axe son action sur l'esprit club fait de solidarité, d'honnêteté, de différence. Les Berrichons travaillent pour nos sports car ici notre image progresse dans le bon sens.

Avant de passer la parole à nos hôtes, Monsieur le MAIRE, Monsieur le Président Départemental, je vous rappelle rapidement que Châteauroux est la préfecture du département de l'Indre ancienne capitale de la fabrication de draps. Cette ville qui nous accueille a connu son essor vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par le biais des militaires et de ses dérivés ainsi qu'avec une très importante manufacture de cigares et la création de la base aérienne américaine de Déols.

Aujourd'hui c'est une vraie capitale départementale avec une animation de tous les jours, des festivals de musique, du commerce, de l'industrie, avec des salles de Congrès, de spectacles tels que

l'Equinoxe ou le Tarmac où nous nous trouvons et qui démontre par lui seul le dynamisme d'une cité moderne.

Je vous parle de Châteauroux et pourtant qui mieux que M. MAYET Maire de CHATEAUROUX peut nous parler du dynamisme de sa ville et M Régis GAILLARD, grand ordonnateur de ce 67ème Congrès pour nous vanter le potentiel de notre sport dans ce département. (*Applaudissements*)

## INTERVENTION DE M. MAYET, MAIRE DE CHATEAUROUX

**M. MAYET** (*Maire de Châteauroux*). – Il remercie Monsieur le Président National, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les congressistes d'avoir choisi Châteauroux pour faire ce Congrès 2012. Il remercie le Président d'avoir vanté les mérites de la ville. Il est assez satisfait de ce qui a été fait depuis une dizaine d'années en termes de sports et dans le monde associatif. Il ajoute que la ville n'est pas aussi prospère que cela, parce que comme beaucoup d'autres départements, elle a perdu un certain nombre d'industries notamment dans la confection du textile dont le département était riche et tout cela a disparu aujourd'hui.

Il est très heureux d'accueillir les Congressistes à Châteauroux, dans ce qu'on appelle le « Tarmac » qui a dû être débaptisé parce qu'un autre « Tarmac » leur faisait un procès. Pour l'instant et en attendant le dénouement du procès, son appellation est : la Salle Multi Activités de l'Aéroport.

Inquiet quand quelques amis parmi les boulistes dont le Vice-président de l'Indre lui ont dit : « on va avoir besoin du « Tarmac », il s'est dit : « mince » ils veulent faire un truc plus grand encore, ils ont besoin de deux salles et il voyait déjà 150 tonnes de sable déversés par terre pour pouvoir jouer aux boules. Il a très vite été rassuré quand on lui a précisé que c'était pour un Congrès National.

Il souhaite un bon week-end à tous et de travailler utilement. Il espère que l'accueil attendu et mérité sera bien au rendez-vous en termes d'hôtellerie et de réception. Il cite en exemple le bon souvenir laissé par leur boulodrome.

Châteauroux a un grand nombre de disciplines et une densité importante de licenciés. La ville a engagé beaucoup de moyens dans le sport, notamment le football, un nouveau stade a été inauguré. En Ligue 1 et Ligue 2, ils sont la deuxième pelouse synthétique de France et la ville compte bien continuer sur ce tempo de l'amélioration des outils, de ses structures.

Il souhaite à tous les congressistes un bon week-end et remet au Président un ouvrage sur Châteauroux. (*Applaudissements*).

**LE PRESIDENT.** – Remet la cravate officielle ainsi que la médaille de la F.F.P.J.P à Monsieur le Maire afin qu'il pense à tous les « pétanqueurs » et tous les « longuistes » de France et ceux du Comité de l'Indre. (*Applaudissements*)

## INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DE L'INDRE

**M. GAILLARD** (*Président du CD 36*). – Monsieur le Président de la F.F.P.J.P., Mesdames, Messieurs les Membres de la F.F.P.J.P., Mesdames, Messieurs les congressistes, Mesdames, Messieurs, bienvenue dans l'Indre et plus particulièrement à Châteauroux Déols pour ce 67ème Congrès dont la F.F.P.J.P. nous a confié l'organisation.

Ma 1<sup>ère</sup> pensée à l'ouverture de ce Congrès va à la mémoire d'Emile BENARD notre Président d'Honneur, homme qui a relevé le CD36 d'une disparition certaine, porte drapeau de notre comité de nombreuses années et dirigeant exemplaire apprécié de tous, accompagnateur emblématique de Karine Ferret – Massicot.

Ce 1<sup>er</sup> Congrès dans le 93<sup>ème</sup> département français avec ses 950 licenciés sonne creux. En effet l'absence de Monsieur Henri BERNARD Président d'honneur de la F.F.P.J.P. pour raisons de santé laisse un grand vide auprès de nous. Après plus de 50 Congrès consécutifs son retentissant « à l'an que ven, si sen pas mies que sen pas men » va nous manquer cette année, le Comité d'organisation et le CD36 lui souhaitent un prompt rétablissement.

Dans l'Aude, lors de mon intervention au dernier Congrès, j'avais signalé que succéder à EPINAL et NARBONNE n'était pas une mince affaire.

Les faits se sont avérés exacts et je tiens à remercier l'équipe formée autour de notre chef d'orchestre Pascal LENOIR qui depuis un an prépare ce Congrès malgré d'énormes difficultés dues principalement au manque de notoriété de la pétanque dans notre département par rapport à certains autres sports.

Je tiens à remercier M. MAYET (Sénateur-Maire de Châteauroux, Président de la Communauté d'Agglomération Castelroussine), M. HUGON (Maire adjoint délégué aux sports) qui ont tout mis en œuvre pour nous permettre de vous accueillir le mieux possible, M. RAHON responsable des manifestations pour toute l'aide des services techniques municipaux de la ville de Châteauroux, ainsi que le personnel de la salle multi-activités qui vous accueille aujourd'hui.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la F.F.P.J.P. très proche de nous ces derniers mois, un grand merci à Jean-Paul CHAPPE (Président de la Ligue du Centre) et à son équipe, qui nous ont apporté un énorme soutien financier, merci aux bénévoles qui ont souhaité nous apporter aide et soutien et un grand MERCI à toute l'équipe du Comité d'Organisation de ce 67<sup>ème</sup> congrès ainsi qu'aux membres du CD36 pour leur grand investissement personnel souvent au détriment de leur famille que je remercie.

Je vous souhaite à tous un excellent séjour en BERRY, toute mon équipe est là pour répondre à vos demandes, je vous souhaite un excellent Congrès et à l'aube de cette nouvelle année 2012 je présente au nom de toute mon équipe nos meilleurs vœux de santé bonheur réussite pour vous et vos proches, merci à vous tous et bon Congrès. Je vous remercie de toute votre attention.  
*(Applaudissements)*

**LE PRESIDENT.** – Remercie Monsieur le Maire qui quitte l'Assemblée. *(Applaudissements)*

## ALLOCUTION D'ALAIN CANTARUTTI, PRESIDENT NATIONAL

A la suite du pointage de la participation, effectué avec Xavier GRANDE, Directeur Administratif, Bernadette TROUBAT, Secrétaire Adjointe, annonce à la tribune les chiffres de la représentativité : 22 Ligues présentes sur 23 et 100 Comités Départementaux sur les 105 affiliés présents ou représentés (2 procurations) soit 2 012 voix pour un collège électoral de 2 068 voix.

**LE PRESIDENT.** – Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, l'an dernier à la même époque, nous étions au centre de notre mandat à Narbonne au milieu des vignes et j'en profite pour adresser mon amitié aux Vins des Corbières et à sa commanderie. En ce début 2012, nous sommes au départ de la dernière ligne droite du mandat qui a débuté il y a déjà 3 ans.

Je remercie et félicite le Comité de l'Indre sous la conduite du Président GAILLARD pour l'organisation de ce 67<sup>ème</sup> Congrès. Je précise qu'en matière d'organisation, il n'y a pas de course à l'échalote pour faire mieux que son prédécesseur, personnellement je mesure le résultat en rapport du baromètre de sincérité.

Chères et Chers congressistes, je vous remercie, nous vous remercions avec mes collègues du Comité Directeur fédéral d'avoir oublié votre quotidien pour venir participer à la « grande messe » que représente un Congrès National.

Avant d'aller plus loin, nous regrettons l'absence du Président Henri BERNARD, qui n'avait pas manqué un seul Congrès depuis 50 ans. Il a souhaité rester à Nice car le déplacement était un peu long et il ne se sentait pas de faire tant de kilomètres. Henri nous vous transmettons, toutes et tous, notre sincère amitié et notre admiration. Je vous dis « A l'an que ven ».

Je suis très heureux de revoir dans une salle de Congrès notre ami de la Ligue du Centre, ancien Président de cette région et ancien membre influent du Conseil des Ligues, j'ai nommé Gérard GILBERT, pour tous « Gégé » merci d'être venu nous honorer de ta présence.

L'occasion pour moi de saluer nos amis les délégués des départements d'Outre-mer présents ou représentés, ceux de Martinique, de Guadeloupe, de la Réunion, de Mayotte, de Wallis et Futuna, c'est une première, de la Polynésie Française, de La Guyane, de St Pierre et Miquelon. A signaler que beaucoup de ces départements sont en augmentation du nombre de clubs et de licenciés, preuve de la qualité de l'accueil et du travail fait dans les clubs de nos amis iliens. Félicitations et ils méritent vos applaudissements. (*Applaudissements*)

En ce début de Congrès, je souhaite la bienvenue aux nouveaux dirigeants des Comités Départementaux. 2011 a vu quelques présidents ou membres de Comités renouvelés pour différentes raisons : maladie c'est la raison la plus compréhensive, découragement face aux intrigants, c'est celle qui me déplaît le plus. En effet, tout à coup vers mi-2011, une vague de démissions de présidence de Comité est arrivée. J'ai eu peur d'un tsunami du bénévolat, heureusement ceci a été de courte durée et les départements touchés ont su, grâce aux bonnes volontés et à l'abnégation de certains, reprendre le droit chemin.

Cette année, pour ce discours d'ouverture, je serai plus concis que l'an passé. Il faut dire que j'ai été remis à mon niveau de Président par mon Secrétaire Général qui a trouvé, qu'à Narbonne, j'avais fait le discours du Président et j'avais largement empiété sur celui du Secrétaire Général avec trop de précisions. Donc je vous demande de l'indulgence si je ne cite pas un nom ou un club ou un Comité ou une Ligue. Son nom sera cité par le secrétaire général Antonio JRRRUAN dé ANTIBO, si vous avez des récriminations après ce discours, c'est lui !!! Chacun son boulot.....

Dès le début de notre mandat, avec mes coéquipiers, même avec mon secrétaire général adoré, nous avons voulu insuffler une démarche qui vise à favoriser les rencontres ouvertes non seulement au public les plus larges, mais aussi à notre territoire d'implantation vers les acteurs économiques, médiatiques et sportifs. Nous avons voulu par une transparence souhaitée, par l'itinérance de tous les membres de la Fédération, par l'itinérance des lieux de représentation, des compétitions, la mobilisation des bénévoles, la diversité des compétitions possibles ou proposées, l'augmentation du panel des compétitions, jouer l'ouverture totale. Nous avons voulu continuer notre développement. Nous avons confiance en l'action des dirigeants de terrains que vous êtes mais aussi tous ceux des clubs. Toutefois, notre opération n'est pas une réussite puisque le chiffre de nos licenciés chute encore, certains pour se rassurer parlent d'une stagnation. Je ne suis pas d'accord, même si 24 départements sont en hausse, bravo à vous. Nous perdons trop de clubs, je rappelle que l'Outre Mer a largement compensé les pertes (118) de clubs métropolitains avec plus de 39 clubs créés.

79 clubs perdus en 2011 avec une moyenne de 50 licenciés par club, nous arrivons quasiment à la perte 2011. A Narbonne, je parlais de renouveau, je ne suis plus très sûr. Bien entendu, on peut invoquer telle ou telle raison ou encore le mode de vie du 21<sup>ème</sup> siècle.

Alors pourquoi, certains ne viennent plus vers nous, alors que d'autres reviennent, pourquoi certains réussissent là où d'autres échouent, pourquoi n'avons-nous pas fait ceci ou cela, pourquoi....

Autant expliquer la diversité de l'être humain et ses comportements et ses vérités diverses à l'infini. Ce qui me désole, puisqu'il faut appeler un chat un chat, encore trop de clubs nous volent, les cartes de membres sont du vol pur et simple. Ces gens-là, volent les Comités, les Ligues et la Fédération, toute la chaîne, toute la famille. Ils parasitent notre monde. Bien entendu ces cartes de membres ne sont pas la seule raison de ce chiffre des licenciés qui frôle maintenant la barre symbolique des 300 000 mais ils y contribuent et c'est surtout malsain.



Nous sommes, pourtant, en période de consolidation, c'est avec vous que nous allons réussir. Sans vous et en désordre nous ne pourrions rien. Le problème vient des chiffres jeunes. Le défi est là et nulle part ailleurs.

Vaincre le challenge de reconquête des jeunes avec tous les dirigeants, avec la Direction Technique Nationale mais surtout des dirigeants de clubs, de Comités au plus près du terrain, je crois au sport de masse. Il y a longtemps que je ne crois plus aux rassemblements de jeunes joueurs issus de qualifications quelconques et quelles que soient leurs appellations, souvent pompeuses. Ces compétitions sont belles, vous les organisez parfaitement, elles sont une vitrine, oui !!! ok !!! Mais à mon avis, la grande masse des jeunes ne regardent pas les vitrines, les jeunes veulent jouer, un point c'est tout. Nous avons perdu cette saison 371 jeunes toutes catégories confondues sur 22 780 licenciés. La victoire pour ce défi passe par les clubs, les écoles de pétanque, le contact avec le milieu scolaire dès la rentrée. Il est seulement dans notre volonté, notre capacité à les recruter, à les accueillir, à nous en occuper à quelque niveau que ce soit. Nous ne sommes pas un sport à la mode, c'est certain. Toutefois, j'ai la prétention de croire que les hommes peuvent changer le cours des choses. Je préfère, au lieu de croire au miracle, en « l'utopie plausible » c'est-à-dire en la capacité des individus, des clubs à générer du collectif et de la dynamique.

Nous vous avons promis l'an passé de nous occuper de revoir les tranches d'âges qui paraissent poser problème aux techniciens de terrains que sont les éducateurs et initiateurs. Celles-ci ont été refaites avec des tranches plus équilibrées 10 – 11 – 12 ans : Minimes ; 13 – 14 – 15 ans : Cadets et 16 – 17 ans Juniors. Seulement 2 ans en Juniors pour coller au plus près des réalités internationales qui limitent à 17 ans les sélections chez les jeunes et pour coller à la réalité administrative du passage à l'âge majeur.

Pour les catégories Jeunes, débutera cette année 2012 la nouvelle formule des Championnats de France avec trois étapes. La première sera le Championnat Départemental qui qualifiera pour un Championnat Régional : 2<sup>ème</sup> étape, laquelle qualifiera pour le Championnat de France : 3<sup>ème</sup> étape. Un véritable parcours sportif et non plus pour certains un voyage de fin d'année. En effet, cette décision de transformation des Championnats Jeunes provient de la faiblesse globale de participation aux Championnats Départementaux, certains se qualifiaient après une partie voire sans jouer. Il faut être sérieux et ne pas vouloir l'impossible. D'ailleurs si je vais plus loin, certains Championnats mériteraient un parcours sportif chez nos seniors, mais ceci est une autre histoire, à réfléchir quand nous savons, de façon sûre, que les Championnats de France ne font pas gagner le moindre licencié mais peuvent faire gagner le premier euro d'économie aux Comités.

La Direction Technique Nationale avec Jean-Yves PERONNET et Séverine MAILLET que j'excuse pour son absence, Séverine attend un heureux événement et ses médecins lui ont déconseillé un long déplacement, d'autant plus que le bébé fait des siennes et voudrait arriver plus vite que prévu. Je lui rends hommage car depuis son lit elle continue à être en contact par internet, merci pour cet engagement professionnel. Dans le cadre de nos accords internationaux, nous avons participé à des formations de cadres pour le développement de nos sports dans les DOM-TOM et dans certains pays émergents, ces actions sont normales et inscrites dans notre convention d'objectifs avec le Ministère.

La D.T.N. continue son travail sur le territoire par la structuration des Equipes Techniques Départementales, de Liges et de Zones et la formation de leurs membres. Mais elle a besoin de relais structurés et efficaces dans vos structures dont les avancées dans ce domaine sont assez disparates. Le milieu scolaire doit être fouillé et toutes les pistes doivent être explorées, pour la 1<sup>ère</sup> fois, nous mettrons des kits de boules à disposition des Comités afin de sensibiliser les écoles.

Pour que ceci fonctionne, il faut penser à la professionnalisation de l'activité développement, plusieurs pistes existent avec les financements divers et variés. Par exemple, les Contrats de Qualification Professionnelle dont nous venons d'initier la mise en place avec le C.N.O.S.F. (Réunion prévue le 23 janvier avec Frédéric Marotte) devraient voir le jour fin 2012 mais plus sûrement en 2013.

La formation continue des cadres de l'équipe Technique Nationale, la préparation au Diplôme d'Etat par le centre de formation. Donc beaucoup de travail franco-français pour la D.T.N. avec une quinzaine de jours de formation à l'étranger en concordance avec la convention d'objectifs.

Les résultats sont moyens ou plutôt corrects (car le Ministère nous confiait que nous étions très exigeants en ne voulant rien d'autre que l'or mais beaucoup de disciplines aimeraient prendre des

médailles dans tous les Championnats auxquels elles participent), puisque notre Equipe de France Masculine est allée chercher l'or à Göteborg lors des Championnats d'Europe en Triplette et tir de précision par contre les jeunes et les féminines sont restés à quai pour peu et ne sont pas titrés.

Il faudra que les techniciens français trouvent la formule magique pour transformer tout métal en or surtout chez les féminines ou le titre mondial se fait attendre depuis trop longtemps. Les formations des membres de la D.T.N. se placent tout à fait dans cette recherche de l'excellence, si difficile à maîtriser, que ce soit au niveau des joueurs comme de son encadrement.

Nous avons remis en route courant 2011, la Commission Médicale qui semblait stagner avec l'arrivée dans nos rangs de deux médecins du sport, M. Roger OULLION ex médecin de l'équipe de France de Handball pour la mission de Médecin Fédéral et Claude MARBLE, pour la mission de Médecin du suivi réglementaire des sportifs, il a déjà assumé cette responsabilité pour la Fédération de Triathlon. Cette commission s'est mise au travail immédiatement comme le souhaitait le Ministère dans la convention d'objectifs pour la mise en place d'actions sport santé des licenciés et suivi du haut-niveau.

Mon Ami Jean-Pierre IANNARELLI, dans cette commission, est bien entendu la connexion unique avec le Comité Directeur.

Les Championnats de France ont été plutôt bien réussis, sur le plan du jeu réalisé, des acteurs et des organisateurs, c'est la constatation globale. Futurs organisateurs prenez conscience que l'organisation d'un Championnat de France, c'est une vitrine. Je confirme le fait qu'au moment du repas, vous, futurs organisateurs, vous ne devez pas organiser de banquets. Des repas simples, sportifs à coûts raisonnables, voilà ce que nous vous demandons, nous ne sommes pas dans l'organisation de voyages du 3<sup>ème</sup> âge ou de visites culinaires et touristiques. Je garderais en mémoire le vent de renouveau qui a soufflé aux débuts des Championnats de France 2011, je n'oublierai pas la domination « Sévillesque » sur BRIVE et la finale que nous ont offert les féminines sur le sable corrézien pour une confirmation dominatrice des féminines de l'Auvergne, un pur bonheur cette finale. Certains nous font adorer le Jeu Provençal, les compétiteurs de GRUISSAN ont été dignes et les Niçois magnifiques, emmenés par un extraterrestre des boules. SOUSTONS, c'est beau des arènes surchauffées d'amitié avec une Triplette « à l'Eure » pour un succès en famille. STRASBOURG, chapeau à l'organisation et au carrefour de l'Europe. Le retour de Fabienne des Hautes-Pyrénées, ancienne Championne de France au premier plan avec un petit jeune prometteur. En Bretagne, c'est bien connu, il fait beau du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, mais à RENNES, sous un temps dantesque, un public nombreux et assidu, des organisateurs qui ont mouillé la chemise pour une finale entre jeunes talents de la nouvelle génération. BEUCAIRE célèbre les jeunes depuis 2 ans avec un foirail de fête et des émotions comme seuls les Championnats Jeunes peuvent en donner. Le cours Foucault de MONTAUBAN, un lieu magique pour le Jeu Provençal avec un couac arbitral dommageable en finale pour une victoire régionale. Sur les bords de la Méditerranée, FOS SUR MER célébrait les sirènes de notre sport avec une finale inédite et tellement sympathique entre la Haute-Garonne et les filles du soleil de Martinique. Enfin CANEJAN sous les pins du bordelais, un club intrépide à l'organisation pour une équipe Girondine qui échoue au port Varois.

Cette année 2012, nous lançons donc le nouveau Championnat de France, celui consacré à la catégorie PROMOTION, notre plus grand réservoir. Ce Championnat de France est celui d'une nouvelle ère de Championnats passant par des filtres sportifs tels qu'ils devraient être. C'est-à-dire, Championnat Départemental qualificatif pour un Championnat Régional qui lui qualifiera pour le Championnat de France à 64 équipes. Toutes les modalités d'application vous ont été envoyées et nous nous en sommes référés au Conseil des Liges pour la distribution des places tout comme pour les Championnats Jeunes d'ailleurs. Le Championnat Senior traditionnel ouvert à toutes les catégories seniors se jouera à 192 triplettes.

La Coupe de France 2011 s'est terminée en Drôme provençale à Nyons dans la douceur du bien-être, dans un centre bouliste remarquable, des organisateurs dignes de l'événement avec en fond d'écran le Ventoux saupoudré de blanc, le bonheur en somme. Huit clubs magnifiques, les joueuses et joueurs souvent exceptionnels, SUCHAUD magique, un public nombreux, peut-être un peu trop calme.

Cette coupe de France qui fut la première à créer l'aventure associative dans notre monde, adore se promener dans l'hexagone mais allez savoir pourquoi, elle préfère NICE. L'organisation de la phase finale est un vrai feuilleton cette année. La ville de VALENCE D'AGEN (82) voulait l'organiser, M. BAYLET ancien ministre, voulait le faire et me l'avait demandée.



Avant-hier ce Monsieur en excellent homme politique qui fait des promesses et qui ensuite les oublie refusait cette organisation, alors qu'il avait fait tout pour l'avoir.

Donc, mercredi branle bas de combat et après une multitude d'appels téléphoniques la ville d'ISTRES prend cette phase finale, grâce aux connaissances de Maryan BARTHELEMY.

Les compétitions par équipe de clubs seraient-elles une bouée de sauvetage, un nouveau cadre de compétition prisé par une grande partie de nos joueurs dans des périodes et des horaires bien définis. J'ai tendance à le croire de plus en plus si l'on fait le constat des divers niveaux des Championnats par équipes de clubs, des engagements d'équipes, département par département. Plus proches de la réalité de notre vie sociale pour faire court. 7 000 formations engagées tous niveaux confondus et plus de 35 000 rencontres générées, voilà le constat d'une réussite.

Au sujet des Championnats par Equipes de clubs en remontant les divisions, maintenant installées et en développement connaissent un véritable engouement, partout. Le groupe de travail emmené par Joseph continue son développement mais celui-ci ne pourra se faire sans finances, bien évidemment. Je pense que les clubs doivent commencer à se prendre en charge, à bien appréhender la vie et les besoins d'une formation qui participe à un championnat de niveau régional voire national. Dans notre fédération sportive, l'habitude a été prise d'attendre beaucoup financièrement de la Fédération, je pense que les dirigeants doivent avoir une autre vision de la vie d'une association dans ce domaine, bien que si demain matin les choses évoluaient dans le sens du progrès, la F.F.P.J.P. pourrait mieux indemniser. Maintenant avec la mise en place des Championnats Départementaux chez les jeunes, féminines, nous devrions toucher tous les publics.

Les concours nationaux et internationaux reçoivent également un lifting. Personne n'empêchera le partage en demi voire en quart, même les plus pointus en ingénierie n'y arrivent pas vraiment. Donc, partage rendu obligatoire en demi-finale, quatre prix identiques, comme cela nous regardons la vérité en face. Les explications sur les nationaux vous seront faites par écrit et présentées par Joseph et son groupe tout à l'heure.

Les arbitres souvent décriés car ils sont la plus simple excuse pour se disculper. Le corps arbitral doit être respecté, l'équipe de Jean- Claude DUBOIS travaille afin de mieux faire passer le message de l'application des règles. Les arbitres sont des personnes au rôle plus que compliqué et ceux qui les critiquent ouvertement ne prendraient pour rien au monde leur place difficile. 2011, a vu la Commission Nationale prendre son bâton de maréchal pour aller porter la bonne parole au plus près de tous nos directeurs de jeux dans les Liges. Toutes n'ont pas encore été visitées mais le seront avant fin 2012.

Je considère que des arbitres Départementaux ou de Ligue sont dignes du grade supérieur mais leur vie professionnelle fait souvent qu'ils en sont empêchés alors pourquoi n'auraient-ils pas la même formation. Le pôle arbitres Elites a commencé à fonctionner, tout n'est pas parfait, loin s'en faut, mais la tendance est à l'amélioration. Tout cela a un coût, mais nous avons décidé de ne pas arrêter le développement, nos Championnats en font partie et doivent être très bien arbitrés.

Nous avons soutenu nos arbitres tout au long de la saison et leurs rapports ont permis de passer en discipline des personnages que je dédaigne, qui sont notre longue maladie à nous. Puisque je vous parle de discipline, j'adresse mes félicitations aux diverses Commissions de discipline pour le travail accompli. Je parle de travail au sens strict du terme, car la législation en place exige de bénévoles un travail de professionnel. Vous avez pu constater qu'il n'y a aucun passe-droit en matière de discipline.

Lorsque les rapports sont bien établis et circonstanciés, les poursuites sont engagées et aboutissent. La principale cause des problèmes n'est plus vraiment liée à l'alcool même si encore il y a, parfois, débordement, si vous me permettez la métaphore. Je me tournerai plus vers les nouveaux comportements sociétaux. Je pense qu'en matière de comportement, nous devons nous poser des questions sur les nouvelles générations. Aujourd'hui les grands frères ont disparu, les chefs de clans sont dans l'ombre, les patriarches ont moins d'autorité, nous ne sommes plus dans l'héritage où il était question de référence.

Il y a quarante ans, un homme marchait sur la lune, en 2012 certains marchent sur la tête. Le 21<sup>ème</sup> siècle et les moyens médias ou de communication ont emporté certains occupants fragiles.

D'autres sont dans la difficulté sociale et se laissent emporter par un gain aléatoire et souvent dérisoire, d'autres encore sont dans leur mode de fonctionnement proche de la bête du Gévaudan, etc... La vigilance est de mise.

Le Jeu Provençal fait partie du plan de développement souhaité. Les premiers résultats sont palpables puisque cette année encore des Comités demandent des équipes supplémentaires aux Championnats. La F.F.P.J.P. travaille pour l'ensemble du territoire et non pour une région. Le Jeu Provençal, magnifique sport, est sous la houlette de la Fédération et y restera car c'est la seule façon de le développer là où il n'est pas né. De plus en plus de Ligues organisent des Championnats, les Comités des concours et même des écoles de pétanque consacrent du temps à l'enseignement du Jeu Provençal, ce sont des victoires. Le Jeu Provençal est un sport merveilleux de beauté dont la F.F.P.J.P. est fière.

D'ailleurs en 2012, notre partenaire SPORT PLUS diffusera la finale du Provençal 13, une victoire pour l'A.S.P.T.T. de Marseille qui avait confié ses droits à QUARTERBACK.

2012, verra pour la 1<sup>ère</sup> fois des Championnats du Monde se dérouler à Marseille et ceci du 4 au 7 octobre au Palais des Sports de la cité phocéenne. C'est un enjeu important mais aussi un formidable défi. La France est étroitement liée à la progression internationale de la Pétanque. Un Comité d'Organisation a été mis en place avec la Fédération, la Ligue PACA, le CD 13 et un producteur délégué à l'organisation désigné afin de faire un évènement de qualité professionnelle. Nous recevrons issus des qualifications sur les 5 continents, les 48 pays qualifiés avec leurs staffs. Une compétition sportive mondiale est par essence un vecteur d'émotions, d'échanges, de partages, de rencontres, de liens de fraternité et de respect des différences. Mais bien au-delà de ça, le défi réside d'ancrer dans l'esprit collectif la Pétanque comme un sport de haut-niveau qu'il est mais dont ce volet est inconnu du grand public. La volonté sera aussi de démontrer l'importance du mouvement associatif et sportif « pétanque et jeu provençal » sur notre territoire et de faire prendre conscience aux composantes gouvernementales et médiatiques des qualités sportives et de lien social que nous représentons, de faire partager au plus grand nombre les valeurs fortes que notre mouvement véhicule convivialité, accessibilité, esprit d'équipe, sport propre et sport santé. J'en profite pour remercier la Ville de Marseille, le Palais des Sports, le Conseil Général 13, la Région P.A.C.A., l'Etat par le C.N.D.S. pour leur engagement derrière ce projet, tout comme nos partenaires fédéraux la Boule OBUT, ERIMA et M.S. Pétanque, sans eux rien n'était possible. Au sortir de ces Championnats du Monde, mon espoir réside dans le fait que la Pétanque soit la seule et grande gagnante de ces joutes mondiales et que beaucoup profitent de l'émergence de nos sports pour capitaliser sur ses valeurs.

Je viens de faire un tour, non exhaustif, de toutes les actions fédérales faites ou en mouvement, ou en projet. Tout ceci, ne se fait pas sans finances, je vous ai envoyé fin août, un courrier explicatif et en toute transparence comme jusque-là personne ne l'avait jamais fait. Demain, vous voterez pour ou contre un projet que nous vous avons soumis. Ce projet est un projet de développement de nos sports pas une quête de messe dominicale. Nous devons savoir si nous voulons nous développer comme un sport ou si nous voulons rester un superbe outil d'animation traditionnelle et de loisir.

Car le fait est clair, la situation des finances fédérales ne peut continuer ainsi. Nous avons vécu au-dessus de nos moyens car nous voulions poursuivre notre développement.

Regardez, aujourd'hui la Fédération Française n'a pas besoin de beaucoup plus d'argent si elle se contente de gérer le quotidien et de faire de l'animation de quartiers, de places de villages. Notre souhait est tout autre, si nous n'avions rien fait, la situation financière serait toute autre. Nous avons décidé d'avancer car il faut toujours tirer vers le haut. En effet, nous avons continué le développement avec, par exemple, les formations d'arbitres (réunions régionales et DVD) : 27 000 €, nous avons pris en charge les animateurs des Championnats de France, subvention détournée en faveur des Comités organisateurs : 9 000 € et 4 000 € d'arbitres en plus lors des Championnats, nous avons développé un peu plus les Championnats par Clubs : 17 000 €, nous avons remboursé aux Comités et Ligues 40 000 € de plus en déplacements pour les Championnats de France, l'embauche d'un employé supplémentaire au siège : 35 000 €, avec un dépassement de charges sur salaire de 26 000 € avec en plus la baisse du nombre des licenciés, perte de recette de 25 000 €, les 3 500 mutations en moins que prévues, moins 38 000 € nous sommes largement dans la perte d'exercice annoncée.

Je ne vais pas vous dire que nous avons besoin de structurer professionnellement l'encadrement de la pratique à tous les niveaux. Je ne vais pas vous dire qu'il faut développer vers le milieu scolaire avec des personnes formées et densifier la palette de propositions d'animations chez les jeunes. Je ne vais pas vous dire qu'il nous faut privilégier le développement de pratique par les féminines.

Je ne vais pas vous dire qu'une fédération comme la nôtre doit favoriser la pratique du monde du handicap. Je ne vais pas vous dire que nous devons développer les Championnats par Clubs Seniors, Jeunes et Féminines. Je ne vais pas vous dire qu'il faut soutenir une des compétitions phare de notre fédération, la Coupe de France. Je ne vais pas vous dire qu'en 2012, la communication est un élément primordial d'un mouvement sportif. Je ne vais pas vous dire qu'il faut développer le secteur médical par du suivi, de la sensibilisation et du matériel performant. Je ne vais pas vous dire qu'il faut développer la promotion auprès des jeunes et des non-licenciés tous azimuts.

Et enfin, je ne vais pas vous dire qu'il faut améliorer le fonctionnement des instances fédérales, accompagnement, conseils, administration, déplacements, informatique, gestion du patrimoine.

Je n'ai pas besoin de vous le dire, VOUS le SAVEZ !!!!!

Donc, vous voyez c'est très simple, deux choix de direction : le premier nous continuons le développement avec la montée de notre notoriété sans compter sur le nombre d'adhérents qui fluctuera avec les conditions de la vie sociale ou nous restons une activité de tradition et nous allons mourir en excellente santé. C'est vous qui voyez, mais je sais que votre raison va en direction du progrès car vous êtes certains du besoin.

Les réunions du Comité Directeur, du Conseil National ont été un vrai plaisir. Les femmes et les hommes de ces différentes institutions travaillent de façon passionnée avec intelligence. La présence à toutes nos réunions du Comité Directeur des deux représentants des Ligues Yvon DELCHET et Gérard CHEVALIER permettent d'avoir en temps réel le sentiment du Conseil National, donc d'une proximité avec le terrain et nous sommes aussi des gens de terrain. Je voudrais que vous preniez conscience de la somme de travail réalisée par les membres du Comité Directeur Fédéral, c'est énorme. J'ose espérer que vous en êtes conscients, ce sont des heures et des heures et des heures... Je les remercie toutes et tous sincèrement.

Notre cousine germaine, la S.A.O.S. Promo-Pétanque ne s'est jamais aussi bien portée.

Michel DESBOIS avec l'aide de Gérard BENON, Xavier GRANDE et de votre serviteur ont bien mené la barque. Tout à l'heure, vous seront exposés tous les chiffres de l'exercice réalisé sans aide financière de la F.F.P.J.P. et avec un remboursement de sa dette à la F.F.P.J.P. en fin d'année. Comme quoi tout peut arriver sans compter son solde positif de solde de T.V.A.

Après avoir insisté sur la création d'une newsletter fédérale, elle est maintenant un succès puisque attendue tous les premiers mardis de chaque mois sauf en janvier et en août. Si parmi vous, deux ou trois l'ont parcourue, mois après mois, cette newsletter donne plusieurs explications et des pistes sur la politique menée. Cette newsletter fait partie de la transparence que je vous avais promise et que vous avez sur la totalité de nos actions. Je remercie toutes celles et tous ceux qui en font une « feuille de chou » de qualité et qui permettent qu'elle existe. Sarah PHAM, de la société QUARTERBACK qui nous donne des coups de pieds aux fesses pour avoir les grains à moudre dans les temps, à Claude STIRMEL qui la met en ligne, à Bernadette TROUBAT, à Jean-Claude DESMULIE et à tout le Comité de relecture. Ramassez les adresses mails de tous vos clubs et envoyez-les à Claude STIRMEL pour que tous la reçoivent, c'est notre lien. Une félicitation vers les Comités de Haute-Loire et du Maine et Loire qui ont collecté toutes les adresses mails de tous leurs clubs.

Je remercie l'ensemble des personnels de QUARTERBACK pour les conseils et le travail réalisés en tant que professionnels lors des retransmissions télévisées, des événements, des réunions avec les médias, de passage de contrats. Nous avons des relations excellentes avec nos partenaires institutionnels : la Boule OBUT, les structures couvertes MATHIS, les assurances M.M.A. très efficaces lors des litiges ou accidents, les boules KTK, M.S. PETANQUE, SPORT+ pour la qualité de ses diffusions.

La presse écrite qui est un lien indispensable vers nos licenciés est à féliciter, la P.Q.R., le magazine « Boulisme » qui est arrivé en kiosque, la revue Rhône Alpes Pétanque de Patrick CHALENCON continue son admirable parcours, au plus près du terrain et entretient un véritable lien entre les

départements de sa zone. Le magazine multi sports : SPORTMAG qui nous a consacré quelques beaux articles. La télévision, SPORT+ bien entendu, TV 5 MONDE qui nous propulse sur tous les continents mais aussi France Télévisions qui a fait un réel effort sur la pétanque cette année grâce à Daniel LAUCLAIR et à Denis NAEGELEN et sa cohorte de relations.

Des remerciements par bouquets aux employées du siège, à Patricia au charme intact malgré son ancienneté dans la maison, à Régine aussi au charme intact avec sa part internationale... et par poignées de mains aux garçons, à Xavier pour sa précieuse collaboration et nos conversations téléphoniques quotidiennes, à Gérard qui travaille pour le bien de la boutique, au petit dernier Clément, pour sa jeunesse avec un vent de fraîcheur. Ils contribuent largement à notre santé tout comme Jean Pierre « DUCAR » ou de son nom réel DARREOUS, magique pilote du car-podium, le Sébastien LOEB de notre Fédération. Je tiens à ce que vous respectiez absolument ces personnes. Ils sont notre première vitrine.

Donc, si nous faisons un bilan global celui-ci est plutôt encourageant voire bon dans certains domaines, pas très bon dans le domaine financier.

Je remercie tous mes collègues sans exception. Je remercie les membres cooptés des Commissions, vous tous les dirigeants de Ligue, de Comités. La somme de travail est en constante progression comme la vôtre et toujours bénévole. Cette année, j'ai enfin eu la confirmation que les hommes intelligents sont faits pour s'entendre et qu'ils sont faits pour aller de l'avant ensemble, ils se reconnaîtront, et ceci dans un seul but : travailler pour une seule cause dans la même passion et sur le même axe.

Enfin, le Président de la Fédération Internationale, et Président des Fédérations Sportives non olympiques au C.N.O.S.F., Claude AZEMA toujours fidèle à nos invitations. Merci d'être là et encore merci de cette confiance donnée pour l'organisation des Championnats du Monde 2012.

Donc vous l'avez compris le monde change... ma grand-mère le répétait souvent en regardant les oiseaux voler. A cause du vent ou des spoutniks, disait-elle, les oiseaux volent à contre-sens. 40 ans après ces constatations les choses ne cessent d'empirer : révolutions, explosions, trahisons, radiations, conspirations, agressions, etc.... à tout va. Je ne sais plus dans quel sens volent les oiseaux. Ce que je sais c'est que certains volent à contre-sens. Devant l'égoïsme et le nombrilisme ambiant, il est possible que la Terre ne tourne plus dans le même sens, allez savoir...

Pourtant, j'ai l'espoir chevillé au corps, car je suis allé au plus près des départements, des régions tout au long de cette dernière année et j'ai croisé des gens superbes, joueurs, dirigeants, bénévoles, sympathisants dévoués et agréables, vous avez mon plus grand respect car vous êtes l'espoir soleil de nos sports.

Bousculés par un monde de plus en plus rude, l'exercice des vœux est convenu. Les vœux permettent de prendre des résolutions, comme pour repartir d'un nouveau pied. En vous souhaitant les meilleurs vœux de santé pour la nouvelle année, quel groupe de mots, en ce début 2012, peut résumer tous les vœux : le progrès tranquille. (*Applaudissements*).

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 66<sup>ème</sup> CONGRES DE NARBONNE

**LE PRESIDENT.** – Nous poursuivons l'ordre du jour par l'approbation du compte-rendu du 66<sup>ème</sup> Congrès qui s'est tenu à Narbonne les 7 et 8 janvier 2011.

Page 33 : rectification : M. CHEVALLOT (lire : Pdt de l'AUBE)

Page 62 : rectification : lire : (Claude AZEMA et Henri BERNARD remettent les prix : M. BARLETTA étant absent, il est remis à M. DUTRONC, Pdt du CD71)

Pour le prix Bernard DUC, ils sont remis, en l'absence des représentants des municipalités récompensées : M. LAMBRONI, Pdt du club local, pour la Ville de Behren-lès-Forbach et à M. RIZZO, Pdt du CD30, pour la Ville de Beaucaire.

*(Sous réserves des modifications ci-dessus, celui-ci est adopté à l'unanimité)*

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

**M. JUAN** (*Secrétaire Général*). – Bonjour Mesdames et Messieurs bonjour, avant de démarrer, je tiens à vous passer un bonjour de la part de Monsieur Pierre CHESNOIS, du Comité du Nord, ancien membre de la Fédération.

Bienvenue dans cette salle fonctionnelle anciennement baptisée « Tarmac », pour participer activement à nos travaux statutaires.

A vous Toutes et Tous, un Grand Merci d'avoir pu vous rendre libre afin de représenter vos Comités et Liges à notre 67ème Congrès National. Avec, comme toujours, une mention toute particulière à l'attention de nos Amis d'Outre-mer qui ont dû faire un long voyage pour répondre présents : la Ligue ANTILLES-GUYANE, les Comités de la GUYANE, MARTINIQUE, POLYNESIE, GUADELOUPE et MAYOTTE étant représentés. Aux absents, je dirais que nous les comprenons et les excusons, compte-tenu du prix du transport vers la Métropole, mais qu'ils pourraient tout de même un peu plus s'intéresser en participant à la vie de leur Fédération... faire appel à la procuration en fait partie et en plus cela nous donnerait l'illusion fort agréable qu'ils sont parmi nous.

Après les bons souvenirs des terres Cathares, dont nos amis Audois avaient fait ce qu'il fallait pour que NARBONNE fût un succès : nous avons encore le goût des « Corbières » et « Limoux ». Nous voici dans le Berry où ce sont les « Castelroussins » qui nous accueillent dans cette douce Région du Centre et, pour les « footeux » : CHATEAUROUX n'est pas seulement connue pour son équipe de football « La Berrichonne : les « Bleu et Rouge » ayant évolué en 1<sup>ère</sup> division il y a longtemps et pas longtemps ... d'autres monuments ou sites sont à visiter dans la Région.

Dans la salle quelques nouveaux visages de Dirigeants, tous n'y sont pas, nous citons dans les prises de responsabilité : Mmes PESQUIDOUX Annie, Gers et MAUJONNET Colette, Nièvre, deux dames de plus à ce titre toutes nos félicitations / MM. HANISI Soang Patita, Président de Wallis-et-Futuna / KOELSCH Yvon, Président de St-Pierre et Miquelon / CHEVALLOT Francis, Aube et tout récemment BENOIST Georges, Indre et Loire / Présidents par intérim : DEQUAIRE Jean-Louis, Doubs / RAYNAL Guy, Lot / MORICE Jean-Marie, Loire-Atlantique / SIMON Gérard, Haute-Marne / MALGLAIVE Michel, Meurthe-et-Moselle.

Nous remercions les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à nos travaux ou en simple visite, tant leur calendrier à cette époque de l'année est chargé.

- M. MAYET, Maire de Châteauroux

- M. TOUCHET, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, qui doit intervenir au cours de nos travaux

- M. Claude AZEMA, Président de la F.I.P.J.P. et Ami, que l'on ne présente plus....

Remerciements également :

- à La Presse audiovisuelle = SPORT+ / France Télévisions, FR3 Régionale, Radio FRANCE BLEUE BERRY / au journal local = la Nouvelle République du Centre aux revues spécialisées = Boulisme, Rhône-Alpes Pétanque, « Le 10 Sport », pour les articles, images et reportages mettant en valeur nos deux disciplines.



- Nos partenaires privilégiés : "QUARTERBACK" pour la communication – l'Assureur "M.M.A." – l'Équipementier "ERIMA" – les Fabricants de Boules = OBUT, MS et KTK – pour la téléphonie "AFONE MOBILE".

- Nos très chères(es) conjoint(es) qui ne cessent de nous permettre de passer beaucoup de temps au service de la Pétanque et du Jeu Provençal et ceci souvent à leur détriment...Encore merci à vous.

- Au Président du Comité de l'Indre à qui nous adressons tous nos encouragements et félicitations pour avoir relevé le défi d'organiser cette Assemblée annuelle, en lui disant qu'avec son équipe (élus et bénévoles) cela sera certainement une réussite : il faut vous dire que la crainte du Président GAILLARD est de faire moins bien que ses prédécesseurs : Narbonne, Epinal, ... Non Régis, c'est dur, sûr mais Toi et Ton « Armée de Volontaires » verrez samedi soir sur les visages des Congressistes toute leur satisfaction quant à l'organisation et à leur séjour en Indre.

- Au personnel du siège : Xavier GRANDE, Patricia GIORGETTI, Régine SINGRELIN, Gérard BENON et Clément MENEGHIN pour l'aide qu'ils m'apportent, avec une grande gentillesse toutes les fois que je les sollicite. Un merci également à Michel POGGI et Jacques THERON pour les quelques recherches d'archives, sans oublier Jean-Pierre DARREOUS, l'homme à tout faire sur le Car-Podium, sans obligations....

- Non, je n'oublie pas mon efficace, souriante et toujours aussi charmante collaboratrice, vous-même avez dû vous en rendre compte à l'accueil, la « Limougeaude », Bernadette TROUBAT : merci à toi « ... Nadette ».

- Comme l'a souligné notre Président et Ami vous avez remarqué l'absence d'un Grand Monsieur sur cette estrade : Henri BERNARD, Président Honoraire des Fédérations Internationale et Française de Pétanque et Jeu Provençal, se sentant un peu fatigué, notre vénérable Ancien n'a pas souhaité faire le voyage depuis Nice, aussi, s'en excusant, il vous adresse tous ses vœux pour que ce Congrès soit un Bon Congrès constructif ainsi que son meilleur souvenir. Cela veut dire que vous n'aurez pas le plaisir, cette année d'entendre du « Nissarte » bon teint qu'il est, bien qu'il soit né au Cannet, le fameux : « *a l'an qué ven, se siem pas mas seguem pas mei* ».

Dans la salle notre Ami Gérard GILBERT, ancien Président de la Ligue du Centre : salut « Gégé » et merci d'être avec nous. Je vois que tu as l'air en « pleine forme » et je m'en réjouis.

Nous y sommes c'est la ligne droite, dernière année de la mandature, les lumières de MONTAUBAN brillent à l'horizon, la campagne électorale va redoubler d'intensité avec les traditionnelles questions : qui se représente ? Qui arrête ? Quels nouveaux candidats ? Qui a ses chances d'être élu ? Qui ? Qui ? Qui ??? Les supputations vont aller bon train...encore plus que le lendemain de Paris ! Déjà ! Mais c'est ainsi. C'est le propre du Français d'être toujours en campagne entre deux consultations (le septennat, les quinquennats, ...). Voyez les Présidentielles, les Législatives, les Municipales, ...Alors en attendant le « Grand Cirque » poursuivons l'ordre du jour de nos présents travaux.

Mais avant deux informations concernant nos statuts quant à notre mode d'élections des Administrateurs :

- La 1<sup>ère</sup> : nous attendons de la part du Ministère de Tutelle et/ou du Comité Olympique des directives afin de modifier notre mode actuel d'élection : pour le moment « *statu quo* », les élections législatives du printemps donneront lieu à la nomination d'un nouveau, une nouvelle..., Ministre des Sports qui souhaitera certainement mettre sa « patte » sur la note d'application... alors comme on dit « il est urgent d'attendre »... nous ne manquerons pas de vous tenir informés des décisions prises.

- La 2<sup>ème</sup> : afin de vous épargner le long et fastidieux dépouillement manuel des bulletins de vote, le Comité Directeur a décidé que les élections de janvier 2013 à Montauban se feront électroniquement, le côté « désagréable » c'est que vous aurez à nous supporter 15 jours de plus puisque notre Congrès est repoussé au 25 et 26 janvier.



## ADMINISTRATION

### ▪ Secrétariat :

Rien de spécial, toujours plus de tâches à accomplir, ce qui veut dire que tôt ou tard il faudra sérieusement envisager de recruter une personne à temps plein ou à mi-temps et ce dans les 2/3 années à venir voire moins, pour de toujours meilleures prestations.

### ▪ Chancellerie :

Encore trop de Comités ne sollicitent pas de récompenses pour leurs dirigeants bénévoles (28 %) et des demandes pour des bénéficiaires déjà titulaires de la médaille en question...

#### - Distinctions

##### • De la D.J.S. :

- L'Argent à : Claude CARBONNIER, Membre de la F.F.P.J.P.
- L'Or : à Eugène RAMPIN, Pdt du Var / Daniel BRUAND, Pdt de la Ligue des Pays de Loire / Patrice COMBES, Pdt du Comité du Cantal et Vice-président de la FFPJP.

##### • Du Bureau de la Chancellerie Fédérale :

Toujours le même reproche pas de réponses de la part de certains quant aux récompenses qu'ils auraient reçues afin de mettre à jour nos fichiers ... navrant.

##### ○ Médaille d'Argent :

Daniel MIARD, Pdt Ligue Basse-Normandie / Jean-Claude DESBOUYS, Pdt Ligue Rhône-Alpes / Francis GARRIGUE, Pdt Ligue Aquitaine et CD Dordogne / Alain JAMET, Pdt CD Loire / Joseph DERENNES, Pdt CD Ille et Vilaine / Patrick BORELLI, Pdt CD Corse du Sud / Michel VERGER, Pdt CD Val d'Oise souffrant actuellement et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

##### ○ Médaille d'Or :

Jean-Pierre CARTIER, Pdt CD Isère / Jean-Paul PEROTTO, Pdt CD Rhône / Jean-Pierre FOURNIER, Pdt CD Paris / Mme Nicole COULEARD, Pdte CD Essonne / Mlle Céline THEDEVUIDE, Membre du Comité Directeur de la F.F.P.J.P.

##### ○ But d'Or :

Mme Lucette COSTE, Pdte de la Ligue PACA / Daniel ROURE, Pdt Ligue Auvergne et CD de Haute-Loire / Jean-François CHAFFRET, Pdt CD Tarn / Jean-Claude DUBOIS, Membre du Comité Directeur de la F.F.P.J.P.

Le Comité Directeur, adresse toutes ses félicitations aux nouveaux récipiendaires.

## EFFECTIFS

Cette année encore : Bravo ! A ceux qui ont augmenté leurs effectifs, même s'il y a moins de comités dans cette position qu'en 2010 (24 contre 30 en Métropole pour 4 Outre Mer)

Des efforts sont faits pour réduire les pertes en licences, pas suffisants, mais cela a permis plus ou moins de bloquer la « chute » à environ 1 point 1/2.

Nos félicitations à tous les Comités ayant réussi à inverser la tendance, nous vous encourageons tous à redoubler d'effort pour trouver, à quelque niveau que ce soit, des idées/solutions, que l'on pourra partager avec d'autres Comités, afin de revenir à une situation plus proche de la réalité. N'oublions pas, l'évidence : les licences sont une bonne partie de nos budgets à nous tous, si ce n'est LA plus grosse...

Alors courage à tous et remettez sur le métier votre ouvrage cela devrait payer un jour que j'espère proche...

L'état des effectifs fait apparaître :

- o que nous sommes 306 290 licenciés, répartis entre les 6 137 clubs affiliés. Nos Féminines éligibles (Seniors + Vétérans) représentent 14,29 % (43 782), en y ajoutant les "jeunettes", la "gente" féminine représente 15,82 % (48 483) de nos adhérents : n'oublions pas que c'est le mode de calcul à ce jour pour obtenir le pourcentage qui déterminera la représentativité des Féminines dans un Bureau au Comité Directeur (Club, Département, National) ;
- o que chez les "jeunes" pas d'amélioration : ils ne sont que 22 781 (7,43%)!!...
- o que pour le 3<sup>ème</sup> Age, le vieillissement de nos licenciés est bien là faisant progresser le nombre de nos Vétérans : 113 487 (37,06 %), les Féminines sont 13 780 (soit 12,14 %) pour 99 707 Masculins.
- o Que la perte globale est de -1,60 % (- 4 994) avec une perte de 79 clubs soit -1,27 %.

Pour les variations :

\* Métropole : -1,75 % (-5 325) / -118 clubs (5 874)

- Seniors Masculins : -3,82 % (-5 359)
- Seniors Féminines : -3,74 % (-1 121)
- Jeunes : -2,06 % (- 466)
- Vétérans : +1,46 % (+ 1621)

\* Outre-mer : +3,98 % (+331) / +39 clubs (263)

- Seniors Masculins : - 0,99 % (- 52)
- Seniors Féminines : +10 % (+108)
- Jeunes : + 5,80 % (+36)
- Vétérans : +4,99 % (+68)

Renversement de tendance, retour du « Démon de Midi » !!! Au Sud la mauvaise note -2,14 % contre -1,25 % au Nord :

Zone 1 : -3,46 % / Zone 6 : -2,09 % /

Zone 7 : -1,78 % / Zone 4 : -1,54 % /

Zone 2 : -1,48 % / Zone 3 : -1,46 % /

Zone 8 : -1,11 % / la Zone 5 étant comme l'année dernière positive avec +0,43 %.

Avant de clôturer cette rubrique, je tiens à rendre hommage à tous ceux dont les effectifs ont progressé, et à citer en exemple quelques-uns d'entre eux, faute de place, ....pour leur pourcentage de variation. Je précise que VOUS TOUS, qui avez progressé, êtes associés à cet hommage : Territoire de Belfort, Oise, Sarthe, Vendée, Cantal, Lozère, Mayenne, Loir-et-Cher, Charente et la Haute-Corse pour la Métropole. Pour l'Outre-mer : Guyane, Polynésie, Mayotte et Wallis-et-Futuna qui vient de s'affilier et à qui nous disons Bienvenue et bravo pour leurs 130 licences réparties sur 9 clubs, bravo à eux.

Les Ligues à féliciter pour avoir vu leurs effectifs progresser en 2011 : Corse / Picardie / Haute-Normandie / Pays de la Loire.

Je persiste à penser que nos pertes de licences ne sont pas dues, comme certains Dirigeants et joueurs le clament haut et fort : à la catégorisation, au certificat médical ..., mais plutôt :

- au vieillissement de notre « population »
- aux incivilités : menaces, insultes, bagarres,....
- au non renouvellement par la jeunesse,
- au déficit de bénévoles entraînant inévitablement des cessations d'activités de sociétés : pour 2012, les 79 clubs perdus en 2011 donneront environ 400 licences qui ne seront pas renouvelées.

Pour terminer, un rappel : le Prix « Henri Salvador/La Marseillaise » attribué chaque année par ce grand quotidien des Bouches du Rhône à un Comité Départemental en récompense de l'augmentation de ses licenciés : globalement et dans les catégories Jeunes, le nombre de clubs affiliés... pour la 2<sup>ème</sup> édition (2010), le 1<sup>er</sup> ayant été attribué au CD des Vosges, le CD de l'Ardèche a reçu cette

récompense lors du concours « La Marseillaise » en juillet. Pour la 3<sup>ème</sup> édition (2011) le lauréat sera connu en Mai suivant les propositions de la Fédération.



SPORTIF

▪ **Compétitions Internationales :**

Les années se suivent et ne se ressemblent pas...

Bien que cette saison, la moisson de médailles fut assez fructueuse en quantité, elle ne le fut pas en qualité et même avec une certaine déception côté Féminin, beaucoup de bronze quand même...

- \* de GÖTEBORG (Suède) l'Or pour la Triplette et le Tir de Précision au Championnat d'Europe Séniors ;
- \* de ROSKILDE (Danemark), la première marche pour nos représentants Masculins, la 2<sup>ème</sup> pour nos Féminines aux Championnats d'Europe Espoirs ;
- \* La cascade de 3<sup>ème</sup> marche...
  - de KEMER (Turquie) pour les Championnats du Monde Féminin : la Triplette et le Tir de Précision. Cette année encore nos Filles sont restées « sur le quai de Gare » et raté le train... Cela perdure depuis 1994 !!! Malgré tous les efforts faits pour ces Dames afin qu'elles puissent se présenter dans les conditions optimales : stages, rassemblements, staff d'encadrement : médical, psy, technique... ??? Rien n'y fait ? Et que peut-être bien des choses seraient à revoir...
  - Egalement de Turquie pour le Championnat du Monde des Jeunes. Quant au Tir de Précision notre représentant a échoué faute de formation à cette Discipline. Il nous faudra bien l'admettre, le Tir de Précision est devenu une vraie spécificité à part entière et il est temps de se poser sérieusement la question quant à la création d'un Championnat ou Trophée de France afin que nos représentants(es) se perfectionnent, avant d'aborder les différents Championnats du Monde et d'Europe.

*Dans un « pot commun »... on peut applaudir tous ces athlètes...*

- **Championnat du Monde 2012** en octobre à Marseille : le porte parole du Comité d'Organisation devrait vous donner quelques précisions quant à l'avancement des travaux et leur organisation, les actions/animations promotionnelles, la billetterie / réservations, etc., etc., etc....

▪ **Championnats de France 2011 :**

Il devient de plus en plus difficile de trouver des Organisateur... Ceux-ci ne se bousculent plus comme avant !!! La cherté de la vie : coût de la manifestation, subventions en très fortes baisses / nous avons beaucoup de mal à respecter nos dates (quand je dis nous, c'est des Comités dont je veux parler) / certaines municipalités étant intransigeantes, une forme de chantage !! Quant au calendrier des festivités locales, allant même à revenir sur un accord donné... quand elles ne respectent pas ses engagements sur le plan matériel... quand nous le découvrons, en arrivant sur le site la veille du Championnat !!! Il est déjà trop tard pour « corriger » ... hélas !

- \* Pour cette année, il y a eu du bon : du bon puissance deux et du bon puissance trois... toujours des repas à des prix raisonnables : rapport qualité/prix.

Tirages au sort informatisés très appréciés et facteur de gain de temps.

- \* Championnats suivis par un nombreux public : à Rennes, même sous une pluie battante par moment, stoïques sous leurs parapluies / à Strasbourg / à Canéjan, là il y avait dans le carré d'honneur un « régional de l'étape »... Appréciés également les commentaires des deux animateurs désignés par la Fédération, qui apportent un plus à nos Championnats.
- \* Toujours dans les points positifs :
  - Toutes nos Félicitations aux Organisateur qui ont su faire de gros efforts afin de répondre aux souhaits de notre Président : « organiser des Championnats SANS Alcool » !

En effet, il n'y a pas eu de vente d'alcools forts dans les buvettes sur les sites, quand on sait combien comptent dans de tels budgets les recettes « buvettes ». Nous avons eu droit à des vins d'honneur avec apéritifs d'accueil sans « jaunes » ni « spécialités écossaises »... j'ai même bu de la bière sans alcool ! Et il a fallu qu'on me le dise avec grande insistance tellement il m'était difficile de voir une différence !!!

- Il est vrai que sur un site ou deux, il y a eu consommation d'alcool mais là, la présence d'établissement public, bar – brasserie ou buvette avec autorisation légale de par la possession d'une « licence municipale », explique cela. Exact également que nous avons eu à déplorer un incident, dû à des gens étrangers à la manifestation, et déjà à la limite pour avoir consommé ailleurs et venir se « finir » à la bière ... alors même que la buvette fermait : le fait d'une petite minorité, habituée à un tel comportement qui malheureusement ne peut que faire du tort à leur communauté...
- Dans l'ensemble de bonnes animations dues aux « villages exposants » bien implantés avec des dégustations et ventes de produits régionaux (pour les futurs organisateurs, je ne saurais trop leur conseiller d'y songer....)
- A noter les initiatives de Strasbourg et Rennes pour avoir mis en place une cellule « propreté » faite de bénévoles ou prestataires de service, afin que les sites restent « nickels » pendant les 3 jours de la manifestation
- \* Quelques remarques tout de même... qui d'ailleurs reviennent de façon récurrente tous les ans : Bon à tirer forts tardifs... voire même jamais demandés !!! Modifications non effectuées.../ pas de quotidiens locaux sur les sites ni d'articles de ceux-ci sur l'événement, enfin pas toujours !!!
- \* 1<sup>ère</sup> édition cette année d'un Championnat Triplette à Pétanque Séniors « Promotion », je précise pour ceux qui se posent encore la question qu'il s'agit d'un Championnat où les femmes sont admises : 64 équipes issues d'un qualificatif de Ligue, le Championnat Triplettes Pétanque Masculin étant lui ramené à 192 équipes.
- \* A noter une inversion des dates de Championnats en 2013 :
  - le Triplette Jeu Provençal à Vauvert (30) : du 7 au 9 juin
  - le Doublette Féminin et l'Individuel Séniors à Caen (14) : 15 et 16 juin.
- \* Pour 2012 les Championnats de France « Jeunes » passeront par des qualificatifs de Ligue pour présenter un total de 96 équipes par catégorie.
- \* Une étude sera soumise au Conseil National de Février sur une possible totale modification des périodes de nos Championnats de France pour une éventuelle application 2014 :
  - JUIN : Vétérans, Doublette Provençal, Doublette Féminine et Individuel,
  - JUILLET : Doublette Mixte et Triplette Féminine
  - AOUT : les Jeunes
  - SEPTEMBRE : Triplette Provençal, Triplettes Masculin + Séniors Promotion et Doublette Masculin

Dans le même ordre d'idée et compte-tenu des difficultés rencontrées, énumérées plus haut, à savoir : le manque d'organisateur - financier : subventions fondant comme neige au soleil – respect du calendrier... pourquoi ne pas réfléchir à nous aligner sur la F.I.P.J.P. quand à l'organisation des Championnats du Monde : en organisant nos Championnats de France, en alternance, tous les deux ans ?? **Avantages** : Sportifs : revalorisation du titre de Champion de France, 2 années à pouvoir arborer le maillot tricolore / Financiers : coût divisé par deux, rendant le sourire à tous nos Grands Argentiers / Calendrier : fortement allégé permettant d'insérer les compétitions par club actuelles (C.D.C., C.R.C., C.N.C.), qui montent en puissance, et les projets (jeunes, féminins) sans oublier notre compétition « phare » qu'est la Coupe de France. **Inconvénients** : notre volonté au changement d'habitudes !!! ATTENTION, il ne s'agit pas là d'un projet à l'étude par une Commission ou un Groupe de Travail MAIS d'une simple idée qui demande à être « creusée » .....

## COMMISSIONS

Vous aurez l'occasion demain matin d'avoir différents responsables de Commissions qui viendront vous exposer succinctement leurs actions et répondre à vos questions.

Sans trahir de secret quant aux sujets de leurs interventions, je pense qu'ils devraient vous apporter les compléments d'informations que vous attendez.

### ▪ Direction Technique :

\* Jean-Yves devait présenter en duo avec Séverine le bilan de l'année écoulée sur les actions et les projets qu'ils ont dans leurs cartables... pardon ordinateurs : Formation, diplômes d'Etat, ...Hélas la « future Maman » à quelques problèmes de santé, assez sérieux pour que le corps médical lui interdise tout déplacement : nous lui souhaitons un prompt rétablissement et de nous faire une « jolie poupée » et future « pétanqueuse » quant à Jean-Yves, pas de souci , il est assez grand pour faire un « One Man show »...

### ▪ Compétitions :

#### \*Coupe de France des Clubs :

Compétition toujours très prisée par les participants, cependant son coût pour les clubs, en ce qui concerne les déplacements, commence sérieusement à peser sur les trésoreries. Pas facile par les temps qui courent...

- 2500 clubs inscrits pour la 13<sup>ème</sup> édition (2011/2012) soit -83 clubs (-3,2%)

- la phase finale aura lieu : du 22 au 24 mars à Istres (13)

Jean, le voisin, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions lors de son passage à la tribune.

#### \*Championnats des Clubs :

Point sur les « C.N.C. », « C.R.C », « C.D.C. »

- La finale du « C.N.C. » 2011 a eu lieu les 12 & 13 novembre à Saint Yrieix (16). Celle de 2012 se déroulera les 17 & 18 Novembre à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (76)
- Epreuves réservées aux Jeunes et aux Féminines : avancement du projet, financement, ...

#### \*Nationaux :

Catégorisation de ces compétitions : National, International et Supranational – mise à jour du Règlement : 4 prix en ½ pour les Supra, ...

### ▪ Informatique/Communication

- GESLICO :

- La licence « carte à puce » suit son chemin, à la satisfaction quasi générale, malgré quelques petits « pépins » ;
- Des rappels :
  - Saisir rapidement les résultats de vos qualificatifs, sans attendre, en vérifiant bien toutes les données pour éviter les erreurs risquant de pénaliser le qualifié sur le site du Championnat. Ceci est très important : encore trop de changements la saison dernière avec comme prétexte « erreur de saisie » !! ATTENTION aux disqualifications. !!!
  - Procéder à la mise à jour de vos fichiers, adresses clubs, licenciés, ...

- Communication

- Sur les Championnats de France, résultats des parties en direct sur Internet : fort appréciés par les Internautes ;

- Un projet Web/TV : système qui devrait rendre plus performant notre communication pour l'ensemble de nos compétitions « vitrines » : Championnats annexes, Coupe de France, C.N.C., .... En plus des résultats = photos et commentaires en direct.

#### ▪ Médical

- Poursuite des contrôles anti-dopage et d'alcoolémie sur nos Championnats : résultats négatifs ;
- Restructuration de la Commission Médicale Nationale avec l'arrivée de deux nouveaux médecins : Roger OUIILLON et Claude MARBLE ;  
Jean-Pierre, notre « Toubib », vous expliquera tout cela.

#### ▪ Discipline

Encore et toujours des dossiers à instruire avec les mêmes motifs : insultes/menaces à arbitres/dirigeants ou échanges de coups entre adversaires, .... Mais aussi beaucoup trop de dossiers mal instruits rejetés en Appel pour « vice de forme ».

A l'attention des « sceptiques », et pas toujours de bonne foi... la Commission de Discipline Fédérale a eu à statuer sur un certain nombre de dossiers, avec la même fermeté, à l'encontre des prévenus » qu'ils soient « petits joueurs » ou de haut-niveau »...

La preuve, s'il en est, que les sanctions du Code de Discipline s'appliquent à Tout contrevenant sans distinction et qu'il n'y a pas une discipline à 2 vitesses : à délit égal punition égale.

A la sanction « interdiction de tout Championnat de France » seront rajoutées les compétitions : Coupe de France des Clubs et C.N.C.

Michel vous fera sûrement un rappel au « Code de Discipline ».

#### ▪ Arbitrage

Des contrôles de boules ont eu lieu sur les Championnats de France : résultats négatifs.

Jean-Claude vous en dira plus sur son groupe de « *Bianco - Néro* »...

#### ▪ Règlements Administratifs et Sportifs

- Catégorie « Benjamin » : ces licenciés pourront participer au Championnat de France « Minimales » sans attendre leur dernière année dans la catégorie ;
- Parties de barrages dans les Championnats de France : elles se jouent désormais sur les terrains « pairs ». Il en sera de même sur tous les concours par poule.
- Cadrages : il est demandé à nos informaticiens de paramétrer dans « Gest-Concours » de façon à ce que les cadrages puissent avoir lieu à tout moment et plus à la 2<sup>ème</sup> partie sortant de poule ou à la 3<sup>ème</sup> pour les concours par élimination directe ....
- Catégorisation :
  - Un changement fondamental se dessine avec la nette séparation du « Loisirs », avec les « Promotions » et le « Sportif » avec les « Elites » et les « Honneurs » ce qui pourrait ressembler à une forme de semi professionnalisme;
  - Une meilleure protection des « débutants / petits joueurs » les plus nombreux (95,46% / 292 420).
  - Plus de points catégorisation dans les concours réservés aux « Promotion ».
  - Les joueurs accédant aux 1/8 de finales du Championnat de France « Séniors Promotion » seront classés « Honneur » pour 3 ans. Tous les Champions et Vice - Champions de France, d'Europe ou du Monde seront classés au minimum « Honneur » à Vie.
  - Concours réservés, Jeunes-Féminines-Vétérans-Jeu Provençal, ne donnent pas lieu à l'attribution de points catégorisation mais à des points de classement.

J'en ai fini et j'espère ne pas avoir été trop long... Pour m'avoir écouté avec attention, je vous en remercie. Un grand merci à tous ceux qui m'ont adressé leurs vœux, auxquels je regrette de ne pas avoir pu répondre.

Nous sommes en 2012 et avons encore quelques jours devant nous pour nous la souhaiter Bonne et Heureuse, Alors !!!



Je vous souhaite une très bonne Nouvelle Année à vous toutes et tous, sans oublier vos Familles et ceux qui vous sont chers : surtout la SANTE.

Un peu de rêve des Iles lointaines, soleil et odeurs enivrantes, couleurs chatoyantes de Tahiti :

« *la orana i teie matahiti api* », Joël excuse la prononciation et l'accent...qui se traduit, à peu près, par « Bonne et Heureuse année à Tous »

MES MEILLEURS VŒUX POUR 2012 et encore Merci à Vous.

*(En l'absence d'opposition, le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité)*

## RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par M. Daniel READ, Trésorier Général de la F.F.P.J.P.

*(Voir documents en annexes)*

**M. CAUQUIL** (*Trésorier CD 81*). – J'avais fait une remarque l'année dernière parce qu'il y avait des points que je ne comprenais pas trop dans le traitement de la carte à puce.

Vous m'aviez promis des éclaircissements qui ont été un peu tardifs mais que j'ai eus en fin de matinée avec le Commissaire aux comptes et vous-même. J'ai une vision d'ensemble de ce traitement et loin de remettre en cause ce qui a été décidé au Congrès 2008, la séparation entre le traitement de la carte à puce et la trésorerie générale de la Fédération. Vous l'avez fait de façon très stricte mais il s'avère que depuis le début nous avons des résultats déficitaires du traitement de cette carte à puce.

En plus les déficits qui se cumulent depuis 2009 et qui vont perdurer au moins jusqu'en 2013 ont des conséquences sur la Trésorerie de la Fédération. Tout à l'heure vous en avez fait part, le traitement de la carte à puce y contribue très largement. Je pense que vous avez des idées pour surmonter ces deux années difficiles. Même si on arrive à un équilibre dans le futur, c'est lourd à supporter, en attendant la fin de remboursement du crédit.

**M. READ**. – Merci, quand nous avons présenté le projet de la mise en place de la licence carte à puce au Congrès de Belfort, nous avons bien précisé que les premières années seraient les années les plus lourdes au niveau dépenses parce qu'il fallait investir sur la création des 360 000 licences au départ. Elles n'existaient pas, il fallait donc bien les construire et acheter les 6 000 lecteurs que nous devons fournir dans le cadre de cette opération à tous les clubs.

Nous avons fait ces opérations, ce qui fait qu'actuellement nous sommes dans des situations où les dépenses sont supérieures aux recettes. Quand nous aurons fini de payer nos emprunts en septembre 2013, la tendance va s'inverser et régulièrement sur les 8 années il est prévu que nous recevions 1,20 € par licence et nous recevrons donc 360 000€ de recettes sur les 8 ans alors que les dépenses faites sur les 3 premières années sont nettement supérieures aux 3 années X 360 000€ que nous avons reçus.

Tout cela est sous contrôle, le Comité Directeur et vous mêmes en êtes informés régulièrement. Vous avez raison la différence entre la présentation du résultat faite et la trésorerie qui se gère tous les jours, qui permet de payer les fournisseurs, les salaires, etc. Là, le souci s'intensifie sur 2012 et 2013 du fait que nous remboursons les emprunts.

Là aussi c'est sous contrôle. Nous voyons régulièrement la banquière à Grenoble et nous avons des idées pour passer ce cap jusqu'à septembre 2013 où la tendance va s'inverser et nous allons repasser en situation d'avoir plus de rentrées que de sorties. Tout cela sans que cela soit compris dans l'augmentation de 1€ + 1€ que nous vous proposons au vote demain. Cela n'a rien à voir, il faut que cela soit bien clair.

**Mme COSTE** (*Présidente Ligue PACA*). – Vous nous avouez avoir commis des erreurs dans l'appréciation des charges sociales à hauteur de 29 000€ alors que nous avons un personnel constant, vous pouvez nous expliquer la nature de votre erreur ?

**M. READ.** – La nature de mon erreur est sur les nouveaux salaires que nous avons intégrés dans l'année 2011.

**Mme COSTE.** – Quels sont les nouveaux salaires intégrés ?

**M. READ.** – Les salaires des médecins et techniciens de la D.T.N.

**Mme COSTE.** – Ce ne sont pas des charges sociales ?

**M. READ.** – Si, vous regardez le compte de résultat, c'est sur le budget que je me suis trompé au niveau des charges sociales...

**Mme COSTE.** – Il doit avoir des salaires alors ? Les salaires n'étaient pas déclarés avec des charges sociales accolées ?

**M. READ.** – Si les salaires étaient déclarés, regardez je n'ai pas d'écart au niveau du compte salaire, c'est au niveau du calcul des charges sociales qu'il y a un écart de 3 000€ par rapport aux salaires. J'ai oublié de prendre les charges sociales salariales que nous versons alors que je pensais que celles-ci étaient prises en compte par le salarié.

**Mme COSTE.** – Le salarié a des charges à payer et le patron a des charges à payer, ce ne sont pas les mêmes.

**M. READ.** – On retient des charges aux salariés que nous devons verser et je n'ai pas pris ces charges-là comme étant un versement. C'est une erreur technique.

**Mme COSTE.** – Est-ce que vous pouvez me donner le détail des actions de la D.T.N. en milieu scolaire à hauteur de 15 000€ ?

**M. READ.** – 5 000 € pour le Master et 9 900 € pour le Kit que l'on donne aux Comités.

**Mme COSTE.** – Les masters ne sont pas des actions en milieu scolaire ? Et les kits ne sont pas encore livrés ? Et c'est du matériel ?

**M. READ.** – Ils sont livrés aujourd'hui.

**Mme COSTE.** – Vous avez mis dans cette ligne budgétaire une partie des kits que vous allouez aux Comités et aux Ligues. Je constate que nous n'avons donc fait aucune action en milieu scolaire.

Est-ce que vous pouvez me dire où se trouvent les livres de pétanque dont les 15 000 € ont été déboursés sur l'exercice précédent et qui ne sont toujours pas à la disposition des Comités et des Ligues et des Educateurs de la Fédération ? Ces livres sont apparus sur la revue EPS (revue officielle des professeurs de gymnastique) et ils n'existent pas ! On m'a demandé si on pouvait en avoir à disposition.

**M. READ.** – L'année passée nous avons effectivement versé à la société qui édite ces revues une somme de 16 379 € que nous avons imputée dans la convention d'objectifs. Sur proposition de notre Commissaire aux Comptes, nous avons réintégré cette somme dans le résultat en produits d'en cours sur les recettes du compte de résultat, pour attendre la livraison de ces documents pour les mettre à disposition comme prévu.

**Mme COSTE.** – Vous pouvez nous dire à quel moment ces livres seront livrés ?

**M. READ.** – Non.

**LE PRESIDENT.** – Précise que Jean-Yves répondra lors de son intervention sur la D.T.N.

**M. ROBERT** (*Président du Comité de la Meuse*). – Aimerais savoir quelle convention minimum a été passée avec *Paragon* concernant la livraison des licences, sur le flux de cartes que nous avons à commander obligatoirement sur les 8 ans.

**M. READ**. – Il n'y a pas de convention, ni de quantité indiquée. C'est nous qui commandons les cartes au fur et à mesure de nos besoins. Avec *Paragon* nous avons convenu que pendant 8 ans le prix facturé ne bougerait pas. Le problème c'est que nous avons prévu dans la simulation faite et présentée à Belfort, un renouvellement à hauteur de 100 000€ par an de licences. Le fait d'avoir modifié certaines informations qui apparaissent sur la licence maintenant après que les renouvellements de carte se sont accélérés – on en a fait plus que prévu – et que peut-être maintenant le fait de bloquer les Honneurs pour 3 ans va nous ramener à une quantité de demandes de modifications de carte par an conforme à celles que nous avons prévues à l'origine. Il n'y a pas de quantité prévue, sauf que nous avons effectivement donné des quantités sur les 8 ans de ce que l'on prévoyait de faire et je crois que c'était 60 000 cartes par an renouvelées. Nous sommes à plus de 100 000 actuellement ce qui explique que nous ne sommes pas dans les « clous » au niveau de cette disposition.

Les 60 000 par an nous ont permis de dire à *Paragon* que nous maintenons le prix que nous vous facturons de chaque licence imprimée pendant 8 ans le même prix. Il y aura peut-être un changement de prix en 2017 mais pas avant.

**M. ROBERT** – Une petite réflexion, si je regarde le compte cartes à puce, la réimpression et les envois représentent 250 000 €, est-ce qu'il n'y aurait pas une piste par rapport à Gestion Concours qui est sensé se généraliser dans le futur dans tous les Comités Départementaux ?

**M. READ**. – On nous a donné cette information ce matin, qu'on pouvait supprimer l'impression de la catégorie et des informations rajoutées sur la puce sur la carte en impression et qui fait que cela nous a engendré des changements de carte par rapport à la carte initiale. Si on les supprimait effectivement maintenant que l'on sait que beaucoup de Comités sont équipés de lecteurs et que le fonctionnement de Gestion Concours vous apporte satisfaction, on pourrait effectivement envisager de demander à *Paragon* de ne plus imprimer ces informations sur les cartes. On va y réfléchir et en parler avec *Paragon* cette année.

**M. ROBERT** . – Est-ce que la finalité de la carte à puce en place depuis Belfort, était qu'on passe tout sous informatique dans toute la France ? Donc si tout le monde se plie en France, on ne serait pas en train de discuter et il aurait -150 000 sur la carte à puce au niveau des impressions et pas 124 000 de déficit. Pour moi il n'y a aucun intérêt de passer sous la carte à puce si la France ne respecte pas cela.

**M. READ**. – Exact, on peut prévoir cela sur les 4 dernières années effectivement en supprimant ces impressions. Merci

**Mme COUPAS** (*Trésorière du Comité de la Côte d'Or et Ligue Bourgogne*). – Je rejoins Lucette COSTE sur les salaires, on sait en comptabilité lorsqu'on passe des écritures comptables, les charges salariales font partie du salaire. Obligatoirement c'est compté dans l'écriture comptable et on rajoute les charges patronales. Quant aux honoraires de médecins, ce sont des prestations de services et des factures sur des honoraires. Je ne comprends pas qu'on puisse dire que des charges ont été omises et des honoraires ne peuvent pas compenser des charges salariales.

**M. READ**. – Encore une fois les charges n'ont pas été omises dans la réalité, je les ai bien comptabilisées et mises où il fallait. On les a bien versées à l'URSSAF, etc., c'est au niveau du budget que je les ai oubliées.

**Mme COUPAS**. – Au niveau du prévisionnel donc ? Un prévisionnel inclut obligatoirement des charges salariales.

**M. READ.** – Oui au niveau du prévisionnel. Mais vous savez je suis en retraite et je progresse et apprends encore. Je fais encore des erreurs...

**LE PRESIDENT.** – Demande s'il y a des personnes opposées à la présentation faite par le Trésorier Général. Pas d'abstention.

*(Les comptes sont approuvés à l'unanimité)*

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**M.MARELLI** (*Commissaire aux comptes*). – Mesdames, Messieurs bonsoir, en ma qualité de Commissaire aux Comptes, je contrôle les comptes de la Fédération Française, je ne m'immisce pas dans la gestion de la Fédération Française, je donne mon avis mais pas mes conseils.

Le rapport fait est sur l'analyse des comptes de la Fédération Française :

Total du Bilan	1 423 919 €
Total des Produits	2 800 881 €
Total des Charges	2 926 233 €
Perte comptable	- 124 117 €

Il fait référence aux conventions réglementées notamment celle qui concerne l'avance de trésorerie qui a été faite à la SAOS Promo Pétanque pour 152 449 € en 1998 où la SAOS doit encore 40 426€ à la F.F.P.J.P.

Il précise que dès qu'il s'agit de location financière et de crédit-bail ce n'est pas considéré comme des emprunts ce sont des engagements hors bilan ce qui veut dire que ce n'est pas une dette financière pour un organisme bancaire c'est un engagement de locations financières auprès de l'organisme de location financière, la nuance peut échapper à certains mais ce n'est pas comptabilisé au niveau des capitaux emprunts.

Ce sont des informations qu'on donne en annexe, à savoir à ce jour, la F.F.P.J.P. doit rembourser un emprunt de 360 420€ aux organismes de locations financières et en 2014 de 390 000€, après ce sera terminé. Les 1,20 € qui seront reçus pour équilibrer ces comptes de licences à puce viendront épancher le déficit virtuel qui apparaît au bilan. Il n'est plus financé par la trésorerie de la F.F.P.J.P.

L'audit a été effectué selon les normes professionnelles en vigueur en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Cela consiste à apprécier les principes comptables qui ont été suivis et les estimations significatives retenues pour présenter l'arrêté des comptes et pour apprécier leurs présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions, sans réserve, que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la F.F.P.J.P. pour l'exercice clos le 30 novembre 2011

**LE PRESIDENT.** – Vous avez entendu les conclusions de M. MARELLI. Vous avez accepté la présentation des comptes de M. READ. Il fait un rappel pour les bulletins de vote à venir chercher auprès de Mme TROUBAT.

(Pause 20mn)

## ACTIVITE de la D.T.N.

**M. PERONNET** (*Directeur Technique Nationale*). – En préambule, j'excuse l'absence de la Conseillère Technique Nationale, Madame Séverine Maillot. Elle attend un heureux événement. Suite à quelques complications, le corps médical lui a déconseillé tout déplacement jusqu'à l'accouchement, prévu en mars. J'aurais donc la charge de présenter toute l'activité de la Direction Technique Nationale.

### HAUT NIVEAU

#### COLLECTIF SENIORS MASCULIN

Lors de cette saison, nous avons pris la décision de ne pas retenir les joueurs champions du Monde pour participer à la compétition de référence à savoir les championnats d'Europe en août en Suède. De plus, dans un souci de préparation, nous avons décidé très tôt dans la saison de la sélection. Nous les avons fait participer aux Masters de pétanque pendant toute la saison afin de tester les compositions d'équipes, ce qui a été très efficace pour l'échéance finale. En effet, l'équipe de France a remporté les deux titres avec Michel LOY, Jean-Michel PUCCINELLI, Kévin MALBEC et Dylan ROCHER. Ce dernier a brillamment remporté l'épreuve du tir de précision. De plus, l'équipe a remporté les masters de pétanque 2011 après une formidable finale à Istres.

Même si les sélections étaient déjà validées en début de saison, nous avons pris la décision de poursuivre les invitations d'autres joueurs afin de leur donner de l'expérience et d'assurer la promotion de la discipline sur les plus grandes compétitions nationales et internationales. Dans ce cadre, il est à signaler la double victoire de la France en triplète et en tir de précision au premier OPEN de boules (organisé à Mâcon sous l'égide de la Confédération Mondiale des sports de Boules C.M.S.B.). De plus, Christophe SEVILLA, qui avait été récemment double champion de France, a battu le record du Monde de tir de précision avec 67 points, battant ainsi le précédent record du Belge Claudie, réalisé aux Championnats du Monde de 2010 à Izmir. La saison 2012 sera importante avec l'organisation des Championnats du Monde en France à Marseille en octobre. Cette échéance sera préparée par l'engagement de la sélection aux masters de pétanque.

#### COLLECTIF SENIORS FEMININ

Lors du déplacement au Laos pour la coupe des confédérations, la France avait remporté les deux épreuves, la triplète et le tir de précision avec Angélique PAPON. Cette belle victoire semblait être de bon augure pour les Championnats du Monde en Turquie à Kemer. Toutefois, l'équipe de France a manqué la qualification pour la finale en perdant en demi contre leurs adversaires Thaïlandaises. Si cette opposition a été très serrée, la décision s'est faite encore sur quelques points de détails sur un score de 11-13 alors que nous avons eu l'occasion de conclure la partie. Dommage ! Cet échec est dû, principalement, au niveau trop moyen de deux de nos joueuses dont le rendement n'a pas été habituel (des soucis d'ordre personnel et des problèmes de santé). Avec des prestations correctes de leur part, le titre nous tendait les bras. Il est vraiment dommage d'être passé aussi prêt de la consécration suprême que nous attendons depuis 1994...

#### COLLECTIF ESPOIRS

##### Collectif Espoirs Masculin

La France a remporté son 3<sup>e</sup> titre consécutif avec une domination sans partage. Cela est principalement dû à la présence de Dylan ROCHER et Kévin MALBEC, toujours espoirs et qui venaient de remporter le titre de Champion d'Europe chez les seniors. La complémentarité avec Jean FELTAIN (déjà champion en titre) et Florent COUTANSON (à noter que ces 4 joueurs avaient été champions d'Europe jeunes ensemble quelques années auparavant...) en ont fait une équipe exceptionnelle qui n'a laissé aucun suspens quant à la victoire finale.

Connaissant la valeur de ce collectif, la saison a été consacrée à détecter et préparer de nouveaux joueurs afin de planifier l'échéance de 2013... En effet, cet effectif verra le départ de Kévin MALBEC et de Jean FELTAIN. L'ossature de Dylan ROCHER et de Florent COUTANSON est une base intéressante pour l'avenir.

### **Collectif Espoirs Féminin**

Une nouvelle fois, l'Equipe de France espoir féminine a échoué en finale des Championnats d'Europe de sa catégorie. Comme lors de la précédente édition, elle a perdu contre l'Allemagne, alors qu'elle l'avait battue lors de la phase préliminaire. La déception est d'autant plus grande que la victoire était largement à la portée de notre sélection et ceci principalement à cause d'une composition d'équipe pas des plus opportunes. Aussi, pour 2012 une modification de l'encadrement de cette catégorie a été envisagée avec pour objectif un travail en équipe.

### **Collectif Jeunes**

Une nouvelle fois, la France a échoué dans sa quête du titre mondial. Après avoir battu les Champions du Monde en titre, les Italiens, en quart de finale, elle s'est inclinée 12-13 contre les Thaïlandais. Malgré une domination de la partie, elle n'a pas su conclure lorsque les possibilités se sont présentées. Dommage d'avoir manqué ces occasions, qui nous ouvraient les portes du titre, car l'opposition allemande en finale est trop faible pour nous inquiéter (victoire 13-2 en éliminatoire et victoire de la Thaïlande 13-0 en finale...) Dans l'épreuve du tir de précision, malgré deux passages intéressants, Maxime DROUILLET n'a pas eu de réussite en échouant à deux reprises aux portes de la qualification.

### **BILAN DU HAUT NIVEAU + RECEPTION ELYSEE**

Avec 7 médailles sur 8 possibles dont 3 en Or (uniquement chez les masculins) le bilan du Haut Niveau reste correct même si, nous sommes en recul par rapport aux années précédentes qui étaient exceptionnelles. Le Ministère des Sports a commenté : « *beaucoup de Fédérations voudraient avoir ce bilan* ». Toutefois, il faut se rendre à l'évidence que la concurrence est de plus en plus rude surtout chez les jeunes et les féminines. Il sera indispensable de revoir notre dispositif d'encadrement. Cela passera par la formation des cadres de la Direction Technique Nationale.

Les brillants résultats de l'équipe de France en 2010 nous ont amenés à deux invitations prestigieuses, d'une part aux Comité National Olympique et Sportif Français pour la réception des champions et à l'Elysée pour les vœux au monde du Sport par le Président, Monsieur Nicolas Sarkozy.

### **DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION**

#### **RAPPEL SUR L'ORGANISATION DE LA DTN**

L'organisation de la Direction Technique Nationale sera maintenue dans ses structures avec, autour des deux cadres d'Etat, le Bureau Technique National, composé de tous les responsables de chaque secteur (Haut Niveau et chaque collectif, Formation, développement et le médical). Nous attendons la réunion de la DTN de janvier pour attribuer les postes aux personnes. Cela ne devrait pas beaucoup évoluer par rapport à la saison dernière. Si la politique de professionnalisation se concrétise, nous pourrions avoir quelques changements dans l'organigramme. Nous verrons cela en fonction de la validation des budgets et de la proposition du projet de structuration que je proposerai au Comité Directeur.

#### **STRUCTURATION LIGUES –DEPARTEMENTS – ECOLE DE PETANQUE**

L'autre élément que nous souhaitons mettre en œuvre concerne la structuration en recueillant l'avis de la base et de nos collaborateurs. Une véritable coordination sera mise en place à tous les niveaux de représentation, Départements, Ligues et Ecoles de Pétanque afin que l'on puisse avoir des avis sur les projets. Notre rôle sera alors de trancher et de prendre des orientations par rapport à toutes les informations qui nous seront remontées.



Ce grand travail est destiné à tisser une toile pour recueillir ces informations. Pour travailler sur ce projet fédéral, il faudra faire des choix politiques, définir des axes de stratégie pour savoir quels sont les objectifs à atteindre.

Il est vrai que nous disposons d'un déficit de professionnels par rapport aux autres fédérations qui ont environ 15-20 cadres professionnels rémunérés et à plein temps pour assurer ces missions, alors que le Ministère nous demande de remplir les mêmes. Nous essayons de promouvoir la notion d'Equipe Technique Départementale qui est l'émanation des écoles de pétanque au sein du département.

A sa tête le Conseiller Technique Départemental a la charge de toute la politique sportive du département. De même, il peut être mis en place au niveau de la Ligue, des Equipes Techniques Régionales qui peuvent recevoir des subventions par les Conseils Régionaux et par les Directions Régionales Jeunesse. Même chose au niveau de la Zone, plusieurs Ligues peuvent se regrouper. Nous souhaitons avoir des relais et c'est pourquoi, lors du colloque des éducateurs, nous avons envoyé à tous les Comités et à toutes les Ligues un tableau à renseigner pour identifier des référents et pouvoir échanger avec eux leurs expériences, leurs problèmes et trouver ensemble des solutions.

Si la saison dernière seulement 30 % des Comités ont répondu et 60 % des Ligues, (dont certains m'ont répondu qu'il appartient seulement au Président Départemental de faire les choix. Il ne s'agit pas de passer outre l'élu, mais avoir les avis des techniciens sur les terrains). Au jour d'aujourd'hui, nous avons une centaine de référents identifiés. Il nous manque parfois l'organisation plus détaillée de leur équipe technique. Ceci devrait se concrétiser au cours de cette saison et surtout à l'occasion du colloque de fin d'année.

### **RECENSEMENT DES ECOLES DE PETANQUE**

Nous avons lancé le recensement des écoles de pétanque par une fiche signalétique reprenant des informations administratives de la structure et de son encadrement, des informations sur leurs effectifs et leurs activités.

Nous avons eu du mal à avoir les retours de la part des Comités et des Ligues (59 Comités n'ont pas répondu). Seulement 25 ont fait une réponse exhaustive de leurs écoles de pétanque. Nous avons eu des contacts directs avec des écoles de pétanque de 12 Comités différents. Une seule Ligue a eu les réponses de tous ses comités et nous n'avons aucune réponse de tous les comités et de 4 Ligues (Présentation du tableau de synthèse). Un nouvel envoi sera effectué pour avancer dans ce recensement.

### **FORMATION**

La volonté de la DTN est de passer d'une logique de préparation à un examen à une logique de préparation avec réel contenu. Une base de contenus a vu le jour. Nous travaillerons pour faire progresser les fichiers mis à disposition de chaque formateur. Nous sommes à l'écoute de toutes les remarques faites par notre réseau de formateurs. En 2012, nous essayerons de mettre l'accent sur la formation de formateurs.

La seconde tendance que nous mettons en place est la logique de professionnalisation qui ne se résume pas simplement par l'embauche de professionnels mais surtout par une formation complémentaire pouvant aboutir au passage de diplôme professionnel, permettant d'enseigner ou d'entraîner contre rémunération. J'y reviendrai lors de mon exposé sur la formation continue des cadres de la D.T.N.

### **RAPPEL DES PROCEDURES**

Dans un premier temps je voudrai rapidement revenir sur les modalités de mise en place des formations initiateurs, déléguées aux départements, BF 1° déléguées aux Ligues et BF2° assurées par la Direction Technique Nationale

Pour la formation initiateur : le Comité fait une demande de formation à la DTN, (pour 2010 36% des Comités en ont fait la demande).

Quand on la reçoit, la DTN envoie les contenus et le Comité peut ainsi contacter les candidats qui devront faire parvenir leur fiche individuelle de formation aux Comités puis adressent le tout à la DTN. Une fois le dossier complet, le Comité fait la formation et ensuite la DTN envoie les cartes d'initiateurs et les diplômes aux Comités.

Le bilan est encourageant avec 89 cartes données en 2010 lors du lancement du dispositif puis 564 cartes en 2011 pour la première année complète de fonctionnement. Nous attendons 2012 pour voir la tendance qui se dégage. Il faut simplement signaler que 2 Ligues complètes et 33 Départements n'ont pas encore initié de formation initiateur. Je rappelle que nous pouvons mettre à disposition des formateurs du groupe national pour aider les équipes techniques locales qui n'auraient pas la compétence en leur sein ou simplement pour une aide de la première édition.

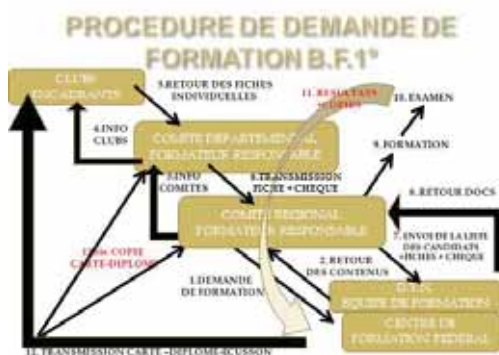


Pour la formation et l'examen BF1 : les Ligues font la formation selon leurs choix par contre l'examen a lieu une fois par an pour tous, il aura lieu le 5 février 2012.

Le dossier : la Ligue fait une demande auprès de la DTN qui lui envoie le contenu de la formation. La Ligue fait une information aux Comités puis les Comités aux clubs ou directement aux candidats. Le candidat fait un retour de fiche individuelle au Comité (le Comité vérifie le dossier du candidat (PSC1...)) et si le dossier est valable, le Comité transmet ces fiches avec les chèques à la Ligue. La Ligue fait ensuite un envoi à la DTN de la liste des candidats, et des pièces du dossier (photos, enveloppe timbrée, PSC1, photocopie de la licence, ...). Pour le BF1 la formation coûte 20 € en contre partie nous envoyons le livre « Les bases de l'Initiation ». Nous avons eu environ 50% de demandes de formation.

Ensuite nous envoyons les sujets avec les corrections pour que les Ligues puissent mettre en place l'examen. Après l'examen, la Ligue nous adressera les résultats et la DTN enverra directement aux candidats leurs cartes, diplômes et écussons. Les diplômes sont scannés et envoyés aux Comités et Ligues respectifs.

Entre 2006 et 2011, nous avons formé 100 éducateurs en moyenne par an. Toutefois, nous constatons des disproportions dans les répartitions géographiques. En effet, 22 Départements n'ont présenté aucun candidat. De plus, étant donné le *turn over* important, cela induira forcément des carences d'encadrement et donc de fonctionnement des Equipes Techniques. En effet, former en moyenne 3,5 BF1 par Département et 15 par Ligues sur une période de 6 ans n'est pas suffisant pour assurer la pérennité de l'encadrement des jeunes.



Pour la formation BF2: l'information est faite aux Ligues et aux Comités qui informent les candidats. Le candidat doit passer par le Comité pour donner son dossier complet. Le Comité le transmet à la Ligue qui nous le transmet. La formation BF2 coûte 40 €. La DTN envoie le « Classeur de la Pétanque » aux candidats et fait la formation : en 2010 elle a été faite à Mâcon (12 et 13 octobre 2010) et l'examen a eu lieu début novembre. Les résultats ont été transmis pour information aux Comités, aux Ligues et aux candidats. Pour les deux premiers nous avons uniquement adressé le tableau des admis et refusés, et à chaque candidat admis, nous lui avons adressé sa carte, son diplôme et l'écusson BF2. Les documents sont scannés et envoyés à chaque Comité et Ligue concernés.

Entre 2006 et 2011, nous avons formé une centaine de BF2 ce qui représente 17 éducateurs par an en moyenne. Je pense qu'il serait possible de faire mieux. Nous allons essayer de faire une formation de formateurs lors de la prochaine session afin de préparer la mise en place de deux sessions de formation et d'examen sur deux positionnements géographiques nord et sud afin de réduire les frais de déplacement des candidats. En effet, nous constatons qu'une zone complète n'a pas eu de reçu pendant ces 6 années, 4 Ligues supplémentaires et 50 Départements. Aussi, étant donné les modifications importantes apportées à ce niveau de formation, ces lacunes sont un frein à la circulation des notions abordées en formation... Si les finances et les compétences des formateurs le permettent, nous allons essayer de faire cette mise en place de site de formation.



## FORMATION CONTINUE DES CADRES DE LA D.T.N.

### FORMATION B.F. 3°

Lors de cette saison 2011, nous avons formé 14 membres de la DTN sur 22. Sur 3 modules de formation, nous avons dispensé l'ensemble des contenus de l'UC3 et l'UC4. Tous ont passé ou vont passer un examen qui se concrétise par deux exposés à faire sur deux sujets (l'un sur l'entraînement et l'autre de politique sportive) et sur une épreuve d'évaluation... Tout devrait être terminé dans le premier trimestre 2012. Pour les titulaires du BF3, cela permettra de faire un bilan de leur compétence. Pour les BF2, ils décrocheront leur BF3 ce qui leur permettra d'avoir l'équivalence des UC1 et UC2.

### FORMATION D.E. PETANQUE

En 2012, nous devrions enchaîner avec une session du D.E. La DRDJSCS nous a accordé l'ouverture d'une formation pour 2012. La priorité sera donnée aux membres de la DTN. A priori, 12 sur les 14 ayant suivi la formation BF3 engageront la formation des UC1 et UC2 à partir du mois de mai et ceci en collaboration avec le CNED.

La session sera complétée par deux candidats, Laurent MORILLON et Jean-Claude FAJOL qui passeront l'ensemble des UC. Les UC3 et 4 seront programmées en fin d'année civile 2012 après les championnats du Monde de Marseille.

La session d'examen devrait être programmée début 2013 avec l'intégration des 3 candidats qui ont échoué en 2010.



## EVOLUTION DE LA FILIERE DE FORMATION FEDERALE

Ainsi nous dynamiserons nos réseaux de formation pour former nos relais au niveau des Ligues et des Départements.

La différente hiérarchie des Diplômes :

- Initiateur
- BF1
- BF2 ou UCC Pétanque (Brevet Professionnel)
- BF3
- Diplôme d'Etat
- Diplôme d'Etat supérieur

En conclusion : l'objectif est d'arriver à la hiérarchie des diplômés suivant :

- L'Equipe Technique Nationale (ETN) est pilotée uniquement par des BF3
- L'Equipe Technique de Zone (ETZ) est pilotée par un BF3 qui coordonne des BF2
- L'Equipe Technique Régionale (ETR) est pilotée par un BF2 qui coordonne des BF1
- L'Equipe Technique Départementale (ETD) est pilotée par un BF1 qui coordonne un réseau d'initiateurs.
- L'Ecole de Pétanque peut être géré par des initiateurs.



## LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

### RAPPEL REGLEMENTAIRE

#### DIPLOMES, TITRES OU FINALITES PERMETTANT L'ENSEIGNEMENT DE LA PETANQUE CONTRE REMUNERATION

- **BF1 acquis avant le 28/08/2007** (cf. : arrêté des droits acquis) avec carte professionnelle en cours de validité (renouvellement tous les 5 ans).
- **BF2 acquis avant le 28/08/2007** (cf. : arrêté des droits acquis) avec carte professionnelle en cours de validité.
- **DE JEPS Pétanque** avec carte professionnelle en cours de validité.
- **BP APT** avec carte professionnelle en cours de validité peut faire de l'animation Pétanque.
- **Avec en plus l'UCC Pétanque**, il peut entraîner jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau de compétition.

La carte professionnelle est à demander par le titulaire du diplôme, à la DDCS de son lieu d'exercice. Elle ne peut être refusée. Si vous rencontrez des soucis, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec la Direction Technique Nationale.

### **CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE C.Q.P.**

Le projet serait la création d'un Certificat de Qualification Professionnel (CQP) « animateur » en Pétanque qui permettrait l'accès à la rémunération pour les BF1 et BF2 obtenus après le 28/08/2007.

Ce CQP est accordé par les partenaires sociaux de la branche professionnelle du sport (Cosmos, CNEA, UNSA, CNES, CGT-FO, CFDT....) et les membres du CNOSE. L'intérêt d'un CQP: c'est un certificat de qualification permettant en très peu de temps d'obtenir le droit à l'exercice contre rémunération (contrairement aux diplômes très lourds du ministère).

L'objectif du CQP est de faciliter l'insertion dans le monde professionnel du sport, renforçant le rôle des fédérations en matière de formation et de mise en œuvre des certifications professionnelles et ouvrant aux certifications professionnelles d'Etat. Pour l'obtention d'un CQP, il ne faut que cela réponde à des besoins non couverts par les titulaires de diplômes ou titres d'Etat ou pour pourvoir à des emplois à caractère occasionnel, saisonnier, secondaire, accessoire... ce qui est le cas pour la pétanque.

Les démarches sont les suivantes

- Produire une note d'opportunité justifiant la création d'un CQP.
- Fixer un référentiel d'activités permettant d'analyser les situations de travail et d'en déduire les connaissances et les compétences nécessaires.
- Fixer un référentiel de certification définissant les modalités et les critères d'évaluation des acquis.

Une réunion est prévue le lundi 23 janvier 2012 avec Frédérique MAROTTE du CNOSE qui viendra nous clarifier le travail à élaborer pour finaliser cette obtention.



La politique de recrutement de l'encadrement pourra se faire selon deux axes, d'une part à l'interne avec des éducateurs auxquels il faudra donner de la compétence du monde du sport et d'autre part externe avec des professionnels de l'encadrement auxquels il faudra donner la compétence pétanque.

### **DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE**

#### **ACTIONS ENVERS LES BENJAMINS**

Il a été fait un rappel sur les activités benjamins à développer pour recruter et fidéliser les jeunes à la pétanque. Il faut axer ses actions sur le côté ludique et collectif. Des documents précis ont été envoyés précédemment. La Direction Technique Nationale est à votre disposition pour vous les faire parvenir à nouveau si vous le souhaitez





## POLITIQUE D'ANIMATION CHEZ LES JEUNES

Pour essayer de construire des programmes attractifs, je vous rappelle les orientations **possibles** de votre politique d'animations et de compétitions pour les jeunes avec les championnats par équipes, les tournois de tir, les championnats traditionnels en triplette, doublette et tête-à-tête...



## LES CHAMPIONNATS DE FRANCE TRIPLETTES JEUNES

La réforme du championnat de France des jeunes a été entérinée par le Comité Directeur de septembre. Tous les Championnats Départementaux qualifieront aux Championnats de Ligues qui qualifieront eux-mêmes au Championnat de France et ceci sans aucune dérogation malgré des propositions d'autres modalités prenant en compte les disparités entre Départements et Ligues.

Le championnat se déroulera en groupe de 6 avec 5 parties pour toutes les équipes. Ceci évitera les déplacements pour seulement deux parties. Nous encourageons les Ligues à faire leur championnat sur le même format pour les mêmes intérêts. Le classement des équipes se fera avec les critères suivants :

1. Plus grand nombre de points obtenus dans les matchs du groupe disputés entre les équipes concernées.
2. Différence Particulière dans les matchs du groupe disputés entre les équipes concernées.
3. Différence Générale sur tous les matchs du groupe.
4. Epreuve de tir (3 joueurs sur une distance sur un tir à la boule sur le principe du tir de précision)

## KITS DE PETANQUE

Avec la collaboration très étroite de la Boule OBUT, nous pouvons proposer des kits de pétanque à destination de deux publics. Sur une base commune de sac de sport renfermant des passeports, des bouchons, des cercles pliants, un document pédagogique, un règlement de jeu, un mètre pour mesurer, nous proposons 3 malles de 6 boules pour les écoles de pétanque et 6 malles de 6 boules pour des prix respectifs de 140€ à 180€ pour les écoles de pétanque (en fonction des types de boules) et de 200€ pour les structures scolaires. Les boules seront de trois types, toutes homologuées compétition (non de loisir). Un gros effort a été fait par la société OBUT afin d'avoir des coûts raisonnables tout en ayant du matériel de qualité pris dans leur gamme de fabrication ce qui permettra de faire perdurer la proposition. Ils seront en vente à la SAOS Promo-pétanque.





Un kit école de pétanque a été donné à chaque Département et Ligue. La plupart ont choisi de le récupérer lors du congrès. Il a été surprenant de voir que certains Comités n'en ont pas voulu. A méditer sur leur investissement envers les jeunes !

### CONVENTIONNEMENT AVEC IA 13 - USEP

Je vous signale l'initiative du CD 13 avec l'USEP et l'IA, une convention de partenariat va bientôt être signée. Je vous la ferai parvenir dès sa signature afin que vous puissiez engager les mêmes démarches auprès de vos propres structures. Il est certain que quelques-uns d'entre vous ont déjà engagé et concrétisé, mais il faudrait que cela devienne plus systématique. Pour les comités qui ont déjà signé de telles conventions, merci de nous les faire parvenir à la DTN.

### CONCLUSION

La volonté de la DTN est de construire et d'animer le réseau des bénévoles ; Ils sont les maillons indispensables à la mise en place de la politique fédérale sur le territoire. La DTN ne peut rien faire si elle n'a pas les relais sur le terrain. Pour aider les responsables techniques et leur équipe technique, nous souhaitons mettre en place des formations pour leur donner de la compétence. Toutefois, il nous faut avoir des interlocuteurs et donc une collaboration indispensable avec les Comités et les Ligues pour construire ensemble l'avenir en particulier à destination des jeunes.

Il est certain que le manque de professionnels est un frein à la politique de développement que nous souhaitons mettre en place. Le projet fédéral présenté, reprendra cet aspect. La politique de formation en amont permettra d'avoir de l'encadrement mieux formé et donc plus compétent.

L'augmentation du prix de la licence donnerait les moyens, à la signature de convention avec les employeurs de certains cadres, pour leur donner de la disponibilité supplémentaire. En travaillant sur la disponibilité de certains, nous pourrions progressivement aider les Départements et Ligues à structurer leur pratique dans un souci de développement et non simplement de gestion. Ce sera l'enjeu de la prochaine mandature. Nous essayons de construire les conditions humaines et financières indispensables à la concrétisation d'un réseau de professionnels.

## INTERVENTION DE M. TOUCHET, Directeur Départemental de Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale

**M. TOUCHET** (*Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale*). – Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeu Provençal, Monsieur le Président de la Fédération Française, Monsieur le Directeur Technique National, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues ou de Comités Départementaux, Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de me présenter : Gérard TOUCHET, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports

et, depuis 2010, directeur adjoint de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre.

C'est un plaisir et un honneur pour moi de représenter le Ministre des Sports à l'occasion de votre congrès, ce soir.

En préambule, je tiens aussi à féliciter le Président du Comité de l'Indre, Régis GAILLARD et son équipe, pour leur engagement dans cette organisation et je ne doute pas que tous les participants garderont un excellent souvenir de leur séjour dans l'Indre, à Déols et à Châteauroux.

Mon intervention portera essentiellement sur les orientations du Ministère des Sports et sur la vision qu'il a de votre fédération. Mais je commencerai par vous faire part de quelques données générales qui permettent d'apprécier l'importance de la Pétanque dans le paysage sportif français.

Une récente enquête établit, qu'en 2010, deux tiers des français de plus de 15 ans pratiquent au moins une activité physique ou sportive, au moins une fois par semaine. En considérant les pratiquants occasionnels, durant les vacances, ce sont 89 % de la population qui, de près ou de loin, s'adonnent à au moins une activité physique ou sportive.

Considérant les bienfaits du sport sur la santé et sur la cohésion sociale, il est donc légitime, au nom de l'intérêt général, qu'une attention bienveillante lui soit confirmée, même en période de crise, par les pouvoirs publics, Etat et collectivités.

Dans ce contexte, l'enquête nationale place les sports de boules à une flatteuse 13<sup>ème</sup> place au hit-parade des disciplines, devançant le tennis par exemple : 13 % des personnes interrogées de plus de 15 ans ont déclaré avoir pratiqué un jeu de boules dans les 12 mois qui précèdent. Ce pourcentage était à peine supérieur, dix ans plus tôt, avec 14 %, alors que nous savons que votre fédération a perdu régulièrement des licenciés, surtout entre 2008 et 2009. Ce paradoxe s'explique par le grand nombre de joueurs de Pétanque non licenciés dans notre pays. On peut considérer cela comme une faiblesse, je serai plutôt tenté d'y voir un atout pour l'avenir de votre fédération.

Ancien champion olympique, notre ministre des sports actuel, David DOUILLET, s'est pleinement inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs, quand il a présenté, récemment, ses orientations pour 2012 : en effet, si le soutien au sport de haut niveau demeure nécessaire, le ministre considère que les disciplines non olympiques, comme la vôtre et les activités non compétitives méritent aussi le soutien de l'Etat. Ainsi, les quatre axes d'intervention de l'Etat dans le champ du sport restent les suivants :

- le développement du sport de haut niveau ;
- la promotion du sport pour le plus grand nombre, notamment les jeunes ;
- la prévention par le sport et la protection des sportifs ;
- la promotion des métiers du sport.

Je souhaite aussi préciser que les aides de l'Etat en faveur du sport seront globalement stables en 2012, en comparaison des années précédentes, avec pour la part territoriale du CNDS, Centre National pour le Développement du Sport, une enveloppe nationale s'élevant à 142 millions d'euros, ainsi décomposés :

En premier lieu, 129 millions d'euros seront consacrés aux subventions de la part territoriale traditionnelle, en faveur des associations sportives, attribués au niveau local, constituant la part territoriale du CNDS hors accompagnement des actions en direction des jeunes scolarisés et hors consolidation des emplois sportifs qualifiés. A l'intérieur de cette enveloppe, 2 millions d'euros seront réservés à des aides aux projets innovants relatifs, d'une part, au développement durable et d'autre part, à la formation de jeunes bénévoles aux fonctions de dirigeants sportifs.

En second lieu, le CNDS a affecté un complément exceptionnel de 13 millions d'euros à cette part territoriale pour le financement des actions en direction des jeunes scolarisés, durant l'année scolaire 2012 - 2013. Je ne doute pas que votre discipline saura se mobiliser pour initier un maximum d'enfants et d'adolescents non licenciés, durant les temps périscolaires.

De manière générale, le CNDS vise la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive, en promouvant l'accès au sport du plus grand nombre, notamment de celles et ceux qui, pour des raisons

sociales, culturelles, géographiques, physiques ou économiques en sont éloignés. Le CNDS joue ainsi un rôle essentiel pour contribuer à l'égalité des chances dans le domaine sportif, entre les territoires et entre les citoyens. Je n'entrerai pas dans les détails de ces orientations du CNDS ni des modalités d'attributions des subventions en 2012. Des réunions d'information se tiennent actuellement dans vos régions et vos départements. Dans l'Indre, c'est d'ailleurs demain matin, que nous présenterons le CNDS 2012 aux Comités et aux clubs sportifs agréés. Dans notre département, les dossiers de demande de subventions seront disponibles sur internet dès le lundi 16 janvier et à une date approchante dans toute la France.

Simplement, je souligne la principale innovation de cette année : l'obligation faite à tout demandeur de subvention de présenter un projet associatif, visant à développer les activités sportives, en mettant notamment en valeur l'éthique et l'engagement éducatif, qu'il s'agisse d'une Ligue, d'un Comité Départemental ou d'un club.

Votre projet fédéral, Monsieur le Président, est soutenu par le Ministère des Sports, car il vise ceux que nous appelons les publics « cibles ». Vous pourrez ainsi tenter de compenser les départs naturels d'une population vieillissante. Votre fédération n'est pas la seule à perdre des licenciés, loin de là : elle ne doit donc pas céder au découragement, en préservant sa capacité à innover.

Avec votre DTN, Jean-Yves PERRONET, vous avez engagé une politique axée sur la professionnalisation de l'encadrement, avec, en parallèle, le projet de refonte de la formation fédérale : c'est indéniablement une bonne orientation.

Le Ministère des Sports apprécie aussi l'implantation de votre fédération sur l'ensemble du territoire national.

Votre forte présence dans les instances internationales révèle que l'image de la pétanque est fortement associée à la France. Vos excellents résultats internationaux, surtout chez les séniors, témoignent de la qualité de vos entraîneurs, même si le manque d'encadrement professionnel constitue encore un frein au développement de la pétanque en compétition. A ce sujet, je dois vous avouer que le ministère des sports vous encourage à réaliser les recrutements envisagés dans le meilleur délai.

Sur le plan financier, si l'impact négatif de la baisse du nombre de licenciés est réel, des solutions existent, notamment l'augmentation du prix des licences qui sera soumis à votre vote. Il ne m'appartient pas de m'immiscer dans vos débats internes, mais j'ai la conviction que le potentiel de votre discipline est réel et qu'elle gagnerait à se montrer plus ambitieuse, en s'appuyant notamment sur la médiatisation télévisée dont elle commence à bénéficier.

Une olympiade va bientôt s'achever, entraînant des élections fédérales et la redéfinition du partenariat avec l'Etat. Quelle que sera la future équipe dirigeante de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, son projet de développement devra prendre en compte les évolutions sociologiques de notre société, ainsi que ses propres forces et faiblesses.

La potentialité de la Pétanque en France est réelle et son rôle de lien social est apprécié par le Ministère des Sports, avec notamment la pratique dans les quartiers défavorisés et l'accès facilité aux personnes handicapées. L'ouverture de votre discipline vers le public scolaire doit, enfin, être encouragée et développée.

Pour conclure, je souhaite vous rendre hommage, à vous tous, Mesdames et Messieurs les bénévoles. Par votre investissement désintéressé, inscrit souvent dans des longues durées, vous développez de nombreuses compétences vous permettant, par exemple, d'organiser de belles compétitions, comme les épreuves nationales que nous avons plaisir à accueillir dans l'Indre. Il serait stérile d'opposer l'encadrement bénévole de votre discipline et la professionnalisation de ses formateurs.

L'une des clés de la réussite de votre projet fédéral résidera sans doute dans la bonne articulation entre ces deux richesses humaines. Je ne doute pas que vous saurez prendre ce virage historique et je formule des vœux de développement pour vos Ligues, vos Comités et vos clubs, en même temps qu'une bonne année 2012 pour chacune et chacun d'entre vous.

**M. MUSCAT** (*Président du Comité des Alpes Maritimes*). – Nous avons eu une enquête IFOP faite par un journal spécialisé relative à l'image de la Pétanque. Il ressort de cette enquête que 100% des personnes interrogées disent que la Pétanque est un sport convivial, cela ne vous étonne pas. Ensuite, 65% des sondés ont dit pratiquer la Pétanque et avoir les outils de la Pétanque chez eux y compris terrain. La dernière question posée : est-ce que vous considérez que la Pétanque est un sport de haut niveau ? 60% des personnes ont répondu oui.

Ces statistiques vous devriez les avoir avec vous : c'est vrai sur la convivialité, le tissu urbain et sur l'animation dans le cadre des quartiers défavorisés ou non. Je pense que dans l'animation sociale, la pétanque est bien présente dans notre vie associative et celle de nos villes.

**M. DUTRONC** (*Président du comité de Saône et Loire*). – J'ai fait une proposition (envoyée en question diverse), après la rentrée des classes, beaucoup de villes font des animations sportives pour encourager les jeunes à venir à la Pétanque. Je demandais à ce que nous commencions à partir du 1<sup>er</sup> septembre au lieu de 1<sup>er</sup> octobre pour que les jeunes puissent prendre leurs licences à ce moment-là. Quand on est dans les animations des villes on peut proposer directement la licence à un jeune et c'est bien mieux que de lui dire d'attendre le mois d'octobre au risque de ne jamais le revoir.

**M. CHAUVIN** (*Trésorier du Comité d'Indre et Loire*). – Nous pratiquons les journées d'inscriptions à la rentrée de septembre. C'est une journée où les parents viennent sur un site où toutes les associations sont présentes, ils y inscrivent leurs enfants sauf à la Pétanque. On les prend en leur disant qu'on les inscrira en octobre mais ce qui est intéressant, c'est que l'enfant s'inscrive aussi en septembre l'année suivante. On oublie que les allocations familiales donnent des bons et que cela aide les familles en difficulté à payer les licences. Ces bons sont à rendre aux mairies avant décembre et nous, nous arrivons en janvier quand l'argent des familles est dépensé dans les autres fédérations. Je gère un club omnisports avec 22 sections sportives, nous avons tous une salle mise à notre disposition par la Mairie, nous inscrivons 1 200 pratiquants ce dimanche là et nous en inscrivons zéro à la Pétanque. Il faut changer les dates comme les autres fédérations.

**LE PRESIDENT.** – Nous avons bien reçu toutes ces remarques sur cette saisonnalité de la licence, pour revenir sur le coupon sport, je crois qu'il est valable toute l'année.

## COMPTE-RENDU FINANCIER de la S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE

**LE PRESIDENT.** – L'Assemblée Générale s'est tenue ce matin, c'est une information qu'on vous donne. Le Président va sans doute vous inciter à prendre des actions.

**M. DESBOIS** (*Président de la SAOS Promo Pétanque*). – Je suis là pour vous informer de l'état de santé de notre Société Promo-Pétanque. Je remercie les deux personnes qui ont fait un travail formidable cette année, Gérard et Xavier. Ce fut un réel plaisir pour moi de travailler avec eux.

Il présente le compte de résultat à l'aide d'un diaporama.

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>	<b>474 884 €</b>
Ventes de marchandises :	216 014 €
Services	251 620 €
Autres Produits	7 250 €
Subvention F.F.P.J.P.	0

<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>	<b>473 774 €</b>
Achats :	185 320 €

Variation de stock :	- 329 €
Emballages	661 €
Charges externes (Frais de personnel, Boulisme, Car podium, etc.....)	281 575 €
Impôts et Taxes	679 €
Dotations amortissements	5 348 €
Dépréciation stock	0
Charge diverse gestion	520 €

#### **RESULTAT FINAL**

Total produits d'exploitation	474 884 €
Total charges d'exploitation	- 473 774 €
Résultat d'exploitation	+ 1 110 €
Produits financiers (vente SICAV)	+ 1 254 €

**Résultat global** + 2 364 €

*(Applaudissements)*

**LE PRESIDENT.** – Merci beaucoup, dernier point pour ce soir, le palmarès sportif sera donné demain après-midi ainsi que les équipements sportifs.

## REGLEMENT DISCIPLINAIRE ANTI-DOPAGE

**M. THERON** (*Vice-président de la F.F.P.J.P.*). – L'objet principal de mon intervention n'est pas de vous inciter à adopter ce règlement disciplinaire, d'ailleurs notre marge de manœuvre est fort réduite, puisque les Fédérations sportives ont obligation d'adopter ce règlement disciplinaire faute de quoi le Ministre chargé des Sports serait susceptible de nous retirer notre agrément mais plutôt de vous faire part des dernières modifications.

En premier lieu, en ce qui concerne la composition des commissions de discipline anti-dopage, le médecin fédéral était président de la commission d'appel. Désormais il lui est interdit d'être membre de la Commission, aussi bien de 1<sup>ère</sup> instance que d'Appel. Cette interdiction étant également appliquée au Médecin chargé de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale ainsi qu'au médecin du suivi des équipes de France. Jusqu'alors, les réunions des Commissions de Discipline se déroulaient à huis-clos, désormais elles sont publiques. Toutefois, le Président peut interdire au Public l'accès de la salle pendant tout ou partie de l'audience dans l'intérêt de l'ordre public ou lorsque le respect de la vie privée ou secret professionnel l'exige.

En second lieu, s'il n'y a pas d'autorisation médicale, nous devons prononcer, à titre conservatoire, une suspension jusqu'à la tenue de la Commission de Discipline. Chez nous cela sera surtout les fumeurs de cannabis qui seront appelés à comparaître.

Les sanctions appliquées dans le sport collectif, on peut se poser la question de savoir si la Pétanque est un sport collectif ou individuel, même si on joue en doublette ou tripléte. Si je m'en réfère aux dispositions du Règlement disciplinaire, je serais plutôt tenter de dire que c'est un sport individuel. Pourquoi ? Puisque la réglementation prévoit dans les sports collectifs que les résultats sont annulés si plus de 2 joueurs de la même équipe sont en infraction. En doublette, ils ne seront jamais plus de 2, et en tripléte ils le seront très rarement car il est extrêmement rare que lors d'un contrôle antidopage les 3 joueurs de la même équipe soient contrôlés. Cela arrive quelquefois lorsque l'on contrôle les vainqueurs et les finalistes. Souvent on contrôle 6 personnes dans l'après-midi et c'est plutôt 1 ou 2 par équipe.

A mon avis, il sera difficile d'enlever des titres acquis alors qu'auparavant si un seul joueur de l'équipe était positif, la Commission de discipline avait la possibilité d'enlever les titres obtenus par l'équipe en infraction.

Dernier point, les sanctions pécuniaires : jusqu'à présent, il était interdit d'infliger des pénalités pécuniaires, désormais en ce qui concerne un sportif, elles peuvent aller jusqu'à 45 000€.

Vous voyez un gamin pris à fumer un « pétard » et que son papa reçoit une lettre en lui disant : « mon fils fume et en plus il peut coûter 45 000€ » !

Elles peuvent également atteindre 150 000€ lorsque le contrevenant n'est pas un sportif, si c'est un pourvoyeur ou un médecin « véreux »...

Je rappelle que les décisions prises par la Commission de Discipline antidopage, de même que les sanctions prononcées par l'Agence Française de Lutte Antidopage ne sont pas susceptibles d'un recours devant la conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français.

Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Rappelle que ces dispositions peuvent s'appliquer quand il y a un Championnat des Clubs avec des Equipes de Clubs ou la Coupe de France.

*(Le Règlement est adopté à l'unanimité)*

*La séance est levée à 19h50*

## RAPPORT DES COMMISSIONS

**LE PRESIDENT.** – Bonjour à toutes et à tous, j'espère que vous avez passé une bonne soirée et une excellente nuit berrichonne et que ce matin vous êtes tous bien réveillés et en forme.

Ce matin, il y aura un vote, nous avons donc besoin de 2 scrutateurs dans la salle. Deux personnes se proposent et vont rejoindre Mme TROUBAT.

Interventions des diverses commissions et secteurs qui sont impactés par votre décision sur l'augmentation du prix de la licence pour coller au projet ou le refuser.

### **PROJET FEDEDERAL DE DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION**

*(Présentation à l'aide d'un diaporama)*

**M. PERONNET** (*Directeur Technique National*). – Bonjour à tous, je vais vous exposer les 5 points qui sont dans le projet qui vous a été envoyé et qui me concerne et dont j'aurai la lourde charge d'assumer la coordination et la mise en place.

Premièrement, vous l'avez entendu dans les discussions d'hier, l'aspect principal est la professionnalisation où nous allons essayer progressivement de pouvoir recruter un certain nombre de cadres professionnels, dont les missions ne seront pas exclusivement nationales. Ils auront pour mission de nous aider au niveau de la Direction Technique et aussi d'avoir des missions au niveau des Zones, des Ligues et Comités.

On aurait aimé pouvoir proposer un projet qui soit exhaustif pour assurer les 8 zones et un certain nombre de coordination. Ce ne sera pas possible ni financièrement, ni humainement puisque nous n'avons pas les profils actuels qui permettent de le faire, ni les personnes formées pour.



Nous sommes progressivement à la recherche de profils intéressants pour assurer les différentes missions et aussi de récupérer un certain nombre de personnes déjà en poste avec une certaine expérience qui pourraient avoir des missions élargies pour pouvoir mailler le territoire, mettre en place notre politique et vous aider dans les départements et régions afin de mettre en œuvre toutes les actions.

Toutes les actions que nous allons proposer, c'est certes des engagements financiers pour mener des actions mais surtout des hommes pour les coordonner et sans eux on aura du mal à les mettre en place même si nous avons le financement.

Ce recrutement se fera par rapport à des compétences. Hier, nous avons passé ??? un réseau de formation et un système de formation qui va permettre d'améliorer tout cela par rapport aux disponibilités des gens. Il est difficile de trouver des personnes qui sont disponibles, qui ont des diplômes et qui ont la volonté professionnelle. Nous n'avons peut-être pas l'objectif d'avoir une carrière très lisible. On ne veut pas mettre des gens en difficulté par rapport au travail aujourd'hui. Il faut voir la faisabilité de tels projets.

Si vous avez des personnes dans vos Comités et Ligues qui seraient intéressées ou qui semblent avoir un profil ou que vous ayez la volonté de mettre en place une coordination sur ce type de profil, il ne faut pas hésiter à nous en faire part.

Deuxièmement, il s'agit du développement de ces actions en milieu scolaire. On va poursuivre voire intensifier ce que nous avons déjà mis en place. Ce sont des aides à la mise en place des conventions, nous nous déplaçons pour vous aider à mettre vos relations avec l'Éducation Nationale, avec l'organisation, peut-être, de compétitions USEP et UNSS au niveau départementales et régionales.

Eventuellement faire un regroupement national dans le futur si nous avons l'impression que les Ligues et Départements ont mis en place un réseau assez structuré.

Notre mission sera là aussi de former l'encadrement de ces personnes qui ont une compétence pédagogique mais qui ont besoin de connaissances spécifiques. On le fera, on l'a déjà fait avec des moniteurs municipaux dans certaines villes qui nous l'ont demandé, ce qui nous permettra d'assumer les relations entre le monde fédéral et le monde de l'éducation nationale.

Troisième élément : le développement envers les féminines. Renforcer la pratique mixte qui permet d'accueillir des féminines et continuer la pratique féminine en tant que telle. Je ne vais pas empiéter sur le discours de Joseph mais c'est le C.N.C. qui est une pratique par équipe féminine qu'il développera. Il faudrait programmer à nouveau le tournoi international féminin afin de médiatiser la pratique féminine de haut niveau. Une compétition féminine qui a eu un bon accueil au niveau des télévisions et de le réitérer avec d'une part, un rôle promotionnel et un rôle de préparation pour cette Équipe de France à qui il manque un petit plus pour arriver à être sur la plus haute marche du podium. Cela pourrait être un aspect préparatoire, un peu en-dessous par rapport à l'aspect promotionnel.

Quatrième élément : le développement envers les jeunes. L'initiative avait été faite avec Quarterback pour les Masters Jeunes qui avaient une pratique pour les non-licenciés qui s'est transformée en pratique licenciée. Cette expérience est enrichissante et intéressante pour les personnes qui les accueillent. Il faut pouvoir continuer à aider et intensifier notre collaboration. Hier les réflexions de la salle ont montré que le système compétitif que l'on propose est exigeant, cela demande donc des moyens supplémentaires et que déboucher sur le C.N.C. Jeunes cela pourrait être intéressant.

Dernier élément plus lié à la filière d'accès vers le sport de Haut-Niveau. Chaque fois que nous passons en commission où il est revu notre filière d'accès, nous sommes un peu déficients puisque nous manquons de professionnels pour faire des pôles, pour faire des structures d'entraînements comme dans les autres disciplines.

Il est vrai que nos résultats d'Équipes de France, même si on peut estimer qu'on pourrait être encore plus haut, sont largement supérieurs par rapport à toutes les autres Fédérations. Il y a déjà un soulagement quand on arrive avec nos résultats, quand on prend nos médailles, le Ministère considère que l'on a réussi un certain niveau de performance et c'est donc moins péjoratif. Par contre, il y a une grosse lacune dans cette filière là, on a un Championnat du Monde de tir de précision, une épreuve référencée avec une médaille, et nous n'avons pas de Championnat de France dans cette catégorie-là. Il serait bien dans l'avenir qu'on puisse mettre en place ce championnat pour combler cette lacune. Ce

n'est pas une des priorités parce qu'on s'est débrouillé sans depuis des années avec des résultats assez intéressants. La Direction Technique Nationale va essayer de faire des efforts sur la préparation et l'entraînement des joueurs qui sera une première étape pour améliorer les performances et si on peut mettre en place cela ce serait un plus intéressant, je pense que la priorité va plus vers le développement que sur la partie Haut-Niveau. Si d'aventure on peut mêler tout cela de manière progressive ce serait intéressant de montrer au Ministère qu'on a répondu à leurs attentes concernant cette orientation-là.

On ne peut pas mettre tout en place de suite parce qu'on n'a pas les moyens humains, avant tout, et si les moyens financiers suivent progressivement cela permettra de faciliter cette mise en place. Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

## **COMMISSION MEDICALE**

**LE PRESIDENT.** – Cette Commission Médicale a été relancée, elle existait, mais il y a eu des changements à l'intérieur de celle-ci pour la redynamiser. Nous avons donc eu les arrivées de MM. OULLION et MARBLE.

**M. IANNARELLI** (*Médecin Fédéral*). – Cet exposé comportera 4 chapitres :

- Présentation de la nouvelle Commission Médicale
- Lutte anti-dopage
- Encadrement des Equipes de France, des Championnats de France et SMR des sportifs de Haut Niveau
- Prévention – Sport Santé

### **1) Présentation de la nouvelle Commission Médicale (COMED)**

Une mise au point claire et circonstanciée a été faite par notre Président concernant une nouvelle organisation de la COMED selon les exigences imposées par le M.J.S. (Ministère de la Jeunesse et des Sports) sur le fonctionnement médical fédéral.

Cette nouvelle organisation a été approuvée par le Comité Directeur lors de la réunion du 18 et 19 novembre 2011.

Deux nouveaux médecins sont appelés pour renforcer la COMED, il s'agit de :

- Docteur OULLION Roger, praticien hospitalier, unité de Médecine du Sport et Traumatologie du Sport, Antenne Médicale de Prévention du Dopage, CHU SAINT-ETIENNE  
Médecin de l'équipe de France de Handball durant 12 ans à l'époque de l'emblématique équipe des barjots ;
- Docteur MARBLE Claude, Praticien Hospitalier, Chef du Centre de Médecine du Sport du CHG d'Aubagne, Médecin des équipes de France de triathlon, Médecin Régional du cyclisme et du Football.

Le Docteur OULLION a été chargé de la fonction de M.F.N. (Médecin Fédéral National) avec la responsabilité d'organiser la médecine fédérale, de présider la COMED et d'organiser l'encadrement médical des collectifs nationaux.

Le Docteur MARBLE remplira la fonction de Médecin du S.M.R. (Suivi Médical Réglementaire) des sportifs de haut niveau, en remplacement du Docteur CERVETTI.

Le Médecin élu de la F.F.P.J.P. en l'occurrence votre serviteur à ce jour, sera le représentant de la COMED auprès du Comité Directeur et participera à l'encadrement médical des compétitions nationales et internationales, en collaboration avec le M.F.N.

Le Comité a de plus validé l'aspect juridique et financier d'une telle organisation, à savoir :

- contrat pour le temps administratif du MFN à l'occurrence de 25 demi-journées de vacances à 260 euros soit une somme de 6 500 euros nets annuels avec bulletin de salaire ;
- contrat pour le temps administratif du MNS à hauteur de 20 demi-journées de vacances à 260 euros soit une somme de 5200 euros nets annuels avec bulletin de salaire ;

- contrat annuel pour les médecins de suivi des collectifs nationaux au tarif de vacation journalière de 260 euros nets avec bulletin de salaire prenant effet au premier jour du regroupement avec le collectif concerné et jusqu'au dernier jour du rassemblement ;
- contrat annuel pour les kinésithérapeutes des collectifs nationaux au tarif de vacation journalière de 180 euros nets avec bulletin de salaire prenant effet au premier jour de regroupement avec le collectif concerné et jusqu'au dernier jour du regroupement ;
- contrat pour le Médecin Elu Fédéral pour ses actions d'encadrement des Championnats nationaux au tarif d'une vacation journalière de 260 euros nets avec bulletin de salaire.

Il est acté que la Commission Médicale sera composée des membres suivants:

1. Le Médecin Fédéral National, Président de droit de la Commission : Roger OULLION
2. Le Médecin Elu Fédéral : Jean Pierre IANNARELLI
3. Le Médecin National du Suivi Médical Réglementaire : Claude MARBLE
4. Le Kinésithérapeute Fédéral : Albert CHARUN
5. Les Kinésithérapeutes de collectifs nationaux : Didier PERIER et Cyrille LEANDRE
6. Le psychologue : Bertrand GUERINEAU
7. Les Médecins de Ligues et Départementaux souhaitant y participer.

## 2) Lutte anti-dopage

Cette année l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) n'a procédé qu'à 4 contrôles anti-dopage (contre 11 contrôles en 2010) :

- o Grand prix de Poitiers
- o Championnat de France Triplettes Féminines à Fos Sur Mer
- o Championnat de France Doublettes Jeu Provençal à Montauban
- o Championnat de France Doublettes Seniors à Rennes.

Au total 21 joueurs contrôlés, 15 hommes et 6 femmes (contre 67 joueurs en 2010).

Aucun cas positif cette année soit 0%, contre 8 cas positifs l'an passé soit 11,94 %.

Je rappellerai que les 8 cas positifs concernaient 2 prises de cannabis et dans les 6 autres cas l'usage de médicaments inscrits sur la liste des substances interdites (bêtabloquant, diurétiques et heptaminol) et sans procédure d'AUT. Cette AUT (Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques) est semble-t-il un peu mieux connue des joueurs, mais beaucoup pensent encore que la présentation d'une ordonnance est suffisante en cas de contrôle anti-dopage. Hélas non, elle n'empêche pas l'instruction d'une procédure devant la commission anti-dopage, en cas de contrôle positif.

Je rappellerai que le formulaire d'AUT est disponible sur le site de l'AFLD et sur le portail de la fédération :

- Son coût est de 30 euros
- Il doit être envoyé en recommandé avec AR auprès de l'AFLD.
- Sa validité est de 1 an
- Le renouvellement pour les pathologies chroniques est gratuit.

## 3) Encadrement des équipes de France, des Championnats de France et Suivi Médical Réglementaire (SMR) des Sportifs de Haut Niveau

L'encadrement médical a été présent sur toutes les compétitions internationales :

- a. Championnat d'Europe Masculin en Suède
- b. Championnat du Monde Féminin et Jeunes en Turquie
- c. Championnat d'Europe Espoirs au Danemark

Il comporte un médecin ( le Docteur OULLION ou moi-même) et un kinésithérapeute ( Didier PERIER ou Cyrille LEANDRE)

Durant ces compétitions, simplement quelques interventions médicales pour des pathologies traumatiques, ORL et digestives et bien sûr la prise en charge des compétiteurs par les kinésithérapeutes.

Un encadrement médical a aussi été présent sur tous les Championnats de France en dehors du Doublette Jeu Provençal qui se déroulait à la même date que le Championnat de France Jeunes.

Il a été assuré par mes soins en collaboration avec les antennes de secouristes présentes sur tous les Championnats que je félicite au passage pour leur compétence et leur sérieux.

Au total pas loin de 80 interventions : pathologies traumatiques, ORL, digestives, cutanées, insolation et deux hospitalisations pour douleurs suspectes d'une origine coronarienne.

Le SMR des sportifs inscrits sur la liste de haut niveau pour 2012 a porté sur 42 athlètes.

- 26 Seniors Féminines et Masculins
- 16 Jeunes de moins de 25 ans

Il a été assuré par le Docteur CERVETTI et ensuite par le Docteur MARBLE, notre nouveau Médecin du SMR.

Il a été décidé que le suivi médical se déroulait dans les plateaux techniques régionaux les plus proches des domiciles des joueurs et nous nous sommes calés sur le maillage des plateaux techniques de la FFC (Fédération Française de Cyclisme) qui nous a été donné par le docteur MARBLE du fait de ses fonctions au sein de cette dernière. On envisage d'optimiser ce suivi pour le rendre plus spécifique à la discipline Pétanque (profil lipidique, glycémie, approche biomécanique et podologie statique et dynamique).

Je tiens à remercier tout particulièrement Séverine Maillet notre C.T.N. pour sa collaboration précieuse dans toute la logistique du SMR auprès du docteur MARBLE.

Au 31 décembre 2011 le suivi médical réglementaire est bien avancé avec 52% de dossiers complets.

#### **4) Prévention – Sport Santé**

Comme chaque année nous avons procédé à des contrôles d'alcoolémie sur les Championnats de France :

- Doublette Féminin et Tête à Tête Masculin à Brive
- Triplette Jeu Provençal à Gruissan
- Triplette Masculin à Soustons
- Doublette Mixte à Strasbourg
- Doublette Masculin à Rennes
- Triplette Féminin à Fos sur Mer
- Triplette Vétéran à Canéjan

Au total 116 contrôles effectués :

- 82 sportifs et 34 délégués d'équipes
- 4 contrôles ont retrouvé des traces d'alcool avec des valeurs allant de 0,10 gramme à 0,20 gramme / litre permettant la poursuite de la compétition. Tous les autres se sont avérés négatifs.

Le questionnement médical effectué durant ces Championnats de France retrouve les mêmes conclusions que l'an passé ;

- mauvaises habitudes alimentaires
- manque d'activité physique
- consommation régulière de tabac et d'alcool pour un grand nombre de joueurs.

La volonté de la COMED sera, cette année, de réellement organiser des actions de prévention et de travailler sur des thèmes d'actualité demandés par le Ministère.

Pour cela, il est prévu de réunir les médecins de Ligues et Départementaux, un samedi de printemps, afin de fixer les modalités de notre action et c'est pour cela que je vous ai envoyé un mail demandant les coordonnées de vos médecins. Je remercie les Présidents de Ligues et de Comités qui m'ont déjà répondu et je sollicite ceux qui ne l'ont pas encore fait de me répondre même dans le cas d'absence de médecin.

Je vous remercie de votre attention et vous présente mes meilleurs vœux pour 2012 et surtout une bonne santé à tous.

## LE HANDICAP

**M. CARBONNIER** (*membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Messieurs bonjour, la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal a signé une convention avec la F.F.S.A. (Fédération Française de Sport Adapté) concernant les déficients mentaux et psychiques et prochainement, avec la F.F.H (Fédération Française Handisport) pour handicaps moteurs, sourds et non-voyants.

Les clubs de ces Fédérations souhaitent notre assistance pour la formation des joueurs, des arbitres et des organisations de compétitions mixtes entre les joueurs en situation de handicap et les joueurs valides. Si de nombreux Comités ou Clubs font des actions pour développer la Pétanque auprès des handicapés, elles se font encore trop rares et restent souvent dans l'ombre.

La Pétanque est un sport accessible à tous, quelque soit le handicap. Il faut voir le réel plaisir des participants sur les terrains et à la remise des récompenses.

Il serait bon de connaître les différentes manifestations ainsi que les différentes formules appliquées afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Nous avons effectué un sondage par le passé et récolté 5 réponses, merci à ceux qui avaient répondu.

Nous allons réitérer cette démarche par un questionnaire que les Comités recevront avec copie aux Ligues courant janvier, merci d'y répondre rapidement.

Pensez aux personnes en situation de handicap et qui attendent pour certains un réconfort par la Pétanque. Pour les demandes de licences, je vous conseille un tarif privilégié réduit ou gratuit. La D.T.N. et moi-même restons à votre écoute pour toute demande d'information. Je vous souhaite à tous une excellente année 2012. (*Applaudissements*)

## INSTANCES FEDERALES

**M. DESBOIS**. – Bonjour, il y a un certain nombre d'années nos prédécesseurs ont décidé, avec l'accord du Congrès de faire l'acquisition du siège de la rue Trigance. Cet outil fantastique, qui est, faut-il le rappeler le vôtre, mérite que nous fassions un peu l'état des lieux quant à son état. C'est la mission qui a été la mienne.

La valeur immobilière de ce patrimoine va être revue comme vous l'a dit Daniel READ. Il est évident que sa revalorisation donnera une valeur qui ne pourra que nous satisfaire. Merci à celles et ceux qui ont pris la décision dans le passé d'en faire l'acquisition. Afin que nous assurions l'entretien de ce patrimoine, je pensais qu'il nous fallait injecter de la trésorerie sur ce poste. Je rappellerai que l'entretien d'un patrimoine coûte cher, ne pas le faire peut-être dramatique. C'est pour cette raison que je vous invite à adhérer à ce projet. Merci. (*Applaudissements*)

## COMMISSION INFORMATIQUE

(*Présentation à l'aide d'un diaporama*)

**M. STIRMEL**. – La communication peut être interne et externe. Elle est un acte d'information dans toute communication, il y a nécessairement transmission d'informations. Mais elle est plus qu'un simple échange d'informations entre un émetteur et un récepteur : c'est un processus de partage de sens par l'interprétation réciproque de signes.

C'est tout un programme qui doit constamment évoluer en suivant le rythme de vie de nos 2 disciplines sportives, avec harmonie, avec les tendances et les technologies mises sur le marché de la communication.

Faire communiquer toutes ces structures entre elles avec toutes les technologies audio-visuelles et avec Internet, c'est une bonne communication.

Nos réalisations depuis 1997 :

- Création de la SAOS PROMO PETANQUE et conception d'une Boutique Fédérale. C'est une communication interne Ligues et Comités et externe pour le Grand Public.

- Création et maintenance du progiciel fédéral GESLICO
- Création et maintenance du logiciel GESTION CONCOURS
- Création et maintenance d'une messagerie personnalisée WEBMAIL Pétanque.fr  
Pour la communication interne Fédération-Ligues-Comités-clubs
- Création d'un site Internet F.F.P.J.P. – INFOS, c'est une communication interne Ligues-comités et externe pour le Grand Public.
- Création d'un portail communautaire F.F.P.J.P., c'est une communication interne Ligues-Comités et externe pour le Grand Public.
- Retransmission Emissions TV et vidéos signées avec Quarterback à l'occasion des finales de la Coupe de France, des Championnats de France Triplettes Seniors, des Masters et Trophée des Villes sur SPORT+. C'est une communication externe vers le Grand Public.
- La newsletter Fédérale : 10 éditions envoyées à près de 9500 abonnés reliées par de nombreux sites Web qui les multiplient. C'est une communication interne, externe – Ligues Comités, Clubs, licenciés et public. A ce niveau nous sommes à 9500 abonnés. On stagne depuis un an. Il faudrait plus de mails de licenciés et à noter que tous les clubs ne sont pas abonnés à cette newsletter. L'année prochaine il faudrait arriver à 15 000 abonnés.

#### LES NOUVEAUTES :

- La WEB TV F.F.P.J.P.

C'est du streaming. Il s'agit d'une technologie qui permet le téléchargement et l'écoute simultanée de fichier audio et/ou vidéo. Tout cela se fait à partir d'Internet où on peut transmettre en direct une partie de pétanque.

Depuis trois années, je souhaite développer vers une chaîne télévision (trop cher pour le budget de la F.F.P.J.P.). Avec l'arrivée du streaming, le coût est considérablement réduit à condition de bien s'organiser. C'est devenu une révolution dans le monde sportif, de grands clubs sportifs font des reportages de leurs événements sportifs avec leur WEB TV (live streaming), donc pas besoin de se déplacer, avec l'ordinateur on peut voir par exemple un match de Volley, de Rugby de leurs clubs.

C'est également un service idéal pour utiliser ces diffusions et ces vidéos plus tard en les mettant à disposition gratuitement après les avoir retravaillées (assemblage), pour la formation dans les écoles de pétanque et les commissions d'arbitrage de nos Comités et Ligues.

#### Diffusions de WEB TV Pétanque :

- Lors des derniers Championnats d'Europe à Göteborg en Suède et à Roskilde au Danemark, il y avait une diffusion Channel TV pendant toute la compétition.
- A Millau, Boulistenaute a fait du Live Streaming pendant les 4 jours de compétitions.
- A Göteborg, c'était 3 caméras disposées dans la salle – la connexion et l'image étaient très satisfaisantes pour être réalisées par des semi-professionnels.
- A Nyons à la Coupe de France, une société a filmé la finale.

#### Que faut-il pour faire du streaming ?

- Un compte streaming chez un fournisseur d'hébergement Internet, nous sommes hébergés chez Infomaniak network. On peut donc le faire.
- un compte technique Broadcaster ou diffuseur qu'on a chez USTREAM TV
- 1 ou 2 caméscopes numériques et accessoires multi-vidéos,
- 1 microphone genre Sennheiser pour les commentaires audio,
- 1 logiciel de régie ou « Procaster » dit de Production
- 1 ou plusieurs personnes sur site pour gérer la mise en ligne
- 1 connexion internet ADSL avec des câbles techniques permettant une bande passante de 700kilo/bits minimum.

Dans le cadre de la communication d'une Fédération moderne, la Fédération doit se diriger vers une transmission de vidéos et d'images « live » sur internet.

La F.F.P.J.P. doit rester propriétaire de **ses** images vidéo et pouvoir fournir celles-ci aux demandeurs (partenaires, écoles de pétanque, etc.)



Filmer des parties de Jeu Provençal ou de Pétanque lors de nos Championnats de France, Championnat National des Clubs ou toutes autres compétitions et les diffuser en live sur Internet. C'est disponible aujourd'hui grâce à l'antenne vidéo de la F.F.P.J.P.

Le budget pour cette antenne vidéo est d'environ 10 000 € pour la mise en place.

Il comprend :

- achats de 2 caméras HD et matériels audio & vidéo
- formation des utilisateurs,
- Abonnement Broadcaster et Procaster avec publicité

Pour la maintenance, le budget est fixé à environ 2 500 € par an.

En 2012 on peut peut-être faire du streaming comme j'en ai fait à Montauban. (*Projections*)

## **CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (C.N.C)**

*(Présentation accompagnée d'un diaporama)*

**M. CANTARELLI.** – Bonjour à toutes et tous, nous allons parler du C.N.C. avec un rapport sur cette année et ensuite voir son évolution de 2011 jusqu'en 2013.

### **I. BILAN :**

Le budget alloué par la Fédération était de 60 000€

La composition du Comité de Pilotage :

- Membres :
  - CANTARELLI Joseph                      Référent F.F.P.J.P.
  - CARBONNIER Claude                      CD F.F.P.J.P.
  - DESMULIE Jean-Claude                      CD F.F.P.J.P.
  - MOREAU Jean-Claude                      CD F.F.P.J.P.
  - PERONNET Jean-Yves                      D.T.N.
  - CHAPPE Jean-Paul                      Président Ligue Centre
  - CHEVALIER Gérard                      Président Ligue Bretagne
  - GARRIGUE Francis                      Président Ligue Aquitaine
  - VAISSIERE Laurent                      Président de Club (ISSY)
- Nombre de réunions : 4 (février – avril – septembre – novembre)

Il présente l'organisation sectorielle du C.N.C. 2011.

La C.N.C.1 : deux groupes Sud et Nord pour diminuer les frais. Le budget disponible a permis de faire la finale.

L'organisation sectorielle pour la 2<sup>ème</sup> division, il ressort de la diapositive qu'il est difficile de constituer les sites de rassemblement puisqu'on est dépendant des départements qui montent.

La Division 3 : plus de monde, plus de clubs, c'est donc plus facile à répartir géographiquement.

Les points négatifs :

- L'éloignement géographique pour certains clubs qui s'explique par la situation géographique des clubs en fonction des montées / descentes.
- Le manque d'accueil d'un nouvel organisateur, dû à son inexpérience nationale de cette compétition.
- Le retard de versement de l'indemnité F.F.P.J.P. aux clubs pour cause de notre situation financière.....alors que le C.N.C. a terminé comme les années précédentes « pile / poil » sur le budget prévu !

Les points positifs : (renvoi à la Newsletter de décembre 2011)

- Les organisations avec toujours plus de clubs candidats ;
- Zéro forfait qui est le résultat des mesures prises : le budget prévisionnel type Club, Formulaire d'Inscription du club et d'une compétition bien installée dans le calendrier national ;

- Zéro rapport d'incident ;
- L'ambiance conviviale et amicale dans le respect du beau jeu et de l'adversaire ;
- L'esprit sportif d'équipe allié à un haut niveau de jeu ;
- L'intérêt grandissant des Presses Quotidiennes Régionales ;
- Les clubs sont intéressés à entrer en C.N.C. et leur seule préoccupation reste le coût.

Il présente le classement des clubs.

La finale s'est jouée les 13 et 14 novembre à St Yrieix sur Charente (16). Une affiche a été éditée et distribuée dans les Ligues avoisinantes. Il remercie Jean-Paul CHAPPE, qui comme imprimeur, a offert cette affiche et qui n'a donc rien coûté ! (*Applaudissements*)

Il remercie M. Pascal MARION, Président du Comité de la Charente, son épouse et toute son équipe pour l'organisation. (*Applaudissements*)

Les délégués : Membres du Comité de Pilotage et le Président CANTARUTTI Alain

L'arbitre National était ARMAND Roland et l'animateur Marc ALEXANDRE

La mise des résultats en ligne a été effectuée par Claude STIRMEL

Les équipes en lice : les 3 divisions pour un total de 20 équipes

C.N.C.1 : 8 équipes terminant le championnat

C.N.C.2 : 4 équipes (les premiers de chacun des 4 groupes)

C.N.C.3 : 8 équipes (les premiers de chacun des 8 groupes)

Les résultats sont :

C.N.C.1 :           Champion de France       : le CSM Sullylois (45)  
                           Vice-champion               : Burbure – l'Entente Burburaine (62)

C.N.C.2 :           Champion de France       : Cercle Bouliste d'Illzach (68)  
                           Vice-champion               : La boule Basidienne/Peyrataise (09)

C.N.C.3 :           Champion de France       : Pétanque Toulougienne (66)  
                           Vice Champion               : PC "Les Capucins" Pouru St Remy (08)

Il félicite chaleureusement les 3 divisions pour les belles finales et les moments extraordinaires qu'elles ont fait vivre à tous. (*Applaudissements*)

## II. EVOLUTION

### Règlement

Le règlement a été modifié en tenant compte de l'expérience et de tous les avis exprimés :

- Distribué courant décembre et installé sur le site F.F.P.J.P. avec les modifications qui portent sur les points suivants :
  - Sanctions pour forfait pour « renforcer » une autre équipe du même club
  - Critères de classement en cas de plusieurs équipes à égalité de points avec la notion de « Goal-average (GA) entre les concernés » auparavant général.
  - Modalité de remplacement : moment de l'annonce et de sa réalisation
  - « Bluejean » interdit en Finale C.N.C.
- Rappel : le règlement n'est pas figé et toujours aménageable
  - Instauration de la « Liste des Clubs de Haut Niveau (1) » avec 16 clubs du C.N.C. + les 8 clubs finalistes de la Coupe de France.

### Liste des Clubs de Haut Niveau

Les 16 clubs cette année seront de la C.N.C.1, C.N.C.2 avec ceux de l'année de transition pour arriver au 16 et ne priver personne de subvention possible, les seconds au classement ont été pris pour faire le total de 16 et ne pas avoir à modifier la liste. Il est évident qu'à partir de 2013 ce seront les 16 clubs de la division 1.

---

<sup>1</sup> Instaurée en réponse aux critères de nombreuses collectivités locales et territoriales qui attribuent des subventions supplémentaires aux clubs de la liste

1	CSM SULLYLOIS (45)	Classement CNC1 2011
2	BURBURE - L'Entente Burburaine (62)	
3	RONCHIN Pétanque Club (59)	
4	La Boule d'Or GAILLAC (81)	
5	PCIM - ISSY-LES-MOULINEAUX (92)	
6	Joyeuse Pétanque d' ISLE (87)	
7	Cercle Bouliste d' ILLZACH (68)	Les clubs CNC2 qui montent en CNC1 en 2012
8	Charly Pétanque GENNEVILLIERS (92)	
9	Boule BASTIDIENNE / PEYRATAISE (09)	
10	Club Bouliste MEHUNOIS (18)	
11	GAUCHY Pétanque (02)	
12	Boules RAPHAEL PARC (31)	CNC2 : Les suivants au classement de chaque groupe qui ne montent pas
13	PC MONS EN BAROEUL (59)	
14	Stars Pétanque CHATEAUROUX (36)	
15	Coqs Pétanqueurs QUIMPERLE (29)	
16	LE PUY Pétanque (43)	

Année de transition

Pour la Coupe de France on prend les derniers résultats (liste ci-dessous).

1	D.U.C. DE NICE (06)	COUPE DE FRANCE 2011
2	METZ (57)	
3	BRON TERRAILLON (69)	
4	VITROLLES (13)	
5	PONT DE VAUX (01)	
6	U.B. XV PARIS (75)	
7	GOUESNOU (29)	
8	PLAUZAT (63)	

Cette liste est officielle et distribuée.

#### Evolution 2012 – 2013 : + 30 équipes sur 2 ans

L'objectif est d'augmenter le nombre d'équipes dans toutes les divisions pour obtenir la meilleure proximité géographique possible afin de diminuer les coûts de déplacements des clubs et une meilleure stabilité dans les groupes et divisions avec une équitable proportion de maintiens, descentes et montées afin de conserver l'équilibre et la motivation des clubs ainsi que la montée garantie d'une équipe par Ligue + les montées supplémentaires au prorata. L'incidence est une augmentation nécessaire du budget.

En 2012 avec +15 équipes on aura la C.N.C.1 avec 2 groupes qui permet une configuration correcte et avec +15 équipes en 2013 afin d'avoir une bonne proportion de maintien et de ne pas faire du « yoyo » avec les clubs entre les divisions. Cette configuration devrait s'arrêter sur 112 clubs pour le Championnat.

La C.N.C.1 en deux groupes permet la réduction des coûts de la phase championnat avec 2 groupes géographiques et l'organisation d'une finale à 4 avec les 2 premiers de chacun des 2 groupes qui permet de sacrer le vainqueur « Champion de France » et de susciter un intérêt certain pour une retransmission TV (demandée par le public) dont le créneau horaire est négocié et disponible à partir de 2013. L'année prochaine nous l'aurons peut-être partiellement.

#### Configuration 2012 – 2013:

Il est rappelé que les Ligues de Corse d'Antilles-Guyane ne participent pas en raison de l'éloignement géographique.

Equipes montantes de C.R.C. en C.N.C.3 pour 2012 : total prévision = 97 équipes

Retrait de C.N.C.3 : Amicale Bouliste du TAURION (87) ne peut pas repartir en C.N.C.3 pour problème de perte d'effectifs.

### III. BUDGETS

2009 : 20 000€ (16 équipes en 2 groupes Nord/Sud + Finale à 8)

2010 : 44 800€ (64 équipes : 2 divisions C.N.C.2 et C.N.C.3 + Finale à 8)

2011 : 60 000€ (82 équipes : 3 divisions + Finale à 20)

2012 : Le prévisionnel est fixé à **155 000€**.

Il correspond au planning antérieur pour l'augmentation du nombre des équipes et en prévision de l'entrée en jeu des Féminines et des jeunes dans les C.N.C. : 97 / 112 équipes : 3 divisions + Finale à 16 et le C.N.C. Féminin / Jeunes : Phases zones + Finale à 16 équipes (8+4+4)

#### Détail du budget prévisionnel de 155 000€

- C.N.C. : 89 000€
  - Phases championnat + Finale des 3 divisions avec 16 équipes
  - Aide vers les clubs présents depuis le début du C.N.C.
  - Participation (éventuelle) aux frais de captation des images TV
- C.N.C. Féminin : 33 000€
  - Avec participation + Encadrement F.F.P.J.P. aux phases de zones
  - Rassemblement National à 8 équipes sur la Finale C.N.C.
- C.N.C. Jeunes : 33 000€
  - 2 catégories
  - Avec participation + Encadrement F.F.P.J.P. aux phases de zones
  - Rassemblement National à 8 équipes (4 / catégorie) sur la Finale C.N.C.

#### C.N.C. Jeunes et Féminines

L'objectif est d'organiser des compétitions par équipes de clubs afin d'assurer :

- Une pratique en représentation du club, régulière et à niveaux ;
- Le développement des effectifs ;
- L'encadrement, le suivi et la progression technique des sportifs.

Il sera lancé fin janvier 2012 une enquête auprès des Ligues qui ont instauré les C.N.C. Féminins et Jeunes au niveau régional. Suivant les résultats, il sera mis en place les premiers rassemblements Nationaux pour les Ligues qui seront prêtes avec encadrement par la D.T.N. et des finales nationales sur la Finale C.N.C. de Novembre 2012.

Il demande à l'Assemblée quels sont les Présidents de Ligue qui ont déjà instauré le C.N.C. Féminin ? Entre 8 et 9 réponses. Pour les Jeunes, le C.N.C. sera planifié en 2013.

### IV. REGLEMENT et CALENDRIER :

Composition des équipes et formule (*rappel*)

- Equipes de 4 (+ 1 remplaçant) toutes catégories confondues
- Formule : 4 TT = 8 points / 2 D = 8 points / 1 T = 6 points / 1 Atelier = 2 points  
Total = 24 points avec le match nul possible
- Féminines : Ententes de clubs non acceptées au niveau national
- Jeunes : Ententes de clubs (max 3) à condition qu'elles soient acceptées par le Comité Départemental.

Les jeunes sont scindés en 2 catégories : (a) B+M et (b) C+ J

- Modification
  - (a) = 2 Minimes sur le terrain (3 possibles sur la feuille de match)
  - (b) = 2 Juniors sur le terrain (3 possibles sur la feuille de match)

#### Echéancier et Calendrier 2012

- Courrier d'Inscription des clubs avec formulaire d'inscription + RIB
- Aux clubs qui se maintiennent avec retour pour le 22/12/2011
- Aux clubs qui montent en C.N.C.3 avec retour pour le 31/01/2012
- Comité de Pilotage sur le Conseil National des 17-19 Février 2012
  - Constitution des Groupes C.N.C. 2012

- Fixation des modalités 2012
- Courrier aux clubs avec BP + Modalités

Puis il s'agira d'établir le calendrier par tirage au sort suivant les sites d'organisation retenus et effectuer une publication sur le site web et le distribuer aux clubs concernés.

Les dates sont fixées : 13-14/10/2012 + 20-21/10/2012 + 03-04/11/2012. La finale nationale aura lieu du 16 au 18/11/2012 à Saint Pierre lès Elbeufs (76).

### **CONCLUSION**

Le C.N.C., dans tous ses niveaux et catégories, doit être soutenu par la F.F.P.J.P. c'est -à- dire par nous tous, car le terrain nous a démontré, et nous apporte chaque année la preuve qu'il représente la Pétanque dans son plus bel aspect : « Le PLAISIR et la JOIE de JOUER »

Le long chemin parcouru pour arriver à des compétitions par équipes de clubs et les superbes Finales du C.N.C. 2011, m'ont conduit à cette pensée : « Retenir d'un - difficile combat - que la victoire en est plus belle, ne vaut pour tous ses acteurs, que de l'avoir vécu collectivement, passionnément, et loyalement ! » MERCI pour votre aimable attention.

*(Applaudissements)*

**LE PRESIDENT.** – J'ai assisté à Saint-Yrieix, lors de la Finale de la première division, à un moment incroyable où à la fin de la finale ce ne sont pas les vainqueurs qui se sont jetés dans les bras les uns des autres, mais tous les participants.

Les projets sont là en concordance avec le projet fédéral que vous avez reçu en août 2011. Avant que vous débattiez sur ce projet et le vote qui va intervenir, il faut préciser que si la Pétanque et le Jeu Provençal ont la chance d'aller vers le progrès dans les années à venir, les actions seront ciblées et recevront un ordre de priorité. La Fédération ne se lancera pas dans la dépense tout azimut, nous devons restaurer en priorité la trésorerie fédérale et dès la réunion de février 2012 avec le Conseil des Ligues et le Comité Directeur Fédéral, nous déciderons des actions possibles et de l'étalement de la mise en place de celles-ci. Le Comité Directeur a ciblé les postes qui nécessitent d'ores et déjà des économies.

**Mme NOEL** (*Présidente du Comité du Calvados*). – Revient sur le Championnat des Clubs Féminin. Des informations ont été données dans l'année de façon contradictoire au niveau de décisions fédérales. Elle donne pour exemple un règlement dans lequel il y avait possibilité de faire des ententes géographiques et où on ne parlait pas de départemental, de régional ou de national. Beaucoup de réunions ont eu lieu au niveau départemental, beaucoup de conflits internes sur le devenir de ce Championnat Féminin : entente ou non ? Un document de la D.T.N. indiquait que les ententes géographiques étaient possibles.

Après le compte rendu du Conseil National de novembre, avant de réunir sa Commission Féminine et Championnat des Clubs, elle rappelle la Fédération pour avoir des informations complémentaires, toujours sur les ententes géographiques, il a été indiqué que cela était très libre pour le moment car on n'en était pas arrivé au Championnat National.

A chaque Comité Directeur national, les informations sont différentes du Comité précédent. C'est difficile de gérer un département, une Ligue quand on a des informations arrivant par petits morceaux.

La dernière réunion de Ligue ayant eu lieu le 10 décembre, la responsable de la Commission Féminine et Jeune de la Ligue de Basse-Normandie commence son discours puis on l'arrête en lui disant qu'elle n'avait pas lu le dernier compte rendu du Comité Directeur où il n'y a plus d'ententes !!!

Elle parle également des mutations et des prix qui ont changé, et précise que c'est difficile lorsque l'on est Comité Départemental en contact avec les joueurs quotidiennement.

Elle donne l'exemple d'un Championnat de Club sans entente. Dans son département, il y a 45 clubs dont 17 clubs ne pouvant pas faire le Championnat Féminin parce qu'il n'y a pas 4 filles dans le club. Si les filles ont envie de jouer, toutes les féminines se regrouperont dans les mêmes clubs et donc certains clubs n'auront plus de féminines et ne pourront plus faire de Mixtes.

*(Applaudissements)*

**LE PRESIDENT.** – Nous sommes tous des gens de terrain. Joseph va expliquer pourquoi nous avons pris cette décision en novembre ce qui est effectivement très tard.

**M. CANTARELLI**. – Sur le C.N.C., avec la D.T.N. et dans les plans de développement de la Pétanque chez les féminines, nous avons dès l'origine souhaité une mise en place d'une compétition permettant par le biais du Championnat des Clubs d'arriver à une pratique régulière et à niveau.

Connaissant les effectifs féminins disparates tels que nous les avons dans nos départements, même lorsque nous sommes fournis en licenciés, nous avons pensé que pour démarrer il était bien d'instaurer la possibilité des ententes. Evidemment l'entente doit être acceptée par le Comité Départemental et pour l'équipe départementale – il ne faut pas qu'il y ait de confusion – une entente d'un club, deux clubs, trois clubs, c'est une réelle entente de club ; on ne souhaitait pas que ce soit le Comité Départemental qui rassemble les meilleurs joueurs ou joueuses du département et qu'il fasse une équipe départementale. Voilà la différence.

Sur le retour, on ne modifie pas à chaque réunion, il n'y a rien de pire que de changer les règlements. Nous avons eu une demande de nombreux Présidents de Ligues ne souhaitant pas qu'il y ait des ententes au niveau national. Nous l'avons étudiée et avons convenu qu'après une période d'instauration, nous avons l'idée de créer une compétition nationale chez les Féminines telle que le CNC par représentation du club. On veut développer une pratique par club et non pas développer des ententes géographiques, voilà l'objectif. La barrière est mise au niveau national.

L'objectif est d'aller vers une représentation du Club au niveau national. Je répète, cela s'est fait à la demande de nombreux Présidents de Ligues et nous l'avons pensé et étudié et de façon générale tout règlement n'est jamais figé, il est fait pour évoluer.

**Mme NOEL**. – Ce n'est jamais figé, mais quand on reçoit des mails de la Fédération c'est quand même important. L'autre jour on m'a dit : « si cela vient de la D.T.N. ce n'est que de l'information, cela n'a pas encore été validé par le Comité Directeur ». Attention à ce qu'on nous dit ! Pour moi quand Jean-Yves, par rapport à son rôle de D.T.N., m'envoie des mails, c'est pratiquement acquis et c'est normal d'être informé.

**M. CANTARUTTI**. – C'est le Comité Directeur qui décide.

**M. PERONNET**. – Je ne prends aucune décision sans que le Comité Directeur les valide. Le document dont tu parles est le document initial de la réglementation faite avec Joseph, qui a circulé et il a été modifié par la décision du mois novembre et depuis je n'ai jamais renvoyé de document. Joseph a remis à jour, parce qu'il a en charge la gestion du C.N.C., c'est lui qui envoie les informations sur le C.N.C. et cette information a été prise dans son document. Nous quand nous renvoyons des informations ou quand on en parlera à la prochaine réunion D.T.N., on prendra en compte le règlement qui aura évolué avec les remarques validées par le Comité Directeur.

**Mme NOEL**. – Les documents qui partent des Commissions et qui n'ont pas encore été validés par le Comité Directeur, merci de l'indiquer clairement, parce que nous nous sommes partis sur ce premier document pour faire nos commissions.

**M. CANTARUTTI**. – L'informatique est un merveilleux outil mais extrêmement dangereux puisqu'après on peut conserver et continuer à faire circuler même des documents reçus il y a dix ans !

**M. LE BOT** (*Président du Comité de la Haute-Garonne*). – Dans votre intervention, Monsieur le Président, j'ai entendu quelque chose qui m'a fait plaisir :

C'est d'entendre que vous aviez des projets mais aussi que vous preniez en compte la situation de trésorerie de la Fédération. Ce n'était pas le cas dans les documents reçus précédemment où il était fait état simplement de projet. Vous connaissez la position de la Haute-Garonne, suite à mon Congrès, au vu des propositions faites le Congrès Départemental m'a mandaté pour dire non à l'augmentation de la licence, mais compte-tenu des éléments apportés hier par le Trésorier Général, il s'avère qu'il y a une situation financière où la solvabilité économique de la Fédération est en jeu.

Il y a des besoins de trésorerie et quand vous avez fait appel à moi l'année dernière pour faire une avance au mois de février du paiement total des licences, j'ai dit oui.

S'il faut le refaire cette année, je dirai oui, et je dirai oui à l'augmentation de la licence d'un Euro, si une partie des projets, en particulier le C.N.C. et la communication qui permet d'avoir des



retombées de sponsors parce qu'il faut se faire connaître et si l'autre partie est majoritairement menée pour trouver des besoins en trésorerie nécessaires, si c'est le cas oui. Vous l'avez dit tout à l'heure, il y aura des priorités et tout ne sera pas mis sur les projets.

Cela me convient. A ce titre je modifierai ma position. Il aurait été dommage que dans votre préambule vous ne nous disiez pas que l'important pour vous était aussi de prendre en compte la situation économique parce qu'il est aujourd'hui question de solvabilité économique, de retour à une meilleure fortune. Je crois que c'est de la compétence des Comités de contribuer au maintien de la grandeur de la Fédération. Si vous ne l'aviez pas dit, je n'aurais pas voté l'augmentation. Cela aurait été dommage, non pas parce que je suis contre la politique fédérale mais, parce que je n'ai pas entendu un certain nombre de choses que l'ensemble des congressistes attendaient et qu'on a entendu ce matin qu'il y a problème de trésorerie, qu'il est important et que vous en tenez compte. A ce titre-là, aider la fédération, pas de problème ! (*Applaudissements*)

**M. CANTARUTTI.** – Nous sommes extrêmement conscients de la situation. Le trésorier en a fait état hier et je vous ai proposé en conclusion de mon propos ce matin une prise en compte des problèmes de trésorerie en priorité et ensuite la mise en place « tranquille », petit à petit dans les années à venir de ces fameux projets donnés en août sans connaître entièrement la situation de la Fédération. Des projets sont des projets et aujourd'hui il faut absolument restaurer la trésorerie fédérale.

**M. LE BOT.** – Le C.N.C. est une aide directe aux clubs et arriver au mois janvier et ne pas avoir touché alors que ce sont des petits clubs, les indemnités liées au C.N.C., cela peut se révéler catastrophique sur le plan financier pour les clubs. On connaît l'investissement des clubs et les petits clubs en particulier qui participent au C.N.C. et leurs implications financières et leur rajouter une pierre sur le dos en leur disant qu'ils seront payés qu'une fois que l'on pourra..., c'est un effet de domino dangereux. Si on a les moyens financiers et une trésorerie permettant de payer en temps et heure un certain nombre de choses, cela permet de s'éviter les problèmes. J'avais un vieux professeur de psychiatrie qui me disait : « il y a un problème, causons » ! Il n'y a rien de mieux que de mettre les problèmes sur la table plutôt que de les éviter !

**LE PRESIDENT.** – Nous sommes tout à fait conscient de la situation. La situation est compliquée aujourd'hui, il faut avant tout restaurer les finances et la trésorerie de la Fédération et ensuite mettre les projets C.N.C. et les autres...Les priorités seront définies en collaboration avec vos Présidents de Ligues et le Comité Directeur en Février.

**M. ROBERT.** – Je n'avais pas l'intention d'intervenir sur ce qui vient d'être dit par le Président de la Haute-Garonne, mais je ne peux pas laisser dire cela. La première chose, je vois que le costume de Président est assumé comme était le prédécesseur. Pour moi, tout ceci n'est qu'une manipulation. Daniel est un trésorier intelligent et sa rigueur par le passé m'a fait constater qu'il avait une manipulation des chiffres remarquables. Nous sommes aujourd'hui en face de cela car il y avait des solutions pour ramener les comptes à beaucoup moins que -124 000 €. La manœuvre est très fine, les ficelles sont bonnes sur ce coup-là. Tout le monde est inquiet maintenant on va pleurer avec la Fédération parce qu'il va falloir augmenter par le biais de l'obligation de ce trou colossal que nous venons de creuser en une année. Je suis très surpris que Daniel se soit trompé à ce point-là vue la rigueur et l'allant qu'il avait par le passé pour nous sortir des comptes remarquables.

La deuxième chose concerne l'évolution future de la Fédération. On est tous ici et deux choses me perturbent : la première nous sommes une Fédération, la Fédération a un Président et un Comité Directeur qui est sensé faire appliquer dans toute la France des règlements. A l'heure actuelle la Fédération est incapable de faire appliquer un règlement et j'aimerais solennellement comprendre, comment se fait-il que la Fédération ne soit pas capable d'amener ??? un calendrier unique, de l'informatique unique en France, alors que cela fait 4 ans qu'on y est et que cela nous coûte cher. Ces investissements doivent être obligatoires et les Gestions concours obligatoires, sinon on aurait réussi à trouver 150 000€ d'économie. Si on avait appliqué tout cela, on ne serait pas en train de parler d'un euro.

Moi je suis pour une licence avec une augmentation plus élevée que vous ne le faites, je pense et considère que le fait de bricoler à 5 et 6 € ne vous donne pas les moyens de développer la Pétanque. Je serais à 15 € demain mais que l'argent soit utilisé à bon escient et pour le développement de la pratique et que vous Fédération vous fassiez respecter les Règlements. C'est mon premier cheval de bataille.

Le deuxième, je vais taper sur nous les Présidents. C'est nous les Présidents qui sommes mauvais à l'origine. Nous ne sommes pas capables en France d'appliquer le Règlement fédéral qui existe. Nous avons 105 Comités avec 105 Règlements... j'exagère.... Je fais partie d'une Ligue qui applique les Règlements depuis Mathusalem, c'est la Ligue des « Casques à Pointe » comme on les appelle en Lorraine. Nous respectons tous les règlements fédéraux et nos joueurs nous le reprochent tous les jours sur les terrains pendant que tous les autres départements de France, pour une grande majorité, ne le font pas.

Le Congrès n'a de sens et ne doit avoir lieu que si nous sommes tous??? Nous Présidents de Département nous devons respecter les Règlements que notre Fédération impose et elle doit les faire respecter. Aucun Président de France n'a répondu à un mail que j'ai envoyé précédemment, cela devait donc convenir à tout le monde où mon rêve serait que la Fédération et j'espère qu'Alain tu seras ce Président-là, qu'il fasse respecter tous ces règlements que la Fédération sort à chaque réunion de Comité Directeur. A un moment il va falloir faire respecter les règlements sinon la Fédération n'a pas lieu d'être et chacun fera son business dans son royaume ! Royaumes que nous détenons avec la puissance qu'on nous donne. La plupart du temps, nous Présidents, nous ne représentons même pas notre masse, ce que le terrain nous dit. J'en suis peut-être le premier fautif, je suis là pour représenter ma voix. (*Applaudissements*)

**M. CANTARUTTI.** – Tu m'avais écrit pratiquement ce que tu viens de dire et je t'ai répondu. Je te remercie de l'avoir dit aussi clairement. Effectivement sur les Règlements, ils doivent être respectés partout, souvent nous nous apercevons que dans certains départements – je n'irai pas comme toi aussi loin – des spécificités voient le jour avec plus ou moins de fantaisie. Nous essayons et faisons en sorte, – quand nous sommes mis au courant – de remettre ce Département sur les bons rails et de lui dire qu'il doit respecter les Règlements et qu'il ferait bien de s'en tenir aux Règlements envoyés par la Fédération et que sa déviance n'apporte pas grand-chose. C'est souvent la tradition qui fait qu'on veut conserver certaines habitudes. Dans la communication, nous avons également le problème de faire passer une tradition à l'état de sport.

Quand tu parles de Calendrier unique dont je suis un fervent défenseur, je souhaite vivement qu'on l'ait au moins pour les qualifications aux Championnats de France, là aussi la disparité entre les Départements, au niveau de la densité de la population, fait que nous ne pouvons pas faire par exemple dans la Haute-Garonne ou dans les Bouches du Rhône comme on fait dans le Gers, l'Eure ou l'Indre parce que ce n'est pas les mêmes dimensions. On ne peut pas travailler 15 000 licenciés de la même manière que 900 licenciés. Je suis très favorable à un calendrier unique au moins pour les Championnats de Ligue. Depuis 2009, j'ai demandé au Conseil des Ligues d'y réfléchir, il a eu du mal à se mettre d'accord de par leurs spécificités et de changer les mentalités cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique...

**M. CHAPPE** (*Président de la Ligue du Centre*). – Je suis entièrement d'accord avec ce que vient de dire mon collègue sur les règlements qui ne sont pas appliqués. Je ne parle pas que des dates de Championnats, les Présidents de Ligues nous avons travaillé pour essayer d'harmoniser les dates et ce n'est pas facile. Nous avons fait un boulot important. Je parle du règlement de jeu qui aujourd'hui n'est pas respecté. Nous attaquons en 2012 la Catégorisation Promotion, nous le savons depuis des années et la catégorie Promotion sera faite par rapport aux résultats rentrés sur Geslico. Aujourd'hui, il est malheureux de voir que des Comités n'ont pas rentré de concours sur la saison 2011. Nous allons trouver en 2012 des personnes en Promotion alors qu'elles n'ont pas à être dans cette catégorie là. Ce sont souvent de gros Comités qui ne font pas l'effort alors que les petits et moyens Comités les ont faits.

La Fédération a, depuis des années, déterminé la catégorisation Vétéran et les tranches d'âge, aujourd'hui dans des Comités où des personnes mettent la catégorisation Vétéran à 52 ans, 50 ans

voire moins. La Fédération doit prendre des décisions drastiques pour les Comités qui ne respectent pas cela. Je ne vois qu'une seule sanction importante: les Comités n'appliquant les Règlements de la Fédération vous leur supprimez les équipes aux Championnats de France et croyez-moi qu'en deux ans tout le monde sera dans les rangs. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT** –Merci Jean-Paul, ta dernière phrase je la garde ! La catégorie Vétérans pour nous et vous c'est 60 ans et il ne me tarde pas d'y arriver. Dans un Département j'ai trouvé un concours ouvert au plus de 35 ans et au moins de 50 ans.

*En l'absence de question complémentaire, les congressistes s'avancent pour procéder au vote à savoir pour ou contre le projet fédéral comprenant une augmentation du prix des licences de 1€ en 2012 et en 2013 1€.*

Le Secrétaire Général et son Adjointe font l'appel par ordre de numéro de Département.

**M. DE BASTOS Paulo** (*Scrutateur du Comité du Jura*). – Annonce le résultat :

Le collège électoral était composé de 2068 voix, les votants : 2012 voix.

Suffrages valablement exprimés : 2002 voix

Blancs ou nuls : 10 voix.

OUI : 1 301 voix NON : 701 voix

*Le projet fédéral d'augmentation du prix de la licence en 2012 et 2013 (1€ chaque année) est adopté à la majorité des suffrages exprimés.*

**LE PRESIDENT**. – Remercie les scrutateurs et remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée. La parole est donnée au Trésorier Général pour présenter le Budget Prévisionnel.

Un congressiste précise que compte-tenu du vote, il serait bon de prendre en compte le fait que cette nouvelle recette soit majoritairement dévouée à l'apurement de la dette. Le budget prévisionnel présenté doit donc tenir compte d'un certain nombre de choses en particulier des « engagements » pris sur la restauration de la dette.

**LE PRESIDENT**. – J'ai pris des engagements, le budget prévisionnel n'a pas été fait en 1 mn25. Je peux vous dire qu'il sera en priorité à restaurer la trésorerie fédérale.

## BUDGET 2013

**M. READ** (*Trésorier Général*). – Remercie pour ce vote. Il présente le budget en essayant de faire les corrections au fur et à mesure de la présentation sur ce que nous venons de prendre comme engagements.

Il rappelle qu'il est contrôlé par les membres du Comité Directeur à qui il donne régulièrement la situation de l'évolution des comptes, également par Jean-Luc MARELLI et les membres de l'Assemblée.

Le budget présenté tient compte de l'augmentation pour 2012 de 1 € mais ne tient pas compte en totalité du rattrapage de la trésorerie.

**M. MINODIER** (*Président Comité de la Drôme*). – Michel DESBOIS a fait une intervention sur le siège de la fédération où des travaux devaient être effectués. Dans ce budget prévisionnel, je ne vois aucune somme en amortissements qui permettrait de tenir ces investissements.

**M. READ.** – Je ne l'ai pas fait parce que cela demande des devis. Il faut tout d'abord définir ce que l'on veut apporter comme améliorations. Cela va prendre une année environ et les travaux ne risquent pas de se faire en 2012 mais plutôt en 2013. S'il y a des travaux l'amortissement se fera au moins sur 10 ans.

**M. MINODIER.** – Courant de l'année 2012, on aura la liste des travaux susceptibles d'être faits ?

**M. READ.** – Courant février, il y a 7 opérations à mettre en place. L'opération revalorisation du siège demande de faire venir un expert puis l'étude avec le Commissaire aux Comptes les modalités de mise en place de cette revalorisation de siège. Si l'expert nous dit que la revalorisation doit se faire une fois que les travaux seront faits parce que cela donnera encore plus de valeur... Ce sera fait courant de l'année.

**M. THOMET** (*Trésorier-adjoint du Comité de la Drôme*). – Sur les dépenses en masse salariale et autres, sur les tickets restaurant, il n'y a pas d'augmentation alors qu'il est prévu d'augmenter la masse salariale d'environ 58 000 € ?

**M. READ.** – Les salaires prévus en plus ne sont pas des salariés du siège qui bénéficient des tickets restaurant. Actuellement seuls les salariés du siège bénéficient des tickets restaurant.

**M. THOMET.** – Charges fiscales sur salaires. Elles tournent entre 10 et 12% avec une augmentation à 232 000€ de salaire on passe à 32 000€ de charges fiscales représentant 16 à 17% ? Il doit y avoir un problème, là ?

**M. READ.** – Oui, c'est l'erreur faite en 2011 de ne pas avoir pris les charges sociales salariales. Là, j'en tiens compte.

**M. THOMET.** – Au niveau des assurances, vous nous avez dit de 275 000€ on passait à 260 000 € or dans l'exposé d'hier vous nous avez annoncé 273 600 € d'assurance dont 5010 € ??

**M. READ.** – Les 260 000€ correspondent à la baisse de licenciés et à la baisse du montant que M.M.A. nous demande par licencié. La baisse est donc de 8 000€.

**M. THOMET.** – Au niveau des indemnités aux Comités et Liges pour les Championnats de France, sur 2011 il était budgété : 215 000, les dépenses réelles sont de 237 000 ; sur les budgets prévisionnels celui à 0,20 = 167 000 et sur celui de 2012 avec +1 € vous arrivez à 200 000 € ?

**M. READ.** – Il y a moins d'équipes de jeunes dans les Championnats de France.

**M. BLANC** (*Président du Comité de la Haute-Savoie*). – Au début de l'année, il y a eu une réforme sur les mutations, les mutations étaient payantes pour tout le monde sauf les jeunes et les clubs dissous. Vous avez modifié ce règlement, aujourd'hui, on a licence avec 1 an, externe payant, interne non payant, attente de deux ans, etc. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Pourquoi ne pas faire payer les mutations comme cela on en parle plus, qu'elles soient internes ou externe on ferait payer, un ou deux ans on ne fait pas payer et cela vous fait une rentrée d'argent qui permettrait de faire un peu plus de choses ?

**M. READ.** – La priorité des mutations n'était pas au départ de faire rentrer de l'argent même si cela nous fait du bien. Elle était de faire en sorte que les joueurs restent dans vos clubs et dans vos Comités. Si j'avais écouté certains membres du Comité, la mutation serait à 100 € ! Pourquoi pas et pour tout le monde ?

**Mme COSTE.** – Je pense qu'au vu du vote et des engagements pris, il ne me paraît pas pensable que vous puissiez modifier le budget prévisionnel hors l'approbation de l'Assemblée Générale.

En l'état vous ne pouvez pas décider en Comité Directeur de modifier le budget prévisionnel qui doit être soumis à l'Assemblée Générale. Je demanderai rapidement à notre Trésorier qu'il détermine en fonction des axes présentés ce matin par la D.T.N., le Médical, le Handicap, le C.N.C.... qu'on nous donne les priorités, ce qui peut être fait parce que si on regarde les postes comme les salaires à 435 000€ qui étaient à 330 000 l'année dernière, la D.T.N. était à 415 000€ elle passerait à 508 000€, Joseph nous a expliqué qu'il lui faut 89 000€ de plus, 33 000 x 2 si on va dans le Féminin et vers les Jeunes. Il nous faut 10 000 € pour la Communication comme Claude STIRMEL nous l'a présenté. Le Médical augmente de manière substantielle eu égard à la mise en place de cette nouvelle commission.

Tous ces éléments sont de nature à interférer dans le prévisionnel présenté. Le prévisionnel doit être approuvé par l'Assemblée générale. Il ne peut pas être modifié par le Comité Directeur parce qu'il pourra le modifier pour qu'il ne soit pas en concordance avec les votes que vous nous avez fait prendre aujourd'hui.

**M. READ.** – Techniquement, vous allez voter aujourd'hui pour ce budget, on ne le modifiera pas, si vous le votez en l'état.

Le budget qu'on pourrait vous présenter après les travaux du mois de février ne serait pas un budget à voter mais un budget indicatif qui vous donnerait l'information de comment nous souhaitons faire. Est-ce que cela vous va ?

**LE PRESIDENT.** – On ne peut pas dans les 3 minutes vous refaire un budget prévisionnel. Il faut qu'on se réunisse pour cela, par rapport aux engagements que j'ai pris vis-à-vis de vous et je m'y tiendrais. Bien sûr on va le modifier par rapport aux engagements que nous avons pris devant vous.

**M. GAFFET** (Président *de la Ligue Ile de France*). – Je suis entièrement d'accord avec ma consœur Lucette, c'est qu'effectivement il faudrait faire une nouvelle Assemblée Générale et moi je propose d'aller à Wallis et Futuna, au moins on pourrait revoter pour ce budget-là. J'ai bien compris le sens du vote : oui il y a des projets mais on verra plus tard que les finances soient meilleures, pourquoi pas ? Je voudrais savoir comment Daniel va se présenter devant le Ministère des Sports pour la prochaine convention d'objectifs où on a bien entendu que l'on martèle la professionnalisation, ce n'est pas nouveau, ce n'est pas de cette année et comment vous allez dire : « on a augmenté la cotisation, mais la professionnalisation on va voir... ! »

Je ne sais pas comment vous allez faire, quand on additionne 100 000+200 000+300 000+400 000+10 000+8 000 ?

Effectivement on va remettre les finances à flots en tout cas on va essayer et la professionnalisation va être remise *ad vitam aeternam*.

Je voudrais être une petite souris quand vous allez vous retrouver MM. CANTARUTTI, PERONNET, et READ devant le Cabinet du Ministre et voir comment vous allez vous en sortir !

**M. READ.** – Aujourd'hui nous sommes en train de régler le problème du budget, s'il est adopté et maintenu tel que présenté, c'est celui-là que l'on présentera à la Convention d'Objectifs. Vous nous avez demandé de faire attention dans sa réalisation, ce sera donc un autre travail à faire tout au long de l'année. A ce moment-là on ne modifie pas le budget qui est présenté aujourd'hui, vous allez le voter pour ou contre et nous nous engageons évidemment à faire en sorte que les postes où il y a des difficultés à faire attention et essayer de récupérer quelques montants pour corriger notre Trésorerie Nationale. Est-ce que cela vous va ?

**LE PRESIDENT.** – La Convention d'objectifs est une autre étape étudiée et présentée au mois d'avril.

**Un membre du Comité 37.** – Un prévisionnel est fait pour un instant T et peut comme tout prévisionnel être modifié. Un exemple concret : vous avez fixé 200 000 € de subventions, imaginez que vous en avez 300 000 €, je vous vois mal refuser les 100 000 € sous prétexte que vous avez présenté un prévisionnel aujourd'hui ! La loi associative est très définie, le prévisionnel reflète un instant T et peut être modifié ensuite. Ce qui me gêne c'est que la Commission des Finances se réunisse quand l'exercice est fini. Il serait plus intéressant qu'elle se réunisse plus tôt avant qu'il y ait des problèmes.

Quand on se réunit et qu'on a terminé moi je reste chez moi, il vaut peut-être mieux se réunir au bout de 3 ou 6 mois surtout quand on est en position de difficulté.

On m'a toujours appris que l'on ne part pas dans des frais fixes quand on a des difficultés financières. Tout frais fixe engagé est encore bon pour les années suivantes et là on ne maîtrise plus rien. Il faudra peut-être faire attention à ce niveau-là.

**LE PRESIDENT.** – La Commission des Finances en 2012 se réunira en juin et non en septembre.

Un congressiste précise qu'en principe les associations sont soumises à un budget prévisionnel mais également à un budget révisé. Le budget révisé va tenir compte des orientations prises entre le budget présenté aujourd'hui et ce que vous allez prévoir comme orientations et affiner en cours d'exercice et ceci doit être statutaire et obligatoire. Ce budget révisé vous l'étudierez dans votre commission des finances et si besoin est par le biais des Ligues aux Comités.

**LE PRESIDENT.** –

Qui est contre le budget prévisionnel ?

Contre : 0

7 Abstentions, les C.D. : 17 –44 –54 –83 –84 –85 - 90

*(Le budget prévisionnel est **adopté**)*

*(le budget présenté figure en annexe ainsi que celui de 2013 corrigé adopté en février lors des travaux du Comité Directeur qui a été envoyé aux Départements et Ligues courant Février 2012)*

**M. READ.** – Remercie Mlle PAUGAM (Trésorière adjointe) et M. DESBOIS (SAOS) pour l'aide apportée et leur soutien. *(Applaudissements)*

## **COUPE DE FRANCE des CLUBS**

**M. CHARPENTIER** (*Membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Messieurs, Chers Amis, tout d'abord, je voudrais vous remercier de votre collaboration, assurant le bon déroulement de cette belle manifestation qu'est la Coupe de France des Clubs qui cette année est dans sa 13<sup>ème</sup> édition. Et comme chaque année, les rencontres à tous les niveaux nous prouvent encore que celle-ci montre un intérêt particulier pour la sportivité et aussi concernant le nombre de clubs inscrits pour participer qui a été de 2500, ce qui représente toujours une très bonne participation. Comme toujours, nous y avons retrouvé la convivialité sur la très grande majorité des terrains de rencontres, puisque concernant cette saison, il n'y a eu aucun report de dates. Le Comité de Pilotage avait décidé de ne pas pénaliser la majorité des clubs qui respectent les dates de rencontres et avait averti tous les Présidents de Comité qu'il n'y aurait pas de report et le message a été très bien passé, nous les remercions au passage de leur collaboration, car en effet la plupart des rencontres se sont déroulées avant les dates butoir – Un grand merci à tous.

Le Comité de Pilotage avait prévu encore pour cette saison de ne pas organiser de rencontre en janvier à cause des intempéries qui peuvent nous réserver des surprises et bravo, il n'y a eu aucun problème avant cette date et les rencontres se sont toutes déroulées normalement jusqu'à aujourd'hui.

Comme pour la saison dernière, le tirage intégral sera effectué au siège social pour les 16<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de finale, le 14 février, pour les quatre équipes de chaque site avec la répartition sur les huit sites retenus.

Pour ces 16èmes et 8èmes de finale qui se dérouleront les 25 et 26 février, nous avons reçus les candidatures suivantes qui ont été acceptées et approuvées par le Comité de Pilotage et le Comité Directeur, à savoir :

Groupe A : Châteauroux (36) et Aurillac (15) -

Groupe B : St Pierre les Elbeuf (76) et Compiègne (60)

Groupe C : Strasbourg (67) et Rumilly (74)

Groupe D : Colomiers (31) et Montauban (82)



Concernant la finale de la Coupe de France elle se déroulera au Boulodrome de Istres (13) du 22 au 24 mars et j'en profite pour remercier très sincèrement les dirigeants de ce Département pour leur investissement.

Pour votre information, le Comité de Pilotage a préparé un nouveau projet d'amélioration des indemnités de déplacements pour les clubs qui effectuent de grands trajets. Celui-ci est entre les mains du Comité Directeur pour être soumis à l'approbation, afin de donner un souffle nouveau à notre belle Coupe de France des Clubs.

Concernant le règlement il est inchangé par rapport à celui de 2011.

J'en profite pour remercier au passage mes deux collègues du Comité de pilotage, Jacques THERON et Michel COSTE pour leur aide précieuse et nécessaire dans notre tâche importante de cette activité sportive nationale.

Je remercie également le Président CANTARUTTI pour la grande confiance qu'il nous accorde en nous laissant toujours le champ libre pour la bonne gestion de cette belle et grande manifestation.

Pour conclure, je vous souhaite une très bonne année 2012 à vous et vos familles et je termine en vous remerciant de votre grande attention. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – remercie Jean et le Comité de Pilotage de la Coupe de France qui fait, comme celui du C.N.C., un énorme travail.

## REPARTITIONS DES EQUIPES

**M. COSTE** (*Membre du Comité Directeur*). – Je dois soulever un problème sur la répartition des jeunes, il y a 96 équipes notées dans notre quota. 94 équipes sont réparties aux Ligues, une (par catégorie) au Comité Organisateur et une au Champion de France sortant. L'équipe Champion de France attribuée l'est uniquement à titre transitoire cette année soit une en Junior à la SARTHE, une à l'AISNE en Cadet et une équipe aux ALPES-MARITIMES en Minime. L'année prochaine obligatoirement le champion sera une équipe de Ligue, donc l'équipe reviendra à la Ligue et au qualificatif de Ligues.

Pourquoi y a-t-il eu cette défection ? Elle a eu lieu par rapport aux DOM-TOM, ces personnes font des demandes de subventions spéciales pour le transport auprès de l'Etat et les réponses n'arrivent jamais avant le second trimestre de l'année en cours. Voilà donc pourquoi il nous manque ces trois équipes. S'ils nous disent qu'ils veulent venir on pourra leur affecter sinon il y aura trois groupes de cinq, chez les Minimes et un seul groupe de 5 chez les Juniors.

La répartition définitive des équipes, Messieurs les Présidents de Comités, le Conseil des Ligues a demandé à être responsable de cette répartition et ce sont les Présidents de Ligues qui récupèrent toutes vos doléances et ensuite me les transmettent. Je remercie la Présidente et Présidents de Ligues d'avoir respecté les délais impartis.

Nous recevons beaucoup de demandes supplémentaires sur le Championnat de France Doublette Jeu Provençal, c'est un tableau incomplet à 114 équipes. Le Comité Directeur a statué, ne pas donner d'équipes supplémentaires car le Jeu Provençal se pratique généralement dans le Sud de la France et qui prendrait des équipes complémentaires ? Ce seront toujours des Comités qui pratiquent le plus le Jeu Provençal. Ce n'est donc plus un Championnat de France que vous trouverez mais un Championnat du Sud de la France. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Remercie M. COSTE, il précise que c'est toujours des calculs très pointus et compliqués. Il laisse la parole à Claude AZEMA pour la partie l'international.

## F.I.P.J.P.

**M. AZEMA** (*Président de la F.I.P.J.P.*). – Tout d'abord un message de la part de Pierre CHESNOY, un de nos anciens, bien le bonjour à tous ceux qu'il connaît et même à ceux qu'il ne connaît pas. Je suis très content de venir à vos Congrès. Je pense que je m'abstiendrai d'être là le vendredi et le samedi matin afin de vous laisser faire les élections tranquilles. La première fois que je suis venu à Châteauroux, c'était avec un ancien, Emile BERNARD, nous avons fait les premières sélections des Championnats du Monde ici, dans l'ancien boulodrome. Un certain Maryan BARTHELEMY avait été sélectionné pour les Championnats du Monde ; depuis on l'a vu faire du chemin.

Ce qu'il y a de nouveau, depuis l'année dernière, c'est que je suis en retraite. Comme je m'ennuie beaucoup et grâce à tout le monde, j'ai été élu au sein C.N.O.S.F. J'ai pris diverses missions dont certaines intéressent la Pétanque.

J'essaie donc de rester au service de la Pétanque, par exemple je travaille au sein du COGESI (Comité d'Organisation des Grands Evénements Sportifs Internationaux) qui nous a permis d'avoir une très bonne subvention pour le Championnat, au lieu de 10 000€ pour Grenoble nous sommes arrivés à 220 000€. Cela prouve que quand on arrive à se faire connaître et à présenter de bons dossiers cela marche toujours.

J'ai, en Groupe de Travail, travaillé également sur le dossier de la télévision. Pour la télévision, c'est le C.N.O.S.F. qui finance la moitié du magazine que vous voulez produire (10 à 15mn), si vous travaillez avec Orange. J'ai pris la moitié sur Orange. On a préparé un dossier sur la TNT, le C.S.A. décidera au mois de mars de l'ouverture de 6 nouveaux canaux de TNT. 33 dossiers sont déposés pour ces 6 canaux ; après avoir rencontré les personnes du C.S.A., on a pratiquement la certitude qu'il y aura une chaîne TNT gratuite sur le Sport. L'avantage, c'est que cette chaîne sera ouverte à tous les sports avec une plateforme numérique, c'est-à-dire que les Comités, Liges pourraient fournir des images que tout le monde pourra aller chercher et voir sur sa télévision à la demande ou sur des projections. Il y aura des événements retransmis, des débats, etc. Plusieurs candidats pour cette chaîne sport : *France Télévisions*, *L'Equipe* et *TMC*. Après deux Conseils d'Administration au C.N.O.S.F., on s'est prononcé en faveur de l'Equipe TV et maintenant c'est le C.S.A. qui va attribuer ce canal et choisir entre les deux candidats.

Au C.N.O.S.F., j'ai travaillé également sur la réforme des Statuts. Des préconisations ont été présentées à toutes les Fédérations (en décembre). Il n'y a pas d'obligation à les prendre mais elles existent dans la gestion et les élections. Elles seront certainement présentées au prochain Congrès. On s'oriente plutôt vers une élection à deux degrés : d'un Bureau élu sur des listes de 10 ou 12 personnes et un Conseil Fédéral où là c'est une élection plurinomiale à un tour où tout le monde peut se présenter (15-20 personnes). Des obligations vont tomber : limitation du nombre de mandats, des âges avec des possibilités de compensation au niveau de la rémunération des dirigeants pour favoriser le renouvellement et l'entrée de nouvelles catégories.

Il risque d'y avoir l'obligation de représentation des féminines qui sera précisée et pas forcément en relation avec les nombres des licenciés et cela sera applicable dès le mois de janvier prochain mais cela dépendra du Ministère. Si Madame la Conseillère Régionale avait été là, elle qui disait qu'il n'y avait pas beaucoup de femmes à la Pétanque et dans le sport en général – il n'y a qu'une Présidente de Fédération et aucune Présidente de Fédération Olympique ; je lui aurais répondu que la Pétanque est un peu à l'image de ce qu'est la société dans le monde entier. La Pétanque en France tient un peu de la manière dont elle est née : dans les bars. Evidemment à une certaine époque, les femmes n'étaient pas admises dans ces endroits où on jouait à la Pétanque. C'est donc tout un handicap à remonter mais cela traduit notre société en général. Dans les pays d'Afrique noire, il n'y a pratiquement pas de féminines licenciées, il n'y en avait pas au Maghreb cela progresse aujourd'hui.

Il ne faut pas dire que c'est à cause de la Pétanque ou à cause du sport c'est un peu la société qui est comme cela et qui fait que la femme a la place dans le sport comme celle qu'on lui accorde dans la société. Il faut d'abord lui faire gagner une meilleure place dans la société pour qu'elle ait une meilleure place dans le sport.

J'ai une remarque à propos du contrat avec l'U.S.E.P. Actuellement, il y a une convention déjà signée avec l'U.S.E.P. et l'U.F.O.L.E.P. Attention l'U.S.E.P. est une association sportive, une Fédération, cela n'a rien à voir ou très peu avec l'Education Nationale. Quand vous voulez intervenir dans les écoles ce n'est pas avec l'U.S.E.P. que vous allez avoir à le faire c'est avec le Ministère et pour le Primaire avec les Conseillers Pédagogiques Départementaux (C.P.D.). On l'avait fait avec Victor NATAF à leur Assemblée Générale à Martigues ; c'est là où ils avaient été intéressés par les boules plastiques (pas la boule molle) et beaucoup d'écoles se sont équipées avec cela parce qu'elles n'ont pas de terrain et elles jouent sur du carrelage, des parquets et pour elles, l'initiation est un début. Par contre l'U.S.E.P. accepte les boules en fer puisque leurs compétitions marchent. M. BOBY un éducateur BF2 a beaucoup fait avec les écoles et est intervenu dans le Jura et cela continue. L'U.S.E.P. est très départementalisée, si vous voulez intervenir dans les écoles il faut voir avec les C.P.D.

Lucette a parlé des C.T.R., là je suis étonné, la grande tendance c'est qu'un peu partout on supprime un poste sur deux. Les conseillers techniques sportifs vont diminuer voire disparaître et en avoir des nouveaux ce sera difficile. Si on pouvait avoir un cadre de plus au niveau national dans la future répartition se serait parfait mais il ne faut pas trop y compter.

Lors des assises générales du Sport avec Mme JOUANEAU, j'ai dit que le Ministère ne servait à rien, il ferait mieux de le supprimer. Cela a fait un tôle, mais je crois que cela ne va tarder à venir.

Tout le monde se dit : « on a un Ministère des Sports de plein exercice » ; la seule chose qu'il y a c'est qu'au lieu d'avoir droit à 10 conseillers, le Ministère en a 20. Comme il n'y a plus de direction départementale, plus de direction régionale directe tout dépend du Ministère de la Santé, ces personnes ne savent pas quoi faire donc ils font des textes et à titre d'exemple, les salaires des 20 conseillers à temps plein du Ministère sur un mois, correspondent à deux fois la subvention que reçoit la F.F.P.J.P. sur l'année.

La situation avec le Ministère n'est pas facile, Jean-Yves se bat avec Alain et Daniel READ pour avoir des augmentations de subventions mais cela est très difficile. Au C.N.O.S.F., on essaie de s'orienter vers une nouvelle organisation du sport en France, un peu comme le système Allemand ou Anglais où le monde sportif est à la fois plus responsabilisé et plus disponible de ses moyens.

Sur les Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P) : on avait essayé, quand j'étais Président, de bloquer le C.Q.P. Pétanque pour que ce ne soit que la Fédération qui puisse l'attribuer. On a donc préparé le mode à suivre et les textes puis cela a été mis en retrait par rapport Diplôme d'Etat mais il faut continuer à le faire et surtout le bloquer.

A l'International, la Fédération se porte bien, on n'a pas de moyens, Michel SIGNAIRE sait ce qu'il en est. On vous demande de nous aider au niveau des matériels, on sait faire la formation avec la Fédération Française, avec Victor NATAF et Claude RALUY ; alors quand vous avez des vieux ordinateurs cela nous intéresse et surtout les boules usagées. Sur les Championnats de France ce serait bien de lancer une opération de boules usagers en amont du Championnat de France. On les regroupera, on a un panel de transitaires pour les envoyer dans les pays. On travaille avec l'armée avec laquelle nous avons une convention pour expédier ces matériels. Avec les pays concernés nous avons des accords avec les gouvernements pour que ces boules ne soient pas taxées. Si certains d'entre - vous ont des relations avec un pays, vous pouvez organiser un monitoring et nous vous aiderons au niveau des démarches administratives et du transport.

2012 : deux grands événements : le Championnat du Monde à Marseille et les élections ainsi que le renouvellement des Comités et des Liges. J'espère retrouver le deuxième jour la majorité d'entre - vous et on essaiera de vous ramener M. BERNARD. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Merci pour tout ce que tu fais pour la Pétanque, tu es toujours au-devant pour défendre nos sports. Nous avons décidé de remettre un diplôme de graphiqueur agréé à ceux qui l'ont mérité en 2011 au moment des Championnats de France.

**M. STIRMEL.** – Remet les diplômes à : MM. Roger RIBO (CD11), Didier CHAUVIN (CD37), Mme Lucette COSTE (Ligue PACA), MM. Joël DESSAINT (CD82), Christophe BURG (CD19), Mme Roseline VIERNE, MM. Michel COTISSON et Jacques FAISAT (CD30), M. Antony PASCUAL (CD35)

**LE PRESIDENT.** – Félicite les récipiendaires pour leur maîtrise de l'outil informatique.

*(Pause déjeuner, reprise à 14H30)*

## PARTENARIATS-QUARTERBACK

**LE PRESIDENT.** – Annonce quelques modifications dans l'ordre du jour. En attendant la remise du prix Bernard DUC à la Municipalité pour la Ville de Canéjan (33) à Monsieur l'Adjoint au Maire et le Président du Club de sa ville qui doivent repartir tôt, il donne la parole aux représentants de la société *Quarterback* pour parler des partenariats, des Championnats du Monde, des Masters de Pétanque et du Trophée des Villes.

*(Présentation à l'aide d'un diaporama)*

**M. BARTHELEMY** (*chef de projet, Quarterback*). – Avant d'évoquer les points de l'ordre du jour, je tiens au nom de l'ensemble du personnel de Quarterback, à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2012.

Cette année sera vraiment particulière pour nous car l'organisation des Championnats du Monde de Pétanque à Marseille va mobiliser non seulement le personnel « Marseillais » qui compte un membre de plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier mais aussi une partie des collaborateurs « Parisiens ». Nous espérons en faire une référence pour notre sport et pour la Fédération.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui nous ont aidés et qui nous aident au quotidien pour que ce projet soit à la hauteur des espérances de tous.

Remercier également tous les Comités qui ont mis notre affiche en couverture de leur calendrier.

Toutefois, on ne va pas s'enflammer car le risque pour Quarterback est énorme et nous devons également pouvoir assurer sur tous les événements où nous intervenons :

- La Coupe et le Championnat de France Triplette pour la F.F.P.J.P. ;
- Euro-Pétanque pour le D.U.C. de Nice ;
- Nouveaux projets :

- Le Provençal 13 événement de Jeu Provençal se déroulant à Marseille au Parc Borely qui sera diffusé sur Sport+

- Le Trophée GCP Vendôme, pour vos amis du Sport Boules, nous avons été contactés puis mandatés pour leur trouver des diffuseurs pour un événement de Sport Boules diffusé également sur Sport+

- Le Trophée des Villes,
- les Masters de Pétanque et les Masters Jeunes

Je n'oublierai pas, bien entendu dans tout notre travail les relations presse effectuées par notre triple A : Sarah PHAM qui œuvre sur cette newsletter Fédéral avec le Comité de relecture que je remercie et le Président CANTARUTTI. Depuis la création de cette newsletter, celle-ci est sortie comme prévu tous les 1<sup>ers</sup> mardi du mois et cela est une performance. Merci au Comité Directeur et à toutes les personnes qui œuvrent pour cette Newsletter.

## A) PARTENARIATS F.F.P.J.P. 2012

- **Sport+** : Renouvellement des Accords pour 3 ans (2012-2013-2014).
  - Diffusion de 3 émissions pour la Coupe de France.
  - Diffusion de la Finale du Championnat de France Triplette qui ne sera pas en direct parce qu'elle a été décalée d'un week-end, et que cela tombe en concurrence directe avec la finale de Wimbledon.
  - Tournage et diffusion de la finale de la coupe des DOM/TOM. Nous allons nous mettre au travail avec le Comité Directeur et aller à Roanne prochainement pour l'organisation du Championnat de France + Championnat de France « Promotion » + la Coupe des DOM/TOM pour permettre de faire les tournages des deux finales sans nuire à la compétition. La compétition est un événement Fédéral, on s'adaptera donc en fonction des besoins des uns et des autres en trouvant une solution pour que les compétitions ne se chevauchent pas et que les finales se jouent en décalé.
- **France 3** : diffusera également la finale de la Coupe de France le lendemain, le 25 mars de 13h30 à 14h55 (avis très favorable en attente de confirmation).
- **SPORTMAG** magazine généraliste qui sort 10 fois par an offre à la Fédération de la visibilité sur son magazine et il fait des articles de fond. Le rédacteur en chef s'intéresse à la Pétanque, le partenariat est reconduit sur 2012, visibilité à hauteur de 50 000€.
- **FABRICANTS DE BOULES** :
  - KTK** : partenariat d'une année en cours de signature.
  - **MS** : partenariat sur 3 ans
  - **OBUT** : partenariat sur une année.
- **ASSURANCES** : **M.M.A.** : renouvellement pour un an au niveau du marketing
- **ERIMA et MATHIS** : Echéance des deux partenariats à fin 2012, pour ERIMA nous avons bon espoir de continuer. Pour Mathis nous rencontrerons les dirigeants au 2<sup>ème</sup> semestre pour essayer de continuer ce partenariat.
- **AFONE MOBILE** : fin du contrat fédéral prochainement. Le quota d'ouverture de ligne n'a pas été atteint. On essaiera de garder les lignes téléphoniques pour le Comité Directeur, la D.T.N. et le Siège pour 2012.

## B) LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE PETANQUE – MARSEILLE 2012

**M. CLERC** (Quarterback) – Présentation des grandes lignes de l'organisation des Championnats du Monde de Pétanque – Marseille 2012. L'organisation est pilotée par un Comité d'Organisation représenté par la Fédération Française, la Ligue PACA et par le Comité Départemental 13 ainsi que Quarterback.

Deux titres seront mis en jeu : Triplette et Tir de Précision. L'événement aura lieu du **4 au 7 octobre 2012** au Palais des Sports de Marseille. 48 Délégations venant des 5 continents.

*(Visualisation de l'affiche de l'événement +Présentation du site Palais des Sports de Marseille)*

Il est prévu de construire 24 terrains (12 dans le palais et 12 dans le gymnase Teisseire)

Billetterie :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : billetterie en Tribune avancée
- 2<sup>ème</sup> catégorie : place libre dans les gradins.

Une avant-première pour les licenciés de la F.F.P.J.P. avec une offre promotionnelle de 1000 places réservées aux licenciés (200 places en cat. 1 et 800 en cat. 2) du 10 décembre au 10 janvier.

550 packs ont été vendus sur les 1000 en vente (200 places en catégorie 1 sont parties en 1 heure le 10 décembre et 350 packs pour la 2<sup>ème</sup> catégorie).

Depuis le 10 janvier la billetterie est ouverte à tout public.

Pour la billetterie, nous avons eu beaucoup d'interrogations, nous avons répondu par mails ou sur le stand directement.

**M. CHEVALIER** Président *Ligue Bretagne*). – Au niveau de la billetterie, vous avez mis en place un package pas trop cher pour les licenciés, je vous en félicite. Je n'ai pas eu la chance d'arriver dans les premiers pour prendre ces billets pas chers et j'ai eu la grande surprise de m'apercevoir que sur la billetterie ouverte mardi une augmentation de 10% a été faite. Le package 4 jours était prévu à 90 € et je l'ai payé 98 € + frais d'envoi. Pouvez-vous m'éclairer sur ce sujet ?

**M. CLERC**. – Nous avons bâti une grille tarifaire proposée et validée par la Fédération Internationale. Nous avons ensuite transmis cette grille à un prestataire technique (*TicketNet*) pour gérer la billetterie ; sur la grille tarifaire, comme sur tous les grands événements sportifs ou culturels, le prestataire technique rajoute des frais de distribution (gestion, frais bancaires, etc...). Les 8 € correspondent au frais de distribution.

**M. CHEVALIER**. – C'est un peu dommage, à mon avis ce tarif aurait dû être affiché pour une grande clairvoyance. Vous faites intervenir un prestataire prévu, il n'est pas arrivé par hasard, vous saviez que ces frais allaient être en plus il fallait le prévoir.

**M. CLERC**. – On aurait dû annoncer dès le début les tarifs en incluant dans le tarif le prix de distribution du prestataire. Nous n'avions pas comptabilisé les frais, c'est notre manque d'expérience à ce niveau-là.

**Les prestations d'hospitalité** : pour la première fois sur un événement de Pétanque, des prestations haut de gamme qui comprendront : l'accès à l'espace VIP avec open-bar, repas gastronomique, cadeau souvenir, accès en tribune VIP pour les entreprises, partenaires et élus.

**Hôtellerie** : 1000 nuitées ont été réservées dans Marseille pour loger les 48 délégations, la F.I.P.J.P., et F.F.P.J.P., etc....

**La restauration** : au Palais des Sports un concessionnaire gèrera la partie buvette et snacking, le Comité d'organisation n'interviendra donc pas sur la restauration grand public.

Un espace restauration sera aménagé dans le sous-sol du Palais des sports qui sera réservé aux accrédités (délégations, comités d'organisation, la F.I.P.J.P., la F.F.P.J.P. et les bénévoles, ...)

**Stratégie positionnement éco-responsable** se traduit par :

- l'utilisation des transports en commun pour se rendre au Palais des Sports (les hôtels ont été choisis à proximité d'une station de métro)
- le traitement des déchets : mise en place d'un programme de tri sélectif de recyclage des déchets avant, pendant et après l'événement. Egalement la mise en place d'un programme de sensibilisation à l'attention du public sur les comportements éco-responsables.

**Evénements périphériques** :

- Défilé des nationaux le jeudi 4 octobre à 18h00, il partira de la Canebière, longera le Vieux Port et arrivera à l'Hôtel de Ville de Marseille.
- Congrès électif de la Fédération Internationale se tiendra au Conseil Régional PACA le jeudi soir à 20h30.
- Le 5 octobre le Conseil Général des Bouches du Rhône accueillera le repas des Présidents ainsi qu'un colloque des Médecins.
- La soirée de gala se tiendra sur le site du Palais des Sports le dimanche soir.

**La médiatisation** : L'événement bénéficiera d'une grande couverture TV à savoir :

- France Télévision avec France 3 fera 5 émissions dont 3 en national.
- Sport+ : entre 3 et 4 émissions par jour en direct
- LCM (la Chaîne Marseille) diffusera certainement l'événement.
- Signal International pour les diffuseurs étrangers
- Radio : un partenariat avec France Bleu qui sera relayé au niveau local avec France Bleu Provence
- Presse : partenariats avec « La Provence » et « la Marseillaise »



### **Stratégie de communication de l'événement :**

- A travers le réseau F.F.P.J.P. en mettant en place une campagne : « un club une affiche »
- la F.F.P.J.P. a accordé la Une de son calendrier des nationaux pour faire la promotion des Championnats du Monde,
- Reprise par les Comités Départementaux de l'affiche pour leurs calendriers départementaux ;
- Actions de communication sur les grands événements de la F.F.P.J.P. durant l'année 2012.
- Affichage dans Marseille et aux alentours sur les abribus, etc.
- Insertion de pub presse avec accord de partenariats dans la Provence et la Marseillaise,
- internet et réseaux sociaux : site officiel : [www.petanque-marseille2012.fr](http://www.petanque-marseille2012.fr), (traduit en anglais, espagnol) + de 50 000 visites ; la page Facebook : <https://facebook.com/petanqueMarseille2012>
- Avec la F.F.P.J.P., la Ligue PACA, le CD13 utilisera l'événement pour promouvoir la Pétanque sur tout le territoire.

**M. CANTARUTTI.** – Précise que le Ministère des Sports a donné son accord pour l'édition d'un timbre sur les Championnats du Monde.

**M. BARTHELEMY.** – Un rendez-vous est fixé la semaine prochaine. La poste devrait pouvoir sortir un timbre avec l'affiche des Championnats du Monde.

Il revient sur la Billetterie en précisant que c'est la première fois qu'ils vont gérer un événement payant. Il précise que depuis 1999 pour tous les événements de Pétanque payants, comme les Masters ou Trophée des Villes, la recette n'est jamais allée chez Quarterback. On s'est trompé et on l'assume avec *TicketNet* notre prestataire. Il remercie tout le personnel et également Jean-Pierre DARREOUS alias « du car »

### **Présentation des actions de promotion en amont de la compétition :**

- **En France :** Il est important de se servir tout au long de l'année de ces Championnats du Monde pour promouvoir la Pétanque, c'est un devoir de nous tous ici. Il faudrait que chaque jour, chaque semaine il y ait des actions dans tous les départements de France pour attirer de nouveaux licenciés. C'est vital pour la Fédération, pour nous et notre sport.

**Le Projet :** un boulo-drome itinérant dans les plus grandes villes de France.

**La cible :** Le grand public : découverte et initiation à la pétanque

**Objectifs :** faire découvrir la Pétanque par le biais d'initiations et de démonstrations de Champions.

#### **Les moyens :**

- des éducateurs diplômés et des champions de pétanque,
- une structure événementielle et un speaker officiel,
- des animations variées adaptées au niveau du public : des ateliers de points et de tirs, des défis et parties de Pétanque
- un programme sur 6 villes :
  - un contact avec la Ville de Paris (dossier en cours de préparation)
  - Toulouse : Place du Capitole
  - Rennes en avril sur la Place du Parlement
  - Montpellier
  - d'autres villes en attente (Lyon, Metz, Dijon).

La Fédération, si grâce aux apports des collectivités territoriales de la Ville de Marseille, le Conseil général des Bouches du Rhône, le Conseil Régional PACA et le C.N.D.S., peut réaliser cette tournée cela sera fantastique. Il reste un mois pour tout finaliser.

- **En Ligue PACA :**

**2 axes :** les rencontres des écoles primaires en partenariat avec l'U.S.E.P. et un concours de tir des lycéens en partenariat avec l'U.N.S.S.

C'est un travail engagé par Lucette COSTE, elle a engagé deux personnes pour travailler sur ces deux projets avec tous les éducateurs de la Ligue.

**Les cibles :** les élèves d'écoles primaires (CE2/CM1) et les lycées (seconde et première) avec la découverte et l'initiation de la pétanque. Les actions démarreront lors du 1<sup>er</sup> semestre 2012 et la grande majorité des participants auront une classe supplémentaire à partir de septembre, il n'y aura pas de changement d'établissement pour les CE2/CM1 et cela permettra un suivi sur 2 ans.

**Le plan d'action dans les écoles primaires :**

- La formation des intervenants USEP (mars-avril 2012) par les éducateurs de la Ligue PACA
- Mise à disposition dans les écoles de Kit pétanque avec fiches pédagogiques et matériel de pétanque
- Journée de découverte et d'initiation dans les écoles primaires :
  - Département 04 : Digne (fin juin)
  - Département 05 : courant mai
  - Département 06 : Nice début mai
  - Département 13 : 2 journées (Marseille et Istres)
  - Département 83 : à Saint-Maximin en juin
  - Département 84 : Le Pontet le 13 juin.
- Journée olympique à Carpentras (84) où la pétanque sera représentée à travers ses actions.

Le Comité d'Organisation confirme que 300 enfants (maximum 500) seront présents le jeudi après-midi pour voir les éliminatoires de tir.

**Le plan d'action dans les lycées :**

- Entraînement des lycéens au tir par des éducateurs diplômés à partir du mois de janvier via l'UNSS,
- Printemps des Lycées à Martigues le 25 mai 2012 : c'est une rencontre inter-lycées par équipes de trois joueurs dont une féminine, débouchant sur le titre de « vainqueur régional du concours de tir ». Tous les finalistes de ce concours de tir seront invités à participer, en ouverture au Championnat du Monde de Tir de Précision, à une action menée dans le Palais des sports.

J'espère qu'on pourra arriver au bout du projet et diffuser des images de tout ce qui a été réalisé tout au long de l'année. L'objectif prioritaire est de pouvoir filmer tous les événements faits.

➤ **Dans les Bouches du Rhône :**

**2 Axes :**

- Tournoi non licenciés et licenciés. Le Comité 13 a bloqué une date le 8 ou 9 juin où dans le département il n'y aura que 8 concours de pétanque ouverts aux licenciés et non licenciés, 1 par secteur et 2 dans les secteurs importants : Marseille et Aubagne.

Les vainqueurs et finalistes de chaque compétition seront qualifiés pour aller faire une finale sur les plages du Prado un mois avant les Championnats du Monde. Tous les joueurs participant à cette finale sont invités par le CD13 au Championnat du Monde et les vainqueurs de cette compétition seront invités en VIP pour la journée du dimanche.

- Initiation dans les collèges en partenariat avec l'UNSS.

**La cible :** les collégiens, non-initiés à la pétanque et les licenciés des Bouches du Rhône.

**Plan d'action :**

- Sélection de 8 collèges
- Organisation de 3 journées par collège soit 24 journées pour les 8 collèges :
  - 1 journée avec un professeur d'EPS formé préalablement
  - 1 journée avec des éducateurs du CD13,
  - 1 journée de compétition

Cela devrait concerner environ 500 à 800 enfants sur l'ensemble des actions menées par le CD13.

Il remercie Mmes JEANJEAN, CREUS ainsi que MM. CASTELLI, MORAZANI et tous les membres du Comité Départemental 13 pour leur aide et leurs informations quant au fonctionnement de la cité phocéenne.

➤ **A Marseille :**

L'office de tourisme de la Ville de Marseille propose à la Fédération d'avoir un boulodrome permanent aux couleurs de « Marseille 2012 » avec pour cible le grand public non-initié à la Pétanque.

**Les moyens :**

- Création d'une animation grand public en partenariat avec l'Office de Tourisme de Marseille,
- Des éducateurs diplômés de la F.F.P.J.P.
- des animations variées et adaptées au niveau du public avec des exercices de tirs et de points, des défis et des parties de pétanque.

**Lieu :**

- Place Charles de Gaulle en bas de la Canebière du 15 juillet au 15 août.

C'est un projet en étude qu'on soumettra à la Fédération prochainement pour le finaliser.

**C) LE TROPHÉE DES VILLES**

Il remercie le Comité de la Nièvre et Colette MAUJONNET, pour avoir passé une excellente semaine.

Le Trophée des Villes en 2012 aura lieu à Montauban les 26, 27 et 28 octobre 2012 chez Laurent ROUGIER qui aura une fin de saison chargée.

Bilan des inscriptions depuis 3 ans :

- 2009 : 37 équipes inscrites
- 2010 : 37 équipes inscrites
- 2011 : 36 équipes inscrites

Chaque année, des équipes sont refusées. Il n'est pas possible d'aller au-delà de 32 équipes du point de vue logistique. Aujourd'hui si vous voulez que cet événement continue, nous sommes obligés de garder deux choses : des inscriptions avec des préfectures ou sous-préfectures et que cela soit une sélection départementale. Une commission technique départementale existe, il faut faire la sélection. Le travail de Quarterback c'est d'organiser des événements et non pas du sportif. En 2012, nous regarderons donc bien les dossiers et si nous avons des équipes qui ne sont pas faites dans les règles, nous ne les prendrons pas, que l'on fasse un Trophée à 32 ou 28 cela marchera et nous aurons moins de réservation à faire en hôtellerie et restauration. Il faut que cela soit fait dans les règles. L'événement a pris une très grande ampleur.

**Les nouveautés proposées :**

- 2012 : 8 têtes de série seront désignées en fonction des résultats des joueurs au cours de l'année et en fonction du parcours de l'équipe au Trophée des Villes de l'année précédente si elle y a participé. Le Comité Départemental qui accueille a deux villes pour s'inscrire et on verra si on lui attribue une ou deux têtes de série.

- 2013 : une candidature de l'île de la Réunion pour organiser ce Trophée des Villes. Cela risque d'être compliqué.

Quand vous recevrez les dossiers pour 2012, on vous demandera de nous répondre pour 2013 si oui ou non vous seriez prêts à envoyer une équipe de votre département à La Réunion et en fonction des retours on avisera.

Merci à MM. COSTE, STIRMEL et SIGNAIRE en tant que délégués.

**D) LES MASTERS DE PETANQUE 2012**

Pas de nouveauté pour 2012, nous avons la confirmation de Monaco qui sera le représentant européen en qualité de Vice-champion d'Europe et de Madagascar en tant que Champion d'Afrique.

Avec la forte collaboration de Claude AZEMA, nous avons pris contact avec le Cambodge pour qu'il soit là cet été en tant que Champion d'Asie. On aura alors les 4 meilleures nations (avec la France) de l'année 2011 dans le plateau des Masters 2012.

Pour 2013, nous ferons une proposition à la Fédération Française dans le courant de l'année pour développer les compétitions qualificatives aux Masters de Pétanque. Lorsque le national est qualificatif aux Masters de Pétanque, il attire plus de grosses équipes. C'est normal de s'y pencher et ce projet s'il voit le jour sera de très grande envergure pour le développement de la Pétanque et de son élite et pour médiatiser encore plus notre sport, sur le net, à la radio, ou d'autres supports.

A ce jour pour l'année 2012, sur les Masters de Pétanque nous serons à :

- Firminy le 14 juin
- Wissembourg le 27 Juillet
- La Baule le 3 août
- Pornic le 8 août
- Beaucaire le 24 août
- Nogent sur Marne : la Finale le 14 septembre.

On se donne jusqu'au 15 février pour trouver une ou deux villes supplémentaires.

Merci à toutes et tous, au Comité de l'Indre pour l'accueil qu'il nous a réservé et à très bientôt sur les terrains. (*Applaudissements*)

## ARBITRAGE

*(Présentation d'un diaporama par Claude STIRMEL)*

**M. DUBOIS** (*Président de la Commission Nationale d'Arbitrage*). – Madame, Monsieur permettez-moi de commencer ce compte-rendu rapide des activités de la Commission Nationale d'Arbitrage en remerciant mes collègues de cette commission qui font, toute l'année, un travail remarquable et qui se tiennent à votre disposition pour régler tout problème dans votre zone.

En 2011, la C.N.A. s'est réunie 2 fois au siège à Marseille pour y effectuer les désignations des arbitres Nationaux et Internationaux aux Championnats de France et dans les grandes compétitions nationales dont font partie les concours internationaux et nationaux. Elle planifie aussi le suivi des arbitres et se penche sur les cas particuliers qui lui sont rapportés. Enfin, elle communique aux arbitres, par la voie de leurs référents, les dernières informations et nouveautés.

**Les nouvelles tranches d'âge** en application depuis le 1er janvier :

- benjamin = enfant de moins de 9 ans
- minimes = 10, 11 et 12 ans
- cadets = 13, 14 et 15 ans
- juniors = 16 et 17 ans dans l'année.

**Au point de vue arbitrage** l'important vient des nouvelles distances de jeu qui sont :

- de 4 à 7 m pour les benjamins,
- 5 à 8 m pour les minimes,
- 6 à 9 m pour les cadets,
- 6 à 10 m pour les juniors.

En 2011 la F.F.P.J.P. comptait 2 546 arbitres répartis en 2 025 arbitres stagiaires et départementaux, 410 arbitres de Ligue, 98 nationaux dont 9 féminines et 13 internationaux dont 2 féminines. Nous avons encore perdu 115 arbitres par rapport à l'année précédente. Certains diront que c'est normal puisque nous perdons des licenciés. La C.N.A. n'est pas d'accord et vous demande à vous Présidentes et Présidents de nous aider à favoriser la venue de nouveaux candidats en valorisant la fonction d'arbitre dans vos interventions. J'ai déjà constaté dans mes déplacements que certains d'entre vous le font déjà et je les en remercie.

La C.N.A. a aussi élaboré les questionnaires et les corrigés de tous les examens. Ces documents sont distribués lors du Congrès National et les épreuves écrites se déroulent, comme d'habitude, le dimanche qui suit.

**L'examen national** a eu lieu le dimanche 16 janvier 2011, au siège à Marseille de 9 h à midi et le résultat est de 5 candidats reçus sur 11 présents. Ce sont Mesdames BRANDI Jocelyne (CD85), SAUBESTY Josiane (CD40) et Messieurs CANALE Philippe (CD2a), OMNES Daniel (CD83) et PAOLI Jean-Pierre (CD13). Bravo à ces nouveaux arbitres nationaux. (*Applaudissements*)

Il est rappelé que les candidatures envoyées par les Ligues doivent parvenir au siège de la fédération avant le 30 septembre. Le respect de cette date est demandé pour que la C.N.A. ait le temps de les valider lors de sa réunion d'octobre et de les faire entériner par le Comité Directeur qui suit.

Au sujet de l'**examen départemental**, la C.N.A. demande aux Commissions Départementales de faire passer les épreuves spécifiques au Jeu Provençal. Sachant que certaines Commissions Départementales n'ont pas préparé leurs candidats aux épreuves du Jeu Provençal, nous avons établi une feuille de résultats qui tient compte de cela et qui comporte donc deux modules : un Pétanque / un Provençal. L'an dernier, on avait prévenu que le Provençal arriverait dans le questionnaire de cet examen et, même si cette année encore on repousse d'un an, il faut que vous intégrez cette nouveauté. Nous sommes la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal et il est normal que nos arbitres connaissent les deux règlements. Servez-vous du questionnaire 2012 pour former vos candidats à l'examen 2013.

**L'examen Ligue** est organisé par la Commission Régionale.

**L'examen national** et le concours pour le pool par la Commission Nationale. Ces deux épreuves se déroulent en même temps de 9 h à midi, au siège à Marseille.

Les candidats à l'examen sont libérés à midi, ceux au concours sont convoqués une partie de l'après-midi pour une première formation rapide, spécifique au pool.

**Réalisation en 2011** : la C.N.A, avec la société Niluprod de Nîmes, a réalisé **un film sur l'arbitrage**. Il a été tourné avec des arbitres et des joueurs amateurs bénévoles. Ce n'est pas un chef d'œuvre et nous ne revendiquerons aucun prix au festival de Cannes, mais c'est un outil qui doit aider les formateurs dans les réunions de remise à niveau. Il présente 15 séquences, bien distinctes les unes des autres qui permettent de travailler les points choisis. Chaque séquence a été tournée pour faire réagir les arbitres et les inviter à donner leur point de vue. Ce film vient en supplément aux PowerPoint qui servent de support principal à la formation. Il est en vente à la SAOS.

La transition est toute trouvée pour vous dire que la C.N.A. a commencé en 2011 sa **tournee de réunions de formation** dans les Ligues et Comités et qu'elle demande que tous les arbitres reçoivent au moins une fois par an une remise à niveau et une formation sur la façon d'intervenir.

Enfin, 2011 a vu la **naissance du pool d'arbitres national** qui s'est réuni deux fois à Toulouse.

La première fois les 2 et 3 avril pour une harmonisation de l'intervention et une formation psychologique par Bertrand GUERINEAU. La deuxième réunion a eu lieu, toujours à Toulouse les 15 et 16 octobre pour faire le bilan de l'arbitrage des Championnats de France et harmoniser l'utilisation des cartons. Le bilan a été jugé positif et il a été demandé au Comité Directeur l'autorisation de l'étoffer encore un peu pour étendre son action aux grandes manifestations.

Dans le bilan, il est apparu, certaines fois, une grande disparité entre les arbitres du pool et ceux envoyés par les Ligues, ce qui nous fait demander aux Ligues de créer elles aussi, comme en PACA et dans au moins 2 ou 3 autres, leur Pool Régional dans lequel elles désigneront les arbitres pour les Championnats de France et de Ligue.

Profitant de cette période de vœux pour la nouvelle année, la C.N.A. souhaite pour tout le corps arbitral, que les dirigeants de notre Fédération, des délégués de la FFPJP aux Présidents organisateurs, respectent les décisions de l'arbitre et le soutiennent en cas de conflit.

Enfin, je terminerai en vous adressant à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour vous-mêmes et tous vos proches. (*Applaudissements*)

**M. MALLET.** – Aimerais qu'une précision sur la formation itinérante soit faite. Il serait souhaitable d'être convoqué pour une journée entière. La semaine dernière on a fait 2 demi-journées, ce n'est pas profitable pour les arbitres et c'est un coût élevé.

**M. DUBOIS.** – Sur toutes les invitations que nous avons eues, toutes sauf une était sur la journée entière et une sur 2 demi-journées. On a ressenti la différence, il vaut mieux organiser sur une journée en 2 fois.

## PRIX BERNARD DUC

**LE PRESIDENT.** –Chaque année, nous remercions des journalistes et des villes qui font beaucoup pour la Pétanque et le Jeu Provençal.

Le prix Bernard DUC est remis à M. MANO, Adjoint aux Sports de la Ville de Canéjan et Conseiller Municipal accompagné du Président de Club de la Boule Canéjanaise, M. Richard JUZANX. *(Applaudissements)*

**M. MANO** (*Conseiller Municipal ville de Canéjan*) – Bonjour à toutes et tous et mes meilleurs vœux. Le Maire n'a pu être présent aujourd'hui pour des raisons personnelles. C'est tout un honneur pour nous que vous ayez choisi Canéjan.

Cette confiance nous a été accordée, tout d'abord, par André MITTEAU à qui je rends hommage, puis à Richard pour lui avoir confié les Championnats Aquitaine en 2005 et 2008 et nous y sommes allés et jusqu'au bout. Cerise sur le gâteau, M. ZAMORA a fait confiance à Richard et son équipe pour organiser le Championnat de France Triplettes en 2011 et cela nous a beaucoup touchés. Au niveau de la Municipalité nous étions tranquilles, nous sommes à la hauteur parce que nous avons Richard et son équipe et nous savons qu'il fera face au même titre que le Comité de Gironde.

Aujourd'hui je suis très touché et très fier de ramener le Prix Bernard DUC à Canéjan et je ferais la surprise au Conseil Municipal lundi soir. Je vous remercie. *(Applaudissements)*

**M. JUZANX** (*Président de la Boule Canéjanaise*). – Remercie le Comité de la Gironde, la Fédération et la Municipalité de leur avoir fait confiance. Il est très fier en tant que Président d'avoir pu réaliser ce Championnat de France grâce aux 95 bénévoles du Club présents ce jour-là. *(Applaudissements)*

## EQUIPEMENTS SPORTIFS

*(Présentation à l'aide d'un diaporama – Claude STIRMEL)*

**M. CANTARELLI** (*membre du Comité Directeur*). – Le développement de notre discipline est indissociable du déploiement de nos équipements sportifs intérieurs et extérieurs. Les équipements sportifs sont inscrits dans notre politique fédérale.

### **Le constat :**

L'interruption hivernale de notre saison sportive nuit à la pratique régulière de notre discipline et à la fidélisation de nos licenciés surtout dans le domaine des jeunes et donc au développement de nos Ecoles de Pétanque.

Un manque de structures couvertes « normées » et fonctionnelles, adaptées à l'organisation de stages et de manifestations de qualité.

### **Les objectifs :**

- Structurer l'approche fédérale par l'établissement de la Règlementation des Equipements Sportifs (RES) ;

- Il s'agit donc d'uniformiser les structures couvertes en les adaptant aux évolutions des lois, et des règles du jeu pour :

- Garantir aux sportifs, PMR, Arbitres, Officiels et spectateurs, des conditions de sécurité optimale,

- S'assurer de la fonctionnalité, de la reproductibilité au niveau des conditions de pratique et d'organisation des compétitions,

- Une pratique continue dans l'année permet de :

- Maintenir et développer les effectifs, notamment jeunes et féminins, et la pratique régulière des séniors,



- Développer les Ecoles de Pétanque sans condition du nombre de pistes dans le souci d'assurer l'équité jusqu'au plus petit club ,
- Développer prioritairement la construction de boudromes couverts « normés à partir de 16 pistes ».

#### Démarche et priorités fédérales :

- Soutenir les projets en veillant à une répartition équitable dans les régions par le suivi de l'implantation des structures (cartographie)
- Priorité aux projets menés dès le début avec la F.F.P.J.P. et ses organes déconcentrés Ligues, CD et Clubs
- Priorité donnée aux régions, départements et bassins de vie non équipés
- Priorité aux projets conduisant au développement de la discipline
- Priorité aux projets capables d'accueillir des manifestations internationales ou nationales

#### Planification et échéancier

- 2010 / 2011 : Instauration de la Politique Fédérale en matière d' ES (Equipements Sportifs)
- 2012 : Certification de la Règlements des Equipements Sportifs (RES) : Boudromes extérieurs et Boudromes couverts.

#### Actions et Budget Prévisionnel :

2012 : 5 000 € par an et après :

- Accompagnement des projets avec les Collectivités / Maître d'Ouvrage demandeurs, gestion et suivi de ceux-ci.
- Séminaires, Formations externes et internes en matière d'Equipements Sportifs,
- Mise à jour de la base de données gouvernementale,
- Homologations des structures réalisées.

#### Règlementation des Equipements Sportifs (RES)

- Elaboration de la RES avec Joseph CANTARELLI, Xavier GRANDE, des professionnels du bâtiment : Lucien THOMES (MATHIS), Christian VIGNOT (Sport Boules).
- Etat d'avancement : diverses réunions avec le Ministère des Sports auprès de M. François Emmanuel VIGNEAU, le 20/09/2011, le 20/12/2011 et la réunion de finalisation à Paris le 18 janvier 2012.
- Transmission de la RES F.F.P.J.P. et la Notice d'Impact (justifier les enjeux et les coûts) avant le 25 janvier 2012 pour la prochaine réunion du CA du CERFRES et la date de la session de certification du CERFRES est le 27 mars 2012. Le CERFRES = Commission d' Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs du Ministère.
- Séminaires d'Information de AIRES (Association pour l'Information et la Recherche sur les Equipements de Sport et de loisir) à PARIS le 03/11/2011 : Atlas des Equipements Sportifs et RES et le 06 décembre : Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) et RES.

#### Critères fédéraux : Classement F.F.P.J.P. des ES

Nombre de pistes	Classement Fédéral
Inférieur 16 pistes (*)	Local

16 pistes	Départemental / Régional
32 pistes	Régional / National
64 pistes	National / International

(\*) Pas de prescription du minimum de pistes pour favoriser les petites structures locales

- Le soutien prioritaire F.F.P.J.P. auprès du C.N.D.S. commence à 16 pistes.
- Le nombre de pistes ne conditionne pas l'organisation de manifestations de niveau supérieur si le nombre de pistes est suffisant.

### **Prescriptions principales (rappel) :**

- Piste pour les compétitions nationales et leurs qualificatifs: 15 x 4 m (autorisé 12x3m pour les autres compétitions)
- Hauteur : 7m libres min. au-dessus des jeux ;
- Tout le périmètre de la surface de jeu doit être pourvu de couloirs de circulations d'une largeur min. de 1.5 m ;
- Couloir central d'accès aux jeux pour les PMR, Arbitres et Officiels de 1.5 m chaque bloc de 8 jeux ;
- Bureau technique (table de marque) ;
- Local de lutte antidopage (obligation légale) ;
- Eclairage : norme = 200 Lux min. au sol ;
- Chauffage : 12°C.

Un document sur la réglementation Fédérale « Structures-sols- Plateaux d'évolution » ainsi qu'un récapitulatif des classements au niveau Fédéral, la configuration des terrains sera prochainement disponible sur simple demande.

### **La base gouvernementale RES : RES = Recensement des Equipements Sportifs**

<http://www.res.sports.gouv.fr>

Recensement de nos Boulodromes Couverts en Décembre 2011 en base RES.

### **Enseignements sur le recensement effectué :**

Nombre actuel d'Equipements Sportifs couverts spécialisés « Pétanque et Jeu Provençal » à partir de 16 pistes : 161.

Répartition de ces 161 boulodromes couverts :

- 16 pistes en 12x3 m : 77,
- 16 à 20 pistes normées à 15x4 m : 72, (\*)
- 32 à 40 pistes normées à 15x4 m : 11, (\*)
- 64 pistes normées à 15x4 m : 1, (\*)

*(\*) Seulement 84 répondent aux seuls critères de surface ou de dimensions*

Beaucoup trop de boulodromes avec des renseignements incomplets, faux ou manquants notamment pour les dimensions, le calcul des pistes à partir de la surface d'évolution, le nombre de couloirs (pistes), la hauteur du bâtiment et la classification : départemental, régional, national, etc.....

Boulodromes non saisis par les Maîtres d'œuvres. Pour rentrer dans la base de données gouvernementale, l'équipement doit être entré par le propriétaire c'est-à-dire le maître d'œuvre.

**Actions à entreprendre en base RES :** La mise à jour primordiale et importante de nos boulodromes couverts en base RES. Une formation sera effectuée, à voir avec les « Présidents de Ligues » et le personnel du siège pour accéder et utiliser la base de donnée RES, relever les erreurs chacun pour sa Ligue, relever les boulodromes manquants et remonter les modifications à apporter à la base RES.

### **Projets :**

#### **L'accompagnement de la F.F.P.J.P.**

Les demandeurs (tél, mails, courriers), les Clubs, les CD et Ligues, les collectivités locales et territoriales <sup>(2)</sup>, les bureaux d'études et architectes ; <sup>(2)</sup>

Réunions avec les Mairies et Maîtres d'Ouvrage ;

Le suivi des demandes : Total traitées à ce jour : 81 ;

En base SES nécessitant avis de la F.F.P.J.P. : 12 / An (boulodrome normé).

#### **Le partenariat F.F.P.J.P. : MATHIS Eco Constructions (67)**

- 15 000€ à raison de 5000€ par an pour 2009, 2010, 2011 ;
- Intéressement de 1 % sur les réalisations MATHIS ;
- Renégociation 2012 : accordé par MATHIS 6 500€ ;

---

<sup>(2)</sup> certains interprètent les renseignements fournis à l'avenir copie sera faite aux Présidents de Ligues et CD concernés

- Participation de MATHIS à nos Congrès F.F.P.J.P. ;
- Faire remonter à MATHIS tous les projets de Boulodromes Couverts à notre connaissance : **IMPORTANT** de contacter M. CANTARELLI ainsi que MATHIS dès le début du projet !!!
- Recommander à tous les Maîtres d'ouvrages et Collectivités d'insérer MATHIS dans tous leurs appels d'offres.

#### **Le domaine d'intervention de la F.F.P.J.P. (C.N.D.S.)**

- La F.F.P.J.P., faute de moyens financiers, ne subventionne pas les constructions !
- Conseille et soutient évidemment toutes les demandes auprès des Collectivités Territoriales et Maîtres d'ouvrages;
- Soutient et porte avis sur les projets, suivant ses propres critères, uniquement dans le cadre de l'obtention possible d'une subvention dans la part des EQUIPEMENTS SPORTIFS du C.N.D.S. au niveau national.

#### **Les subventions C.N.D.S. :**

Les équipements sportifs supérieurs à 500 000 € sont décrétés de « niveau national » et sont financés pour la construction, la rénovation lourde (intervention globale sur l'ensemble de l'équipement en fin de vie pour l'amener au comparable du neuf), la mise en conformité avec les règles techniques fédérales, la mise en accessibilité et la remise en état d'équipements sinistrés (incendies, tempêtes, inondations etc....)

(NB: toute autre obligation de réparation ou de mise aux normes de conformité n'est pas éligible)

#### **Le montage d'un dossier pour le C.N.D.S.**

- *Les bénéficiaires*
  - Collectivités territoriales et leurs groupements ;
  - Associations sportives agréées ;
  - Associations et groupements intervenant *dans les APS (Activités Physiques et Sportives)*.
- *Le Budget Prévisionnel du projet*
  - Les porteurs de projets doivent s'engager à prendre en charge au moins 20 % du coût total ;
  - La demande de subvention ne peut excéder 20% sachant que le taux moyen d'attribution actuel est de 13% avec un objectif de 15% pour 2012.
- *Montage d'un dossier*
  - Associer la F.F.P.J.P. et ses organes déconcentrés dès le début du projet ;
  - Impérativement avec les structures déconcentrées du C.N.D.S. et/ou DRDJS et Cohésion Sociale ;
  - Les délais de dépôts des dossiers au C.N.D.S. : 2 sessions annuelles :
    - **30 juin (session de printemps) → déposer le dossier au plus tard courant mars (\*)**
    - **30 décembre (session d'automne) → déposer le dossier au plus tard courant août (\*)**
  - (\*) *Pour cause des comités d'études et programmation qui précèdent !*
- *Cheminement « simplifié » du dossier*
  - La F.F.P.J.P.
    - o Classe le projet et fixe les priorités ;
    - o Renseigne la base SES (Subventions Équipements Sportifs) du C.N.D.S. et y porte avis et commentaires ;
    - o Adresse une copie de ses priorités au C.N.O.S.F.
  - Le C.N.O.S.F. et les fédérations nationales confrontent les projets et font part de leurs priorités dans la base SES.
  - Le Directeur du C.N.D.S. soumet les demandes au :
  - Comité de Programmation (C.N.D.S., C.N.O.S.F., ANDES <sup>(3)</sup> et Ministère des Sports) qui rend son avis au CA.
- **La référence F.F.P.J.P.**
  - La RES va constituer une référence « Equipements Sportifs » ;

---

<sup>3</sup> Association Nationale Des Elus en charge du Sport

- Cette référence sera disponible dès Certification obtenue du CERFRES sur la page d'accueil de notre site Internet ;
- Grand SERVICE à vous tous, les Clubs, CD, Ligues et Collectivités !
- Sites Internet utiles pour les EQUIPEMENTS SPORTIFS
  - C.N.O.S.F. [www.cnosf.fr](http://www.cnosf.fr)
  - C.N.D.S. [www.cnds.info](http://www.cnds.info)
- Sites gouvernementaux : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)
- Permet de retrouver la liste des services déconcentrés en charge du sport
  - [www.res.sports.gouv.fr](http://www.res.sports.gouv.fr)
  - [www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr)
- MATHIS Eco Constructions: [www.mathis.eu](http://www.mathis.eu)

Fin de la présentation avec les photos de deux boulodromes Thionville et Annecy pour montrer l'architecture différente de ces 2 bâtiments. (*Applaudissements*)

## DISCIPLINE

**M. DESBOIS** (*Président de la Commission Nationale de Discipline*). – **Notre constat** sur les travaux des commissions de disciplines de la Fédération mais également un constat par rapport à ce que nous recevons au siège à Marseille.

Tout n'est pas parfait mais les choses se sont largement améliorées, les documents mis à votre disposition sont de plus en plus utilisés. Les textes sont respectés. On ne fait plus tout et n'importe quoi, c'est assez encourageant dans l'ensemble. Par contre certaines erreurs constatées à la lecture de vos documents, faibles soient elles, sont surprenantes. On retrouve des commissions avec une majorité de membres élus par rapport aux membres extérieurs, des prévenus entendus avec des témoins à charge ou à décharge dans la salle et j'en oublie. Tout cela n'est pas sérieux et ne doit plus exister. Si, de plus, après ce genre d'erreur vous venez chercher conseil auprès de nous, nous ne sommes plus dans l'accompagnement mais dans l'assistanat. Encore une fois, lorsque vous avez un doute, contactez nous.

**La formation**, bien entendu, elle est toujours d'actualité. Nous savons que certains dirigeants ont changé et qu'ils n'ont pas obligatoirement suivi les modules de formation mis en place. Sachez que Mme Lucette COSTE, M. Xavier GRANDE et moi-même sommes à votre disposition. N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés afin que nous puissions arrêter une date. Je suis étonné que certaines Ligues n'aient pas demandé notre intervention. Alors il est vrai que cette dernière a un coût mais je pense que celles et ceux qui l'ont suivi ne peuvent que constater son intérêt. Est-ce que la perfection aurait atteint certaines régions ? Nous avons mis en ligne à la demande des arbitres un diaporama lié à la constitution et au rôle du jury, certains nous informent qu'ils n'ont pas accès au document, merci de faire le nécessaire afin qu'ils puissent l'utiliser. Il n'a pas été fait pour décorer la page d'accueil du site de la Fédération.

**Assistance accompagnement** : C'est quelque chose qui fonctionne bien, un certain nombre de Comités ou Ligues n'hésitent pas nous appeler lorsqu'une question reste posée ou qu'une situation délicate se présente. Il faut bien admettre que nous ne pouvons pas tout savoir et que souvent l'échange apporte la solution au problème posé. Alors n'hésitez pas, nous sommes à votre disposition. Enfin, sachez que nous aussi nous partageons nos avis, nous apprenons chaque jour en échangeant et en parlant discipline.

**Redistribution des compétences de commissions** : Lors du Congrès de Narbonne, nous vous avons présenté une nouvelle distribution des rôles des commissions de discipline. Une année s'est écoulée et le constat est très satisfaisant, mis à part que mes collègues de la Fédérale ont un peu plus de travail mais ce n'est pas vraiment un problème, un élu doit travailler n'est ce pas ?

Le plus important était que nous soyons informés de tout ce qui se passe sur les Internationaux et Nationaux de façon à ce que chaque débordement soit sanctionné comme il se doit.

Enfin, je me dois d'aborder le **problème des décisions réformées en appel**. Un appel est une seconde audience dans laquelle tout est repris à son début. Bien entendu que c'est difficile pour l'organe de première instance de se voir déjuger. Mais il faut savoir l'admettre, ce n'est pas simple, mais il faut l'accepter. Il faut se dire que si les collègues de l'instance d'appel l'ont fait, ce n'est pas de gaieté de cœur, c'est par ce qu'une erreur a été commise et que malheureusement ils sont tout aussi amères que vous de prendre une telle décision mais il faut la prendre. Il faut le faire car dans le cas d'une demande de conciliation devant le C.N.O.S.F., les choses ne sont pas simples, c'est du temps, c'est beaucoup d'énergie, c'est souvent une grande déception et c'est justement de cela que nous nous devons de vous protéger.

**En conclusion** : Pas d'affolement, encore moins de précipitation, appuyons-nous sur nos textes, ne faisons pas tout et n'importe quoi, et tout ira bien.

Comme vous avez pu le constater, la Fédération, en redistribuant les rôles et compétences, ne laissera plus rien passer, et ce à tout niveau. Certaines grosses pointures viennent de le comprendre. Je peux vous assurer que nous avons le soutien total de notre Président et de l'ensemble du Comité Directeur. Je mets en garde celles et ceux qui continuent à penser que, parce qu'ils ont un ami bien placé ou qu'ils connaissent Pierre ou Jacques ou Arthur, ils vont passer à travers les gouttes et bien non ! Comme vous, j'ai des amis partout mais pas lorsqu'il s'agit de discipline.

Pour conclure, permettez-moi de vous rappeler que ce travail est un travail d'équipe, peu importe que la commission soit départementale, régionale, fédérale ou nationale, l'essentiel reste le dialogue entre nous. Tous nos cas sont différents, mais nos textes sont uniques, on ne peut les interpréter, les modifier d'une simple envie. On ne peut que les suivre afin d'éviter le plus grand nombre de problèmes. Nous ne sommes pas des justiciers, nous sommes des personnes responsables, fiers de participer à la vie et à l'évolution de la grande famille pétanque.

Concernant le joueur qui en fin de saison se voit convoquer devant une commission de discipline mais qui a décidé de ne pas se présenter en évoquant le fait qu'il ne reprendra pas sa licence la saison suivante. Il sera bloqué sur Geslico et si un jour l'envie de reprendre une licence se fait sentir, il sera entendu par la Fédération qui décidera ou pas, en accord avec la Ligue ou Comité concerné, de le remettre sur le circuit. Cette méthode a connu un réel succès cette année avec un cas de la Ligue PACA, ce Monsieur a été obligé de passer par la Fédération pour avoir accord, en accord avec la Ligue PACA, pour qu'il puisse reprendre une licence dans le Comité des Bouches du Rhône.

Présidentes et Présidents de Comités ou de Ligues, vous avez la possibilité de faire appel sur les décisions de vos commissions de discipline, n'hésitez pas. Ce n'est pas déjugé votre commission, c'est tout simplement de donner des moyens supplémentaires aux commissions de discipline d'appel afin qu'elles puissent travailler de la meilleure façon possible

Notre seul but : Rendre nos sports encore plus propres, encore plus respectés, alors n'hésitons pas, travaillons ensemble et permettez-moi de rappeler une dernière fois la chose essentielle : faisons-le dans le respect de nos textes !

Merci de m'avoir écouté. Tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle saison.  
(*Applaudissements*)

## PALMARES SPORTIF 2011 ET TROPHÉE BERNARD BRUN

*(Projections / Animations sur écran géant effectuées par Claude STIRMEL)*

**M. JUAN** (*Secrétaire Général*). – Présente le Palmarès 2011 International et National.  
(Cf. annexe)

### Classement des Ligues (15 Ligues/23)

5 <sup>ème</sup> avec 7 points	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
4 <sup>ème</sup> avec 9 points	HAUTE-NORMANDIE
3 <sup>ème</sup> avec 11 points	RHÔNE-ALPES
2 <sup>ème</sup> avec 12 points	AUVERGNE
1 <sup>ère</sup> avec 13 points	<b>MIDI-PYRENEES</b>

### Classement des Comités (72 Comités classés)

10 <sup>ème</sup> ex aequo avec 10 points	77 SEINE-ET-MARNE et 82 TARN-ET-GARONNE
7 <sup>ème</sup> avec 11 points	69 RHÔNE, 78 YVELINES et 83 VAR
6 <sup>ème</sup> avec 12 points	13 BOUCHES-DU-RHÔNE
5 <sup>ème</sup> avec 14 points	63 PUY-DE-DOME
4 <sup>ème</sup> avec 16 points	72 SARTHE
3 <sup>ème</sup> avec 17 points	<b>27 EURE</b>
2 <sup>ème</sup> avec 21 points	<b>06 ALPES-MARITIMES</b>
1 <sup>ère</sup> avec 22 points	<b>31 HAUTE-GARONNE</b>

(Ces classements feront l'objet de diffusion aux Ligues et Comités dans les jours à venir)

Sont appelés successivement à la tribune les Présidents des Comités et Ligues suivants :  
Comité de l'EURE : M. LE MOEL et Ligue HAUTE-NORMANDIE : M. BREANT / Comité des ALPES-MARITIMES : M. MUSCAT et Ligue PACA : Mme COSTE / Comité HAUTE-GARONNE : M. LE BOT et Ligue MIDI-PYRENEES : M. GARCES afin de recevoir les Trophées Bernard BRUN. (*Applaudissements*).

**LE PRESIDENT.** – Félicite toutes les Ligues et Comités ainsi que les joueurs pour leurs performances. (*Applaudissements*)



## QUESTIONS DIVERSES

Question du CD 22 : peut-on recevoir les dates des C.N.C. et C.R.C. plus tôt parce que les dates peuvent tomber face à des compétitions organisées chez eux ?

Réponse : Chaque année les dates pour l'année suivante sont données suite au Conseil National de Février. On ne peut pas le faire avant parce qu'on dépend des autres manifestations, comme par exemple pour 2012 les Championnats du Monde de Marseille, le Trophée des Villes en fonction de la ville où il tombe. Les dates pour 2013 sont données en Février 2012, un an à l'avance.

Question du CD 40 : Est-il possible de revenir sur la décision de faire des Championnats de France uniquement masculin en Triplette et Doublette Séniors ? »

Réponse : Le Comité Directeur répond non.

Question du CD 50 : Le Comité de la Manche peut-il imposer au Jeu Provençal le fait que les Triplettes et Doublettes soient homogènes ?

Réponse : oui.

Question du CD 11 : Est-il possible que lorsqu'un club s'engage avec des équipes en première, deuxième, troisième division C.R.C.-C.D.C., d'avoir dans chaque catégorie le nom des licenciés qui participeront à cette compétition par division à savoir pourquoi ne pas inscrire 12 joueurs, etc. ? Il pose le problème des joueurs brûlés.

Réponse : Pour l'instant la gestion de ces joueurs brûlés est relativement compliquée. La Commission va s'y pencher cette année.

**M. CANTARELLI.** – Nous avons ce point à l'ordre du jour de la réunion de Février. Ce qui rend difficile la proposition de faire une liste de joueurs c'est que nous avons une grande disparité entre les clubs à 30 licenciés qui engagent 3, 4 et 5 équipes et si on met une limite au nombre nous aurons des forfaits dans l'une ou l'autre de ces équipes ce qui n'est pas le but. Nous allons regarder au Comité de Pilotage si ce n'est pas mieux que des joueurs d'une haute division renforcent des joueurs en division plus basse. Nous allons étudier un système en nombre comme nous avons fait pour les joueurs mutés où nous avons qu'un muté par équipe et d'aller dans une voie et mettre une restriction en disant pas plus de un ou deux joueurs d'une division supérieure puissent aller jouer dans la division inférieure. Nous vous ferons une proposition qui sera applicable en 2013.

**M. ROBERT.** – Le problème est que le C.N.C. se joue en octobre et novembre, très peu de Comités jouent à cette époque-là comme le recommande la Fédération. Nous avons des rassemblements de 40 à 50 équipes sur un site et nous avons du mal à avoir un boulo-drome de 8 pistes pour faire le C.N.C. national. Forcément les compétitions départementales et régionales vont se jouer de mars à septembre la plupart du temps voire octobre. Le C.N.C. national se jouant après les phases départementales et régionales comment on va faire ?

**M. CANTARELLI.** – Ta remarque est bonne, on regardera en Comité de Pilotage parce qu'il y a beaucoup de cas de figure.

Questions du CD 01 : Page 17 dans le PV du Congrès de Narbonne à la rubrique Règlement Administratif et Sportifs, il est écrit que le rendement de points joueur classé et Ligue est supprimé. Dès lors ne convient-il pas de supprimer le paragraphe 8 de la Codification des sanctions, autre cas particulier, dans notre règlement disciplinaire ayant trait à ce manquement.

Réponse : oui

De plus, un joueur ayant pris sa licence en 2005, ayant fourni un certificat médical à l'époque de non contre-indication n'a pas renouvelé sa licence en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011. En 2012, il demande le renouvellement de sa licence peut-on exiger de lui qu'il fournisse un certificat médical de non-contre-indication et s'appuyant sur le dernier paragraphe de l'article L231-2-2 du Code du Sport pour lui renouveler sa licence.

Réponse : oui, il faut lui demander un certificat d'aptitude à la compétition.

Ceci peut-il s'appliquer à des licenciés ayant subi une peine de plusieurs années de suspension de licence ? Réponse : Oui

Question du CD47 : Peut-on organiser un régional en poule de trois ?

Réponse : avec Gestion concours on ne peut plus le faire.

On en reparlera au Comité Directeur de février prochain. Monsieur STIRMEL nous fait savoir que la possibilité sous Geslico vient d'être mise en place et que cela est réalisable. La Fédération depuis un certain temps préconise qu'il n'y ait pas plus de 3 poules de 3 et faire une maximum de poules de 4

Question du CD34 : En ce qui concerne le mode de qualification aux Championnats de France Juniors, Cadets, Minimes, lorsque le nombre d'équipe à qualifier dans la catégorie correspond au minimum au nombre de Comités Départementaux composant la Ligue +1. Nous demandons à ce que le choix d'un mode de qualification soit laissé libre à la Ligue concernée en plein accord avec les Comités Départementaux.

Réponse : Non.

Questions du CD79 : Les joueurs ont-ils la possibilité de jouer en short lors des compétitions régionales ? Réponse : Le règlement a été mis en place en collaboration avec le Conseil des Ligues,

Pour les mutations, tout joueur peut faire sa mutation dans l'année en cours, évidemment cette année, j'ai eu une mutation inter-comité, au mois de mai cette personne m'a payé la somme de 30 €, tarif 2011, dernièrement nous avons reçu une note qui nous demande d'appliquer la somme de 40 €. Quel sera le prix demandé par Fédération à notre Comité et encore une fois ne serait-il pas possible de prendre des décisions hors de l'année en cours.

Réponse : effectivement des mutations peuvent être demandées toute l'année mais elles ne sont valables que du 1<sup>er</sup> au 31 décembre, c'est à ce moment qu'elles doivent être traitées puisque la licence du joueur court jusqu'au 31 décembre. La Fédération vous demandera 20 €.

Questions du CD 10 :

Pour les catégories 6-7-8 serait-il possible que ce soit les Ligues qui jugent au lieu des Départements ? Il met en avant le fait qu'il peut y avoir des représailles concernant la Commission de 1<sup>ère</sup> instance départementale.

La réponse est négative mais vous pouvez faire une demande de délocalisation à la Fédération.

Peut-on faire une demande de réduction de peine qu'après avoir effectué au moins  $\frac{3}{4}$  de la peine ? Réponse : non, on ne change rien là non plus, à mi-peine si vous acceptez et à partir de la mi-peine il peut vous en faire une tous les jours. C'est vous qui acceptez ou refusez.

Il est demandé de faire des contrôles de licenciés sur les nationaux beaucoup de personnes arrivent à la table de marque avec des licences et il semblerait que les joueurs suspendus dans les départements arrivent à jouer dans d'autres où ils ne sont pas connus et où ils ne vont pas à la table de marque remettre les licences.

Réponse : Si vous rencontrez ce genre de problème, il faut le signaler à la Fédération rapidement, on s'occupera des Comités utilisant ce genre de méthode et cela permettra de faire appliquer le règlement et également de vendre des lecteurs en stock à la SAOS Promo Pétanque.

Questions du CD 74 : Quand est-ce que vous allez mettre les 128 équipes en Triplette Promotion en place ?

**LE PRESIDENT**. – Ce n'est pas à l'ordre du jour. Après discussion avec le Conseil des Ligues nous avons pris l'option 64 équipes. Il n'est pas prévu de passer à 128 équipes dès 2013.

A la réunion informatique, j'ai posé une question pour préciser les modifications de GESLICO et on m'a répondu : « on nous envoie un mail » M. READ m'a répondu que cela serait fait, j'aimerais bien que cela apparaisse au compte-rendu de la réunion nationale afin que cela suive son cours.

**Question du CD 76** : Dans ce Comité, il y a une perte de quelques licences suite à l'arrêt du Championnat des Entreprises. Nous avons des clubs demandeurs et je pense que la baisse de participation de ce championnat était due à la dernière formule à 6 joueurs qui limitait le nombre d'entreprises concernées. J'aurais quelques suggestions à vous proposer : maximum de 4 joueurs par équipes, compétition d'une durée d'une journée, laisser la possibilité au joueur de choisir leur département, Championnat de France à 64 équipes à paralléliser avec un autre Championnat comme les Vétérans, je pense que cela pourrait permettre de récupérer quelques licences. Avez-vous l'intention de relancer le Championnat des Entreprises ?

Réponse : pour l'instant non.

**M. PERONNET**. – Nous avons eu un contact avec le D.T.N. de la F.F.S.E. Elle est en train de refaire les conventions avec les Fédérations avec lesquelles elle a une participation aux jeux nationaux chez elle. Je dois le rencontrer prochainement à l'occasion de la réunion des D.T.N. au Ministère pour qu'on me propose la dernière version. Je pense que pour la prochaine Assemblée Générale il pourrait y avoir une collaboration avec la FFSE pour que tous ceux qui désirent participer sur le thème de l'entreprise puissent y aller auprès de la structure FFSE. Dans la convention il y aura la possibilité de faire des passerelles entre nos deux licences. J'encourage ceux qui ont envie de poursuivre de se rapprocher des Comités Départementaux FFSE. Dans le Val d'Oise cela se fait déjà avec des compétitions mixtes.

**M. READ**. – La modification que nous avons faite sur GESLICO hier, va être envoyée lundi à tout le monde pour bien préciser ce qui a été fait. Nous le faisons régulièrement quand des modifications sont faites dans GESLICO.

**Question du CD 15** : Demande à ce que l'on fasse part de son mail concernant Sport-Emploi. En effet, le CD 15 a embauché le 1<sup>er</sup> octobre 2007 un agent de développement, dans le cadre d'un plan Sport Emploi, accompagné sur 5 ans avec des aides de la D.D.C.S.P.P. dans le cadre du C.N.D.S. du Conseil Général du Cantal sur les 3 dernières années dans le cadre de la Charte Départementale pour le Développement du Sport. Ce qui a permis au Comité du Cantal de signer une convention avec l'U.S.E.P. et la mise en place d'un mobile EPS pour élèves de cycle 3 pendant le temps scolaire. Une quinzaine d'écoles primaires sont concernées sur le bassin d'Aurillac pour 10 heures par classe à l'année. Egalement une convention Sport Découverte/Sport de la ville signée avec le Service des Sports de la Ville d'Aurillac pour des interventions dans les écoles publiques et privées pendant le temps scolaire et extrascolaire, halte-garderie et pétanque dans les quartiers des villes du bassin d'Aurillac, centres de loisirs et centres sociaux. Egalement une convention est signée avec les Collèges du Département dans le cadre de l'accompagnement éducatif à ce jour nous intervenons sur 5 collèges du département pour des modules de 18 x 2 heures. Notre agent de développement arrivant en fin de contrat Sport Emploi au 1<sup>er</sup> octobre 2012, et le CD15 souhaitant pérenniser son poste, nous sommes dans une démarche de recherche d'aides. Le Conseil Général dans le cadre de la pérennisation de son poste, en cas de reconduction du contrat, la charte prévoit une aide plafonnée à 4 000 € par an en cas de participation de la Fédération de tutelle. La D.D.C.S.P.P. pourrait aussi intervenir dans le même cadre. Rendez-vous pris le 19 janvier avec elle. Des sociétés du Département et leurs licenciés ont voté et accepté une augmentation du prix de la licence, sur une période de 5 ans, non négligeable afin d'aider au financement de ce poste et cet emploi 2007 : 16 € (vente de la licence) et en 2012 : 27 €.

Peut-on espérer une participation de la F.F.P.J.P. à la pérennisation de notre emploi comme d'autres Fédération le font ?

Réponse : Pour l'instant non ce n'est pas possible.

**Mme COSTE**. – Chaque fois que l'on bénéficie d'un plan Sport-Emploi. Ce sont des finances du C.N.D.S.

Certaines régions de France ont la possibilité de demander un complément de subvention ou même une subvention principale à la Région (Conseil Régional) cela s'appelle Plan Régional pour l'Emploi. Ce sont des aides limitées dans le temps. Maintenant elles sont revenues à 4 ans pour Sport-Emploi et les subventions annuelles ne sont plus dégressives, elles sont fixes.

De nombreux Comités vont se trouver dans cette situation à la fin des 5 ans. Cela démontre que si effectivement la Fédération aiderait ce que je souhaite, c'est pour que dans les Comités et Ligues, il y ait des personnes référentes en soutien de la D.T.N. et qui démontrent par leur présence et leur action sur le terrain parce qu'il s'agit de professionnels tenus à une obligation de travail et on s'apercevrait très rapidement des avantages conférés par ce type d'emploi pour le développement de notre pratique d'abord chez les jeunes, ce qui nous manque le plus. Il faut commencer à professionnaliser dans les structures les plus proches du terrain pour après remonter jusqu'à la Fédération et permettre à la D.T.N. qui pourra peut-être obtenir des conseillers techniques nationaux, après les Jeux des Londres et des aides du Ministère.

**M. ROQUES.** (*Vice-président du Comité du Cantal*) – Si on prend ce sport emploi et si on suit ce qu'a dit le D.T.N. hier après-midi je voudrais rajouter qu'en demandant aux Ligues et aux Comités d'intervenir dans le milieu scolaire on se rend compte qu'il n'y a que les professionnels qui ont le temps d'intervenir et que les bénévoles ne pourront pas le faire. Dans l'accompagnement éducatif il n'y a que les Brevets d'Etats qui peuvent intervenir dans les collèges, un BF1 ou BF2 ne peut pas y aller. Je crois qu'il n'y a que ce genre de personne qui pourra à l'avenir réaliser ce que souhaite faire la Fédération dans le milieu scolaire et non pas les bénévoles. Le Cantal est un département qui a gagné en licences (71) jeunes et ce que l'on fait au niveau de notre agent de développement depuis plus de 4 ans commence à porter ses fruits, les écoles de pétanque se mettent en place dans les lieux où il intervient, notre problème dans le Cantal, c'est que les collèges sont éloignés d'Aurillac et nous avons donc énormément de frais de déplacement. Notre agent de développement a au minimum 150 km Aller/retour à chaque fois qu'il intervient dans une école. Nous avons anticipé parce que pour développer le sport en milieu scolaire il n'y avait qu'une seule solution c'est d'avoir un professionnel.

**M. PERONNET.** – Les agents que l'on veut avoir sur le terrain sont ce type de personne que nous essaierons de remettre pour travailler et mailler le territoire. On va donc y réfléchir dans le projet à mettre en place pour ce maillage.

Nous en avons discuté avec M. DUTRONC (CD71) et nous en tiendrons compte avec les éléments présents et les cadres à rajouter. Dans les sommes prévues cela pourra être envisagé. Comme je vous l'ai dit, même si nous avons aujourd'hui 4 emplois créés on n'a pas les profils et les personnes disponibles qui peuvent assurer les interventions, alors si nous avons des personnes en place et qui font un travail satisfaisant comme chez vous, je pense qu'il faut s'appuyer sur ce qui existe et qu'avec une petite aide cela permettra d'avoir quelqu'un, même si on lui demande de faire quelques actions au niveau de la Zone au niveau national et cela ne pourra être que bénéfique et permettra de faire profiter de l'expérience à tout le monde. A vous de faire remonter des choses de terrain et à nous de faire redescendre des connaissances. Cela sera travaillé dans l'accord de principe sur votre augmentation de licence votée et qui permettra de travailler sur ce projet de manière plus constructive. On se rapprochera de toutes les personnes ayant un agent de développement pour voir ce dont elles pourraient avoir besoin et comment structurer dans le respect de l'enveloppe budgétaire qui sera donnée par le Comité Directeur lors de la prochaine réunion.

**M. ROQUE.** – Cet agent intervient aussi au niveau du Sport Handicap depuis 2 ans. Un scoop, dans le dernier recensement : le Cantal le nombre d'habitants a dépassé le nombre de vaches !

**Mme COSTE.** – Une information intéressante, si vous voulez connaître dans chacune de vos régions les dispositifs régionaux d'aide à l'emploi, il vous suffit d'aller sur le site : <http://cnar-sport.franceolympique.com>, et vous trouverez à télécharger tous les dispositifs régionaux.

**LE PRESIDENT.** – En allant sur site du Comité National Olympique ou les sites des CROS ou CDOS on trouve des solutions ou pistes pour ces types d'emploi.

**M. SERALINE** (*Ligue Antilles-Guyane*). – Concernant la Coupe des DOM-TOM : auparavant on jouait en tête à tête, on faisait la doublette masculine, pourquoi a-t-elle été enlevée dans ces catégories ? Il ne reste maintenant que la doublette féminine et la triplète masculine.

Les responsables des DOM qui viennent aux Championnats de France souhaiteraient participer à toutes ces compétitions des DOM-TOM pour pouvoir se faire connaître et participer aux Championnats de FRANCE parce qu'ils font un parcours long et dépensent beaucoup d'argent et les joueurs viennent parfois pour envoyer 14 boules.

**LE PRESIDENT.** – Nous nous sommes retrouvés deux années de suite avec très peu de participants de chez vous, il manquait des compétiteurs et nous nous sommes retrouvés avec trois équipes, avec deux, une fois avec quatre équipes et il est vrai que nous avons supprimé ces catégories puisque nous ne pouvions pas faire une vraie compétition. On l'avait maintenu chez les Féminines et chez les Séniors en Triplette. Nous pouvons y réfléchir à nouveau surtout si la participation des DOM TOM est à nouveau conséquente.

**M. ROBERT.** –

Question 1 : Serait-il possible d'avoir la diffusion du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions et un rapport général ?

**LE PRESIDENT.** – Nous l'avons ici, je ne vois pas d'inconvénient à te l'envoyer.

**M. MARELLI.** – Le rapport général et le rapport spécial sont dans les mains de votre trésorier, en 3 exemplaires, j'ai communiqué tout à l'heure les deux rapports. Il n'y a qu'une seule convention réglementée, c'est le financement du stock OBUT de 1998 pour lequel la SAOS reste à devoir à la Fédération environ 42 000€.

Question 2 : sur l'Equipe de France qui a commis une tricherie sur le National de Béziers. Y avait-il un délégué, si oui, qui ? A-t-il été sanctionné ?

Réponse : L'équipe a été sanctionnée. Il n'y avait pas vraiment de délégué parce que celui qui devait y aller n'y est pas allé. Il y avait M. Laurent MORILLON, joueur à Béziers à qui nous avons demandé de surveiller cette équipe pour la suivre mais qui n'était pas officiellement envoyé et n'a donc pas été sanctionné.

**M. ROBERT.** – Qui était le délégué de la Fédération sur ce national ?

**LE PRESIDENT.** – M. DUBOIS. J'étais invité à l'International de Béziers, des personnes sont venues me voir en me disant : « Président, il y a eu tricherie. » Je me suis rapproché du délégué et lui ai demandé s'il a eu une tricherie, c'est-à-dire l'équipe MILEI, DURK et ROBINEAU avait acheté une partie.

J'ai été voir le délégué qui m'a dit : « je vais voir ce qui s'est passé parce que je ne le sais pas » ; il a fait son enquête et effectivement il lui a été rapporté à la table les faits. Je suis donc intervenu avec Jean-Claude pour arrêter l'équipe et les sermonner et après j'ai fait le rapport.

**M. DUBOIS.** – J'étais le délégué de la Fédération mais je ne suivais pas spécifiquement l'équipe MILEI, je regardais plus particulièrement LE BOURSICAULT, avec deux jeunes d'une équipe de France aussi, et au bout d'un certain temps un Monsieur s'approche de moi et qui dit à son voisin : « eh bien elles sont belles les Equipes de France ! » de façon à ce que je l'entende. Cela m'a mis la puce à l'oreille et suis donc allé voir ce qu'il se passait avec l'autre équipe. L'équipe était en train de jouer contre celle de PELLOUX, ma première réaction a été d'aller voir les joueurs, ils étaient en train de jouer, je ne suis pas allé sur le terrain interrompre la partie. Je voulais d'abord savoir si cela était vrai. J'ai donc cherché les adversaires, ils étaient déjà partis, ils avaient perdu. A la table de marque, une dame m'a dit oui ils sont venus, on leur a rendu les licences puis ils sont revenus nous les ramener. C'était donc un fait et cela c'est fait en quelques minutes alors qu'il s'est passé au moins deux ou trois heures sans que ni moi ni Alain nous ne nous doutions de rien. Nous sommes donc allés voir l'Equipe de MILEI mais il venait de gagner. Lorsqu'une partie est terminée, il n'y a plus de recours. L'Equipe MILEI, DURK et ROBINEAU a donc été disqualifiée de la compétition.

**M. LE PRESIDENT.** – Ils sont passés en Commission de Discipline et j'ai demandé à ce qu'ils ne portent plus le maillot de l'Equipe de France et cela a été accepté.

*(Applaudissements)*



Question 3 : Concerne la réflexion du Comité Directeur de la F.F.P.J.P. sur l'aération du calendrier. Pourquoi la Fédération n'impose-t-elle pas toutes les dates de tous les Championnats qualificatifs, comme cela elle maîtriserait l'aération des Championnats de France et des qualifications ?

Réponse : mis en place par le Conseil des Ligues, un accord a été pris pour jouer les Championnats de Ligues Triplette au moins sur deux week-end. A cause de spécificités, ils n'ont pas pu se mettre complètement d'accord. Tu as raison, cela serait idéal que tout le monde joue les mêmes dates, bien qu'on ne puisse pas comparer un petit département en nombre de licenciés avec un très gros département qui fait des qualifications plus longues.

M. ROBERT. – Si les Comités font 48 pré qualificatifs pour un championnat, il va falloir 6 mois pour faire les Championnats. Notre calendrier démarre au mois d'avril et nous finissons au mois de mai par rapport aux obligations de tous. Le problème est que le Conseil des Ligues décide de faire jouer sur deux dates le Championnat Triplette et que certaines Ligues jouent l'année d'avant. Nous continuons donc à faire comme avant ; nous jouons au mois de septembre parce qu'effectivement en mars il y a de la neige à Val-Thorens. Qu'on nous autorise alors à jouer en septembre mais que le règlement soit le même partout. On continue à avoir des Ligues qui jouent l'année d'avant : est-ce acceptable alors que depuis deux ans on nous a demandé de revenir sur l'année civile ?

LE PRESIDENT. – Pour le réaménagement du calendrier des Championnats de France pour permettre d'aérer les 5 premiers mois de l'année avec des qualifications, j'avais préconisé :

- en juin le Championnat Vétérans, les Championnats Doublette Provençal, Doublette Féminin, et Tête à Tête Seniors ;
- en juillet les Championnats Doublette Mixtes, Triplette Féminin,
- en août les Championnats France Triplette Jeunes ;
- en septembre les Championnats de France Triplette Provençal, Triplette Séniors et Doublette Séniors.

Il semblerait que ce sont ces trois derniers dans la grande majorité des Comités, qui prennent le plus de temps dans la qualification.

Mme PIERRISNARD (*Responsable informatique Comité de la Vienne*). – Je gère les licences au sein de mon Comité. J'ai une remarque à faire sur le nouveau bordereau de reprise où je rencontre un problème sur la partie certificat médical. Je reçois une multitude de bordereaux de reprise et sur le certificat médical il n'y a pas de date.

Est-il possible de faire une modification pour que visuellement le critère date attire l'œil du médecin ?

M. LE PRESIDENT. – On regardera avec nos informaticiens qui verront ce qu'il est possible de faire pour vous venir en aide.

M. ROCHE (*Président du Comité de Seine-Maritime*). – Je reviens sur les entreprises et le corporatif. Nous allons le relancer au niveau du Département, voire avec la Ligue et cela à titre honorifique.

LE PRESIDENT. – Vous voudriez qu'on relance le Championnat des Entreprises ? Pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour. Tenez- nous informé du résultat de participation.

M. PLAUT (*Président de la Ligue de Bourgogne*). – J'ai été étonné au Trophée des Villes de voir la ville de Monaco, alors que Monaco est un pays et je ne comprends pas, nous en avons parlé à St-Yrieix et Monaco ne devait pas être considérée comme une ville française ?

LE PRESIDENT. – Le Trophée des Villes n'appartient pas à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. C'est une organisation privée où nous n'intervenons que sur l'application du règlement. Si un jour Quarterback a envie d'inviter une ville de Lituanie, de Chine, ou d'ailleurs il le fera. Il y a toujours des invités, c'est pour cela qu'il n'y a pas 32 places, mais 30, 29 en fonction des années et des invités.



**M. JACQUET** (*membre du Comité des Bouches du Rhône*). – Vous avez sanctionné les joueurs ROBINEAU, MILEI et DURK pour leur tricherie et je voudrais savoir ce que vous avez fait pour les joueurs qui ont laissé la partie ?

**LE PRESIDENT.** – Ils ont été suspendus également.

Un congressiste souhaite des précisions concernant la catégorisation des féminines. A partir de l'année prochaine, toutes les féminines vainqueurs de leurs Championnats Départementaux, avant se trouvaient Elites, ne se trouveront plus Elites.

**LE PRESIDENT.** – Oui, elles se retrouveront Promotion.

Certains pensent que nous sommes en train de faire une ségrégation d'autant plus qu'en Mixte on donne des points aux Féminines et aux Hommes et là, les Dames ne sont plus considérées.

**LE PRESIDENT.** – Ce n'est pas une ségrégation, c'est un niveau de compétitivité qui est pris en compte. Si des points sont pris dans toutes des compétitions ouvertes à tous, elles prennent des points ; dans les spécifiques non.

**M. DUTRONC.** – J'avais posé une question sur les Jeunes qui pouvaient prendre une licence au mois de septembre ?

**LE PRESIDENT.** – On vous a répondu hier qu'on pouvait les prendre à partir du 1er octobre. Pour modifier, c'est une réflexion à faire au Comité Directeur.

**M. GARRIGUE** (*Président Ligue Aquitaine*). – Nous pouvons faire des nouvelles licences à partir d'octobre et les renouvellements à partir du 14 novembre où le joueur, avec un document de reprise de licence, s'engage à avoir reçu le document M.M.A. Or ce document, nous l'avons reçu cette année avant Noël. En Dordogne, nous avons fait pratiquement 1000 licences, est-il possible d'avoir ces documents plus tôt ?

**LE PRESIDENT.** – En général, vous les avez plus tôt. Je rappelle qu'il y a eu un renouvellement de contrat et qu'évidemment M.M.A. n'avait pas fourni, tant que ce n'était pas signé, le document.

**M. GARRIGUE.** – J'ai entendu que le contrat a été renouvelé pour un an, donc l'année prochaine ce sera pareil. Les clubs font des demandes de licences avec des documents signés alors qu'ils n'ont pas reçu le document M.M.A. Nous avons nos Assemblées générales bien avant et cela permet de les distribuer.

**LE PRESIDENT.** – Peut-être que le renouvellement se fera avant la fin de l'année comme il l'a été fait cette année.

**M. GARRIGUE.** – Un suspendu de la F.F.P.J.P. peut-il prendre une licence dans une autre Fédération comme l'Espagne par exemple ?

**M. DESBOIS.** – Non, cela passe par la Fédération Internationale.

## PRIX KIKI AUSSARESSES

**LE PRESIDENT.** – Le prix KIKI AUSSARESSES, qui récompense un ou plusieurs journalistes ayant œuvré pour le développement de nos disciplines, a été décerné cette année à MM. Christophe CASANOVA, « La Marseillaise » et Alain AGOSTINI, « La Provence ». Tous deux n'ayant pu se libérer recevront les trophées à Marseille à l'occasion d'une manifestation.

Monsieur Alain AGOSTINI nous a envoyé un petit mot pour nous remercier et nous dire qu'il était heureux d'avoir reçu ce prix qui l'honore. Il écrit beaucoup sur la Pétanque, il travaille également au Grand Prix d'Hiver de Jeu Provençal de Martigues ainsi qu'au National de Martigues.

Il travaille également pour beaucoup d'organisations dans les Bouches du Rhône. Il a toujours été proche des jeux de boules. Il nous donne rendez-vous pour le Championnat du Monde de Pétanque à Marseille.

Il invite le Président du Comité Départemental du Tarn et Garonne, Monsieur LAURENT Rougier pour la présentation de Montauban, lieu du prochain Congrès ainsi que le Président du Comité de l'Indre, Monsieur Régis GAILLARD.

*(Présentation d'un film sur Montauban)*

**M. ROUGIER** (*Président CD82*). – Vous avez vu sur le film de beaux monuments, de jolis coins pour la ballade et une gastronomie remarquable. Venez avec confiance dans le Tarn et Garonne vous mangerez bien ! Je voudrais remercier le Président et les Membres de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal pour avoir décalé la date du Congrès National. La ville de Montauban est très heureuse de vous accueillir. L'année prochaine nous aurons les élections avant et j'espère avoir le plaisir de vous recevoir. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT**. – Demande à ce qu'il soit rendu un hommage à l'équipe de bénévoles du Comité de l'Indre. Il les félicite et leur demande de venir sur scène. (*Applaudissements*)

*(Les membres du Comité Directeur se lèvent et s'alignent)*

**M. GAILLARD**. – Non sans une certaine émotion, remercie tous les participants au Congrès. Il remet le fanion de l'Indre à M. ROUGIER. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT**. – Nous avons conservé notre triple A : Amitié, Accessibilité et Ambition. Pour 2012 il rajoute un 4<sup>ème</sup> A pour Amour. Il déclare clos le 67<sup>ème</sup> Congrès de la F.F.P.J.P.

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.



Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI